

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1956 — Evolution monétaire et financière de l'économie belge au cours du second semestre de 1956 et du premier trimestre de 1957 — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE EN 1956

Le présent article analyse la structure du commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1956. Comme chaque année depuis 1949, on examinera les changements qui ont affecté l'orientation des échanges extérieurs, à partir d'un regroupement des données statistiques et à l'aide des indices du volume et des valeurs unitaires, sur la base des calculs effectués par le Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale.

Cet exposé a pour introduction un bref aperçu de la politique suivie par les grandes organisations internationales en vue de libérer les transactions sur les marchandises, ainsi que de la réglementation actuelle du commerce extérieur de l'U.E.B.L. Il décrit l'évolution générale des échanges extérieurs belgo-luxembourgeois au cours des dernières années. Il étudie ensuite plus en détail la décomposition des importations et des exportations par produits, ainsi que l'orientation géographique du commerce extérieur en 1956.

**

L'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise a participé en 1956 à l'expansion rapide des transactions internationales, due à la fois au niveau particulièrement élevé de l'activité économique dans le monde et à de nouveaux progrès dans la libération des échanges commerciaux entre les nations.

Les organisations internationales de coopération économique ont en effet poursuivi activement leurs efforts en vue de supprimer ou du moins de réduire les obstacles mis aux importations. Les parties contractantes de l'Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce (G.A.T.T.) ont tenu à Genève une quatrième conférence tarifaire du 18 janvier au 23 mai. Les vingt-deux pays participants ont conclu cinquante-sept accords bilatéraux prévoyant des concessions tarifaires. Celles-ci sont étendues à toutes les parties contractantes en vertu de la clause de la nation la plus favorisée, règle fondamentale du G.A.T.T. D'après une évaluation de la Banque des Règlements Internationaux, la valeur des concessions consenties s'élevait à quelque 2,5 milliards de dollars par an. En ce qui concerne plus particulièrement l'U.E.B.L., elle a obtenu au terme de négociations avec les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Allemagne fédérale, l'Italie, la Norvège, la Suède et la Finlande des concessions, qui ont pris la forme de réductions de droits d'entrée, portant sur un montant global de 3 milliards de francs d'exportations. Parallèlement, l'U.E.B.L. a consenti des avantages tarifaires, qui concernent 1,4 milliard de francs d'importations; mais ce sont dans la plupart des cas des consolidations de bas tarifs existants.

La grande majorité des pays membres de l'O.E.C.E. ont rempli leurs obligations, édictées par la décision du Conseil en date du 15 janvier 1955,

de libérer le commerce privé intra-européen à concurrence d'au moins 90 p.c. au total. Aussi, le pourcentage de libération pour l'ensemble des pays de l'O.E.C.E., la Grèce exceptée, est-il passé de 86 p.c. au 1^{er} janvier 1956 à 88,8 p.c. au 1^{er} janvier 1957; le progrès est dû essentiellement à l'Autriche, au Danemark, à l'Irlande et au Royaume-Uni, pays avec lesquels l'U.E.B.L. a toujours entretenu des relations commerciales actives. De nombreux pays ont également répondu favorablement à la décision du Conseil de l'O.E.C.E. qui demandait de supprimer pour le 1^{er} janvier 1956 un certain nombre d'aides à l'exportation spécifiquement désignées (octroi de primes à l'exportation, certain types d'exonérations fiscales, subventions directes aux exportations).

Ces mesures ont contribué à la stabilité des politiques commerciales. Elles ont de ce fait stimulé le commerce intra-européen, qui s'est développé à un rythme plus rapide que les échanges de l'Europe occidentale avec les autres parties du monde.

Suivant la recommandation du Conseil de l'O.E.C.E., les pays européens ont poursuivi la libération de leurs importations en provenance de la zone dollar. D'après les premières statistiques provisoires, il ne semble pas que les nouvelles mesures de libération aient entraîné une aggravation appréciable du déficit de la balance commerciale de l'Europe occidentale vis-à-vis de cette zone.

Le tableau ci-dessous, donnant les pourcentages de libération des importations en provenance des pays membres de l'O.E.C.E. et de la zone dollar, met en relief les progrès accomplis en 1956 et la situation particulièrement favorable des pays du Benelux.

Libération du commerce privé des pays membres de l'O.E.C.E.

	1 ^{er} janvier 1956	1 ^{er} janvier 1957
	(en pourcentage)	
<i>Commerce intra-européen</i> ¹ :		
O.E.C.E. ³	86	88,8
Benelux ⁴	91,1	91,1
<i>Commerce avec la zone dollar</i> ² :		
O.E.C.E. ³	54	61
Benelux	87	87

Source : *Rapport annuel de l'O.E.C.E.*

¹ Année de référence 1948.

² Année de référence 1953.

³ A l'exclusion de la Grèce qui bénéficie d'un régime spécial.

⁴ Sur la base de l'année 1955, le pourcentage passe de 91,1 à 95,6.

Au cours de l'année 1956, la coopération des pays membres de Benelux a fait de notables progrès dans le domaine des relations commerciales. Il convient de souligner en premier lieu la levée en mars 1956 d'une des dernières entraves à la libre circulation des marchandises à l'intérieur de l'Union Douanière. L'U.E.B.L. a, en effet, supprimé toute restriction quantitative à l'importation de crevettes non épluchées et de poissons de mer de moins de 40 cm. en provenance des Pays-Bas. Cette mesure marque l'abolition du régime de protection temporaire, qui

devait permettre à l'industrie de la pêche maritime belge de s'adapter au régime de libre concurrence qui prévaut à l'intérieur du Benelux.

Vis-à-vis des pays tiers, le Benelux agit de plus en plus comme une seule entité commerciale. A partir du 15 mai 1956, il a étendu sensiblement la liste des produits pour lesquels une politique libérale commune était suivie. Cette libération nouvelle concerne les importations en provenance de la zone dollar, qui englobe depuis peu le Pérou et la Colombie; celles des pays membres de l'O.E.C.E., hormis la Turquie; des pays membres du G.A.T.T., à l'exception de la Tchécoslovaquie, ainsi que des territoires faisant partie de la zone monétaire des pays membres de ces organisations internationales. Certes, la grande majorité des produits repris à la liste commune était depuis longtemps sous le régime de la libre importation; il n'en reste pas moins vrai que la décision du 15 mai consolide la politique commerciale libérale et qu'elle rend plus difficile un retour en arrière. Vis-à-vis de ces mêmes pays, le Benelux a adopté une politique parallèle à l'exportation. Il a dressé une liste commune de produits qui peuvent être exportés sans restrictions quantitatives soit directement d'un pays membre, soit via le pays partenaire. En fin de compte, le régime normal applicable à la majorité des marchandises est désormais celui de la liberté d'importation et d'exportation.

Pour les quelques produits qui ne sont pas encore libérés, le Benelux applique depuis le 1^{er} janvier 1957 un contingentement global au lieu de contingentements nationaux. Comme l'U.E.B.L. et les Pays-Bas avaient largement libéré leurs échanges, l'établissement de contingents globaux n'a guère affecté la réglementation restrictive belgo-luxembourgeoise. Seuls cinq articles à l'importation et trois à l'exportation ont été remis sous le régime du contingentement par les autorités belgo-luxembourgeoises.

Enfin, les pays membres du Benelux ont inauguré la négociation commune d'accords commerciaux avec les pays tiers, en application de la décision du Conseil des Ministres de l'Union Benelux du 1^{er} janvier 1956. Ils ont conclu de la sorte de nouveaux accords commerciaux avec le Portugal, paraphé le 18 décembre 1956, avec le Danemark, entré en vigueur le 1^{er} décembre 1956, et avec le Royaume-Uni, entré en vigueur le 7 janvier 1957. La conclusion de ces accords commerciaux communs a permis d'élargir la libération des échanges; par exemple, dans le cas des relations commerciales avec le Royaume-Uni, le pourcentage de libération a été porté à 90 p.c. de la valeur du commerce extérieur. Toutefois, leur mise en vigueur a également eu pour conséquence l'introduction de contingents globaux à l'importation portant néanmoins sur quelques produits, dont les principaux sont les voitures automobiles et les appareils de télévision en provenance du Royaume-Uni et les produits de la pêche en provenance du Danemark.

La réglementation belgo-luxembourgeoise du commerce extérieur a été encore assouplie au cours de l'année 1956. Le onzième rapport annuel de l'Office Central des Contingents et Licences fait état de la suppression ou du moins de l'assouplissement de nombreuses restrictions qui concernent le plus souvent les importations en provenance du Japon et des pays de l'Europe orientale, quelquefois de la zone dollar. Par contre, on a établi des contingentements pour six articles, provenant des pays de l'Europe orientale, du Japon, et réduit le contingent d'importations d'engrais azotés en provenance des pays autres que le Chili pour la campagne agricole 1956-1957.

L'U.E.B.L. a également adhéré à l'accord multilatéral de paiement, entré en vigueur le 2 juillet 1956, entre l'Argentine d'une part, l'Angleterre, l'Autriche, le Danemark, la France, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et la Suisse d'autre part. Dorénavant, tous les paiements entre l'Argentine et les pays partenaires sont faits en devises de ces pays, lesquelles sont convertibles entre elles. Comme l'U.E.B.L. participe déjà à un accord similaire avec

le Brésil, ses échanges commerciaux et ses paiements avec les principaux pays de l'Amérique latine s'inscrivent désormais dans un cadre multilatéral.

L'U.E.B.L. a, par conséquent, coopéré activement à la libération progressive du commerce et des paiements internationaux, qui a permis un nouveau développement des échanges commerciaux dans le monde. Les progrès les plus sensibles ont été enregistrés dans les relations commerciales entre les pays continentaux de l'O.E.C.E., par suite de l'expansion rapide des productions nationales et du niveau élevé des investissements en Europe occidentale. La haute conjoncture économique a eu pour conséquence d'employer complètement les ressources nationales des divers pays en matières premières et la production nouvelle de biens d'équipement d'une part, et d'élargir, d'autre part, l'offre de produits finis et de biens de consommation. Il s'ensuit un accroissement des importations de biens de production dont les prix accusaient une tendance à la hausse, et une progression des exportations de produits manufacturés, dont les prix étaient relativement stables, voire même en légère diminution.

Tableau I.

Commerce spécial de l'U.E.B.L.

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Valeurs globales (milliards de francs)			Pourcentage Exportations Importations	Indices Base : 1953 = 100				
	Importations	Exportations	Balance		Importations		Exportations		Termes d'échange
					Volume	Valeur unitaire	Volume	Valeur unitaire	
1952	123,0	122,5	- 0,5	99,6	96	106	91	119	113
1953	121,1	113,0	- 8,1	93,3	100	100	100	100	100
1954	127,5	115,2	- 12,3	90,4	110	96	109	94	98
1955	142,2	139,0	- 3,2	97,7	122	96	127	97	100
1956	163,6	158,1	- 5,5	96,6	136	99	136	103	104
1955 1 ^{er} trimestre	34,7	33,9	- 0,8	97,7	117	96	121	95	99
2 ^e trimestre	34,1	33,4	- 0,7	97,9	111	96	113	97	101
3 ^e trimestre	34,7	31,8	- 2,9	91,6	114	97	106	98	102
4 ^e trimestre	38,7	39,9	+ 1,2	103,1	126	97	134	100	103
1956 1 ^{er} trimestre	38,0	38,2	+ 0,2	100,5	124	99	126	102	103
2 ^e trimestre	40,8	41,7	+ 0,9	102,2	130	98	135	104	105
3 ^e trimestre	39,6	37,5	- 2,1	94,7	125	98	122	102	104
4 ^e trimestre	45,3	40,8	- 4,5	90,1	143	101	131	104	103

Ces tendances générales de l'économie européenne ont exercé une influence marquée sur le commerce extérieur de l'U.E.B.L., qui comprend une part importante de matières premières et de biens d'équipement en raison de la prépondérance de la métallurgie.

La demande mondiale de biens d'investissement tels que l'acier, principal produit exporté par l'U.E.B.L., déjà particulièrement ferme l'année précédente, a encore gagné en intensité en 1956. Toutefois, l'état de plein emploi, qui caractérise aussi bien l'économie mondiale que l'économie belgo-luxembourgeoise, n'a pas permis d'élargir de manière suffisante l'offre de ces produits. Ceci a déterminé de nouvelles hausses de prix sur les marchés mondiaux, lesquelles ont influencé favora-

blement les exportations belgo-luxembourgeoises. Celles-ci ont accusé en effet une progression de 1 p.c. seulement en volume et de 6 p.c. en valeur unitaire. La reprise de la demande mondiale de biens de consommation durables, perceptible à partir du second semestre de 1956, a renforcé cette évolution générale du commerce extérieur de l'U.E.B.L.

Mais l'expansion de la production industrielle belgo-luxembourgeoise et le développement rapide des investissements ont atteint un niveau si élevé que les ressources nationales en matières premières, en combustibles et en biens d'équipement ne pouvaient plus suffire aux besoins de l'activité économique. Il a fallu les compléter par un nouvel accroissement des importations, au moment où les tensions

sur les marchés mondiaux provoquaient un renchérissement des biens de production industriels et une hausse prononcée des frets maritimes, qui atteignirent leur maximum lors de la crise de Suez. Le volume des achats à l'étranger a progressé de 12 p.c. et leur valeur unitaire de 3 p.c. par rapport à 1955.

Tableau II.

Indices du volume, de la valeur unitaire moyenne et des termes d'échange

Base : année précédente

Source : Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Périodes	Importations		Exportations		Termes d'échange
	Volume	Valeur unitaire	Volume	Valeur unitaire	
1952	99	98	93	100	102
1953	103	94	106	86	92
1954	111	95	109	93	98
1955	108	102	115	104	102
1956	112	103	108	105	103

La comparaison des indices du volume et des valeurs unitaires du commerce extérieur belgo-luxembourgeois reprise au tableau II montre à première vue que les échanges extérieurs de l'U.E.B.L. auraient évolué favorablement en 1956. En effet, l'indice des termes de l'échange passe de 100 à 103, accusant une augmentation de 3 p.c. Si on examine les mouvements trimestriels repris au tableau I, on constate une sérieuse détérioration à partir du quatrième trimestre. Alors que le volume des exportations avait une légère tendance à fléchir par rapport au maximum atteint au cours du deuxième trimestre, celui des importations accusait une forte progression, due à des achats intensifs de combustibles, de céréales, à des livraisons d'avions et à la constitution de stocks de précaution en raison des événements internationaux. En même temps, les termes de l'échange évoluaient de manière défavorable; les prix à l'exportation fléchissaient légèrement, tandis que ceux à l'importation accusaient une hausse notable par suite des tensions sur les marchés des matières premières et des frets maritimes. Cette détérioration s'est manifestée dans la diminution rapide du coefficient de couverture et dans le retournement de la balance commerciale. Si le déficit a atteint un montant particulièrement élevé au cours du quatrième trimestre, il importe cependant de tenir compte des circonstances exceptionnelles qui l'ont déterminé. C'est pourquoi, la détente survenue depuis lors sur les marchés mondiaux, la baisse rapide des frets maritimes et le ralentissement observé dans la constitution de stocks auront nécessairement pour résultat de ramener le déficit du commerce extérieur à des proportions plus normales. Jusqu'à présent, celui-ci ne peut être considéré comme le signe d'un affaiblissement de la capacité de concurrence de l'économie belgo-luxembourgeoise.

* * *

L'évolution des échanges extérieurs de l'U.E.B.L. en 1956 se compare encore favorablement à celle des pays membres de l'O.E.C.E. ainsi qu'il apparaît au tableau III. L'U.E.B.L. et l'Allemagne fédérale sont les seules nations industrielles de l'Europe occidentale dont le volume des exportations ait accusé une progression supérieure à la moyenne. Elles ont par conséquent réussi à adapter leur capacité de production à la demande mondiale, en particulier par un nouvel effort d'investissement. En revanche, le volume des importations de l'U.E.B.L. a accusé un accroissement nettement inférieur à celui que l'on enregistre dans les autres économies industrielles de l'Europe occidentale, excepté au Royaume-Uni où des mesures monétaires ont été prises en vue de restreindre la demande intérieure. Enfin, les termes de l'échange sont demeurés particulièrement favorables à l'U.E.B.L. Il ressort de cette comparaison internationale que le commerce extérieur belgo-luxembourgeois a évolué d'une manière plus équilibrée que celui des autres pays membres de l'O.E.C.E.

Tableau III.

Indices du volume du commerce extérieur et des termes d'échange de quelques pays

Base : 1953 = 100

Source : O.E.C.E. Bulletins Statistiques — Statistiques Générales.

Périodes	Pays membres de l'O.E.C.E. (métropoles)	UEBL	Pays-Bas	France	Royaume-Uni	Allemagne occidentale
Indices du volume des importations						
1953	100	100	100	100	100	100
1954	111	110	125	108	101	126
1955	125	122	140	120	113	153
1956	p134	136	158	143	112	171
Indices du volume des exportations						
1953	100	100	100	100	100	100
1954	112	109	113	116	105	124
1955	122	127	124	130	112	143
1956	p131	136	130	120	119	165
Indices des termes d'échange ¹						
1953	100	100	100	100	100	100
1954	100	98	105	97	100	100
1955	99	101	104	99	99	98
1956	p100	104	103	p98	101	99

¹ Indices de la valeur moyenne des exportations divisés par les indices de la valeur moyenne des importations.

La position fondamentale de l'U.E.B.L. apparaît encore sous un jour plus favorable si l'on compare l'évolution des exportations de produits manufacturés pour lesquels la concurrence internationale est particulièrement vive. D'après une enquête du Board of Trade portant sur 90 p.c. des exportations mondiales de produits manufacturés, l'accroissement au cours des neuf premiers mois de 1956, par rapport à la période correspondante de 1955, est de 14,7 p.c. en moyenne. Pour l'U.E.B.L., il est de 18,5 p.c.; il est seulement inférieur à celui de l'Allemagne fédérale (21,4 p.c.) et du Japon

(26,8 p.c.). Comme la comparaison concerne des produits dont la fabrication incorpore une part importante de main-d'œuvre, elle met en relief le fait que l'U.E.B.L. a réussi à maintenir sa capacité compétitive sur les marchés mondiaux.

*
**

LES COURANTS D'IMPORTATION

Les importations de l'U.E.B.L., qui sont passées de 142,2 milliards de francs en 1955 à 163,6 milliards en 1956, se sont développées à un rythme accéléré. Elles ont en effet progressé de 15 p.c. contre 11,5 p.c. l'année précédente. Le taux de leur

accroissement a de nouveau été supérieur à celui du produit national brut, évalué à 5,7 p.c. pour 1956 par le Groupe d'Etude de l'Institut Solvay. Le rapport entre les achats à l'étranger et le produit national brut s'est élevé progressivement à 28,4 p.c. en 1954, à 29,4 p.c. en 1955 et à 32,5 p.c. en 1956.

Cette évolution montre que l'expansion économique belgo-luxembourgeoise des dernières années a nécessité un recours de plus en plus marqué aux ressources extérieures, à mesure que l'on se rapprochait de l'état de plein emploi. Elle est caractéristique de la période de haute conjoncture actuelle et on la retrouve dans tous les pays industriels, y compris les Etats-Unis. Même si l'on fait abstraction de la hausse des prix mondiaux, qui a relevé de

Tableau IV.

Importations par catégories de biens

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)			Indices du volume		Indices de la valeur unitaire moyenne	
	1954	1955	1956	1955/1954	1956/1955	1955/1954	1956/1955
Biens de production	86,4	98,0	112,1	110	110	103	105
Biens de consommation ...	27,1	28,4	30,6	107	110	98	99
Biens d'équipement	14,0	15,8	20,9	104	125	103	98
	127,5	142,2	163,6	108	112	102	103

3 p.c. la valeur unitaire des importations, la disproportion entre le développement de ces dernières et celui de l'activité économique n'en demeure pas moins importante. En effet, au cours de 1956, l'économie belgo-luxembourgeoise a dû s'approvisionner davantage à l'étranger en produits de base en vue de couvrir l'accroissement des besoins des industries exportatrices, en biens d'équipement en vue de soutenir le rythme élevé des investissements, et en produits agricoles en vue de compenser les maigres

récoltes de 1956. Aussi l'augmentation des livraisons étrangères à l'U.E.B.L. a-t-elle consisté à concurrence de 66 p.c. en matières premières et en produits demi-finis, de 23,7 p.c. en biens d'équipement et seulement de 10,3 p.c. en biens de consommation.

L'agriculture et presque toutes les industries ont dû accroître en 1956 les importations de biens de production. Ceux-ci ont d'ailleurs bénéficié d'une fermeté exceptionnelle de la demande mondiale, qui

Tableau V.

Importations de biens de production

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens de production	Valeurs globales (milliards de francs)				Indices des valeurs globales	
	1953	1954	1955	1956	1955/1954	1956/1955
Biens de production destinés :						
aux industries métallurgiques	22,4	23,5	29,6	35,7	126	121
aux industries textiles	14,8	14,5	14,5	15,3	100	106
à l'agriculture et aux industries alimentaires ...	11,5	12,4	10,9	13,1	88	120
à l'industrie diamantaire	3,3	3,5	5,0	6,1	143	122
à l'industrie du bois	1,9	2,3	2,9	2,4	126	83
à l'industrie du cuir	1,4	1,4	1,4	1,5	100	107
à l'industrie du papier et des arts graphiques ...	1,0	1,2	1,5	1,6	125	107
à l'industrie du tabac	0,9	0,9	0,9	0,9	100	100
indistinctement aux divers secteurs de la production :						
huiles minérales	5,8	6,5	7,8	9,7	120	124
combustibles	4,1	5,3	5,7	7,3	108	128
produits chimiques	2,4	3,0	3,7	4,4	123	119
autres produits	10,3	11,9	14,1	14,1	118	100
Total ...	79,8	86,4	98,0	112,1	113	114

a eu pour résultat un renchérissement des matières premières. C'est à ce facteur qu'il faut attribuer la hausse de la valeur unitaire des importations de l'U.E.B.L. En revanche, la valeur unitaire moyenne des biens de consommation et d'équipement importés accuse un léger fléchissement, qui reflète l'accentuation de la concurrence de la part des pays industriels de l'Europe occidentale, et plus particulièrement de la part du Japon.

De l'ensemble des biens importés qui sont destinés à être incorporés dans la fabrication industrielle, la métallurgie a absorbé 32 p.c. La sidérurgie et l'industrie des métaux non ferreux en prennent la plus grosse part, car leurs principales sources d'approvisionnement sont situées à l'étranger. Les fabrications métalliques, en revanche, sont plus dépendantes du marché intérieur. Toutes ont accru leurs achats à l'étranger, car leur activité a

Tableau VI. **Importations de biens de production servant aux industries métallurgiques**

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1956	Indices du volume 1956/1955	Indices de la valeur unitaire 1956/1955	Indices de la production dans le secteur considéré 1956/1955
	1954	1955	1956				
Minerais de fer	13.177	15.472	16.187	4,6	105	109	108 { 109 (zinc) 124 (plomb) 99 (étain)
Mitrailles	171	365	718	2,1	197	118	
Cuivre brut	175	182	193	8,9	106	110	
Minerais non ferreux	707	844	867	4,3			
Autres métaux non ferreux	48	50	58	1,6			
Fonte, lingots, ferro-alliages	325	548	578	2,4			
Pièces détachées d'autos	97	121	135	8,2			
Divers	202	226	257	3,6			

poursuivi son essor en 1956, mais à un rythme légèrement inférieur à celui de 1955. La production d'acier brut a augmenté de 8 p.c., celle des métaux non ferreux de 11 p.c. et les expéditions des fabrications métalliques ont progressé de 10 p.c.

Dans le secteur sidérurgique, l'augmentation des importations résulte davantage de la hausse des prix que de l'accroissement des quantités importées. Elle a atteint 34 p.c. en valeur et seulement 6,6 p.c. en volume. Toutes les matières premières ont subi un renchérissement appréciable. Les achats de minerais progressent de 5 p.c. en volume, mais leur valeur unitaire à la tonne est passée de 580 fr. à 640 fr. Toutefois, il convient de relever que l'U.E.B.L. a acheté plus de minerais riches, notamment en provenance de Suède, dont les prix moyens sont également plus élevés. La pénurie de ferraille dans la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier s'est aggravée malgré les efforts d'économie entrepris dans le cadre de cette institution internationale. Il a fallu élargir le courant d'échanges entre les pays membres de la C.E.C.A. et les Etats-Unis. Les importations de l'U.E.B.L. en provenance de l'Amérique du Nord ont presque doublé pour atteindre 226.000 tonnes en 1956. Les prix de la ferraille ont subi l'influence non seulement de la forte demande mondiale, mais aussi de la hausse des frets maritimes qui a grevé les achats en provenance d'outre-mer. Sur le marché belge, ils sont passés de 2.250 fr. la tonne au début de 1956 à 2.500 fr. en décembre. La production nationale de fonte n'ayant pas suivi l'accroissement de la demande intérieure, l'industrie s'est adressée à

l'étranger; l'U.R.S.S. est devenue le principal vendeur. Elle a livré 130 milliers de tonnes contre 76 milliers en 1955.

De même que dans la sidérurgie, les importations de l'industrie des métaux non ferreux se sont accrues en valeur, mais guère en quantité. L'industrie du cuivre travaille surtout le métal brut, l'Union Minière du Haut-Katanga, son principal fournisseur, exportant peu de minerais cuprifères. L'augmentation des achats est due pour plus de la moitié à la hausse du métal importé. Malgré la forte baisse du cuivre survenue sur les marchés mondiaux à partir de mars 1956, le cours moyen à Bruxelles s'est élevé à 45 fr. en 1956 contre 43,50 fr. en 1955. Toutefois, les cotations ayant baissé de manière sensible pendant le second semestre, l'U.E.B.L. a acheté au cours de cette période 102.000 tonnes de cuivre pour une valeur de 4,3 milliards de francs, tandis qu'elle avait payé au cours du premier semestre 4,5 milliards pour 91.000 tonnes, et ceci bien que la baisse des cours ait été atténuée par le relèvement des frets.

Les autres branches de l'industrie des métaux non ferreux travaillent les minerais importés. Bien que la production de zinc ait dépassé pour la première fois le chiffre le plus élevé, atteint avant la guerre, les importations de minerais se sont maintenues au niveau de 1955. En revanche, les achats de minerais de plomb sont passés de 153.000 tonnes à 171.000 tonnes, représentant respectivement 1.038 millions de francs et 1.365 millions. La valeur unitaire s'est relevée de 6.800 fr. à 8.000 fr. la tonne.

Dans les *fabrications métalliques*, l'industrie du motocycle et la construction automobile dépendent le plus de l'étranger pour leurs approvisionnements, surtout depuis l'établissement en Belgique de chaînes d'assemblage de marques étrangères, bien que la fabrication de pièces détachées ait gagné en importance dans notre pays. Les importations de moteurs et de pièces de carrosserie, qui constituent les deux rubriques principales, sont en augmentation de près d'un tiers par rapport à l'année précédente. Elles ont atteint respectivement 1,4 milliard et 2,4 milliards. La progression traduit surtout le développement de l'activité dans l'industrie automobile, car on relève une détérioration de la situation économique dans le secteur des cycles et moto-

cycles. Les livraisons d'automobiles et de cycles ont atteint sur le marché intérieur 10,5 milliards de francs en 1956 contre 10 milliards en 1955 et à l'exportation 3,8 milliards de francs contre 2,8 milliards.

Pour la première fois depuis 1953, l'*industrie textile*, qui se place au second rang quant aux importations de biens de production, a intensifié ses achats à l'étranger de matières premières et de filés. Elle bénéficie en effet d'une conjoncture favorable, due en ordre principal à l'augmentation du pouvoir d'achat de la population dans de nombreux pays. L'expansion de la consommation mondiale ayant dépassé les possibilités de production, il s'ensuit une hausse des prix, notamment pour la laine et le coton.

Tableau VII.

Importations des principales matières premières servant aux industries textiles

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Matières	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1956	Indices du volume 1956/1955	Indices de la valeur unitaire 1956/1955	Indices d'activité dans le secteur considéré (filatures) 1956/1955
	1954	1955	1956				
Laine	63,5	73,8	86,6	5,3	117	100	{ 126 (a) 115 (b) 111 (c) 106 (d) 103 98 104
Coton	125,1	108,6	117,2	3,7	107	89	
Jute	69,7	78,1	75,7	0,8	97	94	
Lin	181,9	200,2	208,9	0,9	105	94	

(a) Lavoirs et carbonisages. — (b) Peignages. — (c) Filatures de peignés. — (d) Filatures de cardés.

L'accroissement des importations est le plus notable pour les laines en masse. Cette évolution tient au développement de l'activité qui s'est propagé à tous les stades de la production et atteint pour certains d'entre eux 20 p.c. Pour ce qui concerne la laine en suint, qui représente 90 p.c. de la valeur globale des approvisionnements en matières premières, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont couvert nos besoins à concurrence de 71,2 p.c., au lieu de 78,7 p.c. en 1955. Cette diminution relative résulte de la forte concurrence mondiale pour les laines australiennes qui a incité les entreprises belges à importer davantage de l'Union Sud-Africaine, de l'Argentine et des Pays-Bas. Les achats de laines en masse lavées ont également augmenté, mais légèrement, bien que l'U.E.B.L. ait relevé la taxe de transmission à l'entrée de ce produit. Les pays d'origine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Uruguay et l'Union Sud-Africaine, ont fourni 55 p.c. des importations contre 50 p.c. en 1955. En revanche, la part de la France et du Royaume-Uni a fléchi au profit de celle des Pays-Bas qui bénéficient de l'Union douanière de Benelux.

L'industrie cotonnière a aussi connu une conjoncture économique plus favorable, la production s'est accrue de 3 p.c. d'une année à l'autre. Ceci a nécessité un accroissement des importations de coton brut qui sont passées de 91.891 tonnes en 1955 à 97.393 tonnes en 1956. Toutefois, la baisse

des cours a eu pour conséquence d'en ramener la valeur de 3.614 millions de francs à 3.403 millions. C'est la mise en vente des stocks américains qui est à l'origine du fléchissement des prix mondiaux. Elle a eu pour effet de stimuler les achats de l'U.E.B.L. aux Etats-Unis qui ont livré 25.873 tonnes en 1956, au lieu de 14.358 tonnes en 1955. Ce pays est redevenu la principale source d'approvisionnement des usines cotonnières belges. Les autres pays fournisseurs sont, par ordre d'importance, le Mexique, le Congo belge et le Pérou.

L'hémisphère occidental et le Congo belge ont dès lors élargi leur part dans la couverture des besoins en coton brut de 62 p.c. en 1955 à 75 p.c. en 1956. La situation troublée du Proche-Orient et la crise de Suez ont eu pour effet de réduire les importations en provenance de la Syrie et de l'Egypte. Avec la Turquie, ce sont surtout les difficultés de paiement qui ont limité les achats dans ce pays. L'Inde et le Pakistan ont en revanche accru leurs livraisons aux usines cotonnières.

L'industrie du lin a également pu développer sa production. Elle s'est tournée vers les Pays-Bas et la France en vue d'accroître ses approvisionnements en fibre brute. Le marché néerlandais a livré 60 p.c. des importations et le marché français le reste, à part quelques expéditions peu importantes de l'U.R.S.S. et de la Pologne.

La situation de l'industrie du jute contraste avec

celle de l'ensemble du textile. La vive concurrence des producteurs pakistanais et indiens a provoqué un net fléchissement de la production, aussi bien dans les filatures que dans les tissages, à l'exception cependant des fabriques de tapis. Devant cette détérioration de la demande, les entreprises ont réduit leurs approvisionnements en fibre brute dont le Pakistan reste l'unique fournisseur.

L'accroissement des importations de produits destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires résulte en ordre principal des maigres récoltes de

la campagne agricole 1955-56. Il tient à concurrence de 68 p.c. aux besoins accrus en céréales. Les achats de froment sont passés de 480.418 tonnes à 540.087 tonnes en 1956, en quantités et de 1.704 millions à 1.962 millions en valeur. L'orientation géographique des importations n'a guère changé; le Canada continue de fournir 59 p.c., les Etats-Unis ont porté leur part de 24 à 35 p.c. par suite de la mise en vente de leurs surplus agricoles aux cours mondiaux; en revanche, l'Argentine a réduit ses livraisons.

Tableau VIII.

Importations de biens de production servant à l'agriculture et aux industries alimentaires

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1956	Indices du volume 1956/1955	Indices de la valeur unitaire 1956/1955
	1954	1955	1956			
Céréales	2.224	1.727	2.111	7,2	115	103
dont : froment	(779)	(480)	(540)	(2,0)	(112)	(102)
orge	(534)	(462)	(608)	(2,0)	(132)	(104)
maïs	(418)	(401)	(409)	(1,5)	(102)	(102)
Engrais	1.594	1.580	1.849	2,0		
Tourteaux	191	198	168	0,7		
Houblon	2	1	2	0,2		
Huiles	18	38	28	0,5		
Sucres	74	77	67	0,2		
Cacao	23	25	35	0,7		
Autres	351	342	315	1,6		

C'est également la médiocre qualité des récoltes qui explique l'augmentation des expéditions d'orge à destination de l'U.E.B.L. Celles-ci ont progressé de 461,9 à 608,3 milliers de tonnes d'une année à l'autre, et de 1.458 millions à 1.999 millions de francs. Les Etats-Unis sont restés la principale source d'approvisionnement, soit 31,4 p.c. en 1956 contre 44 p.c. en 1955. La France a pris la seconde place avec 25 p.c. contre 12 p.c. Le Royaume-Uni et l'Australie ont élargi leurs ventes, tandis que les Pays-Bas réduisaient les leurs de près de la moitié.

Les arrivages de maïs, qui est utilisé essentiellement comme aliment pour le bétail, se sont maintenus à leur niveau de l'année précédente. Ils proviennent à concurrence de 70 p.c. des Etats-Unis et de l'Argentine.

Quant aux engrais, qui constituent le deuxième poste important après les céréales, le Gouvernement a considérablement élargi les contingents à l'importation d'engrais azotés pour la campagne agricole de 1955-1956. Les achats de ces produits ont plus que doublé, le Chili est le principal fournisseur. Pour les engrais phosphatés, on relève des achats plus substantiels au Maroc et en U.R.S.S.

Dans les autres rubriques de moindre importance, il convient de mentionner la substitution des huiles d'arachides aux autres variétés par suite d'une baisse des cours mondiaux et un accroissement des importations de sucre en provenance de la France. De plus, le fléchissement des cours mondiaux du

cacao et des achats plus substantiels en provenance de l'Afrique occidentale ont eu pour résultat une réduction de la valeur unitaire de ce produit.

L'évolution des importations destinées aux autres industries reste intimement liée à celle de leur activité. La conjoncture favorable de l'industrie diamantaire se reflète dans l'augmentation des approvisionnements en diamants bruts à concurrence de 20 p.c. Celle-ci concerne presque exclusivement les pierres servant à la joaillerie. Le Royaume-Uni reste de loin le principal fournisseur, mais les Etats-Unis et la France gagnent en importance.

La même évolution caractérise l'industrie du tabac dont la production n'a cessé de progresser depuis 1953. Elle a atteint 22.920 tonnes en 1956 contre 22.723 tonnes en 1955. Elle a importé davantage en provenance des Etats-Unis et des Pays-Bas. La Grèce a également élargi ses ventes, tandis que la Turquie et le Brésil continuent à perdre du terrain, les prix y étant relativement élevés. Par contre, on remarque une réduction des importations de toutes les variétés de bois, exception faite pour le bois à papier. La demande en provenance des papeteries est restée particulièrement ferme en raison de l'expansion de l'activité dans ce secteur.

Le développement de la production industrielle et l'intensification des transports en haute conjoncture ont aggravé le déficit énergétique de l'U.E.B.L. Il était de 2,3 millions de tonnes de char-

bon en 1954, de 3,9 millions en 1955 et, pour l'année 1956, on peut l'évaluer à plus de 5 millions de tonnes, ce qui représente près de 15 p.c. de la consommation au cours de l'année précédente.

En 1956, l'extraction de charbon s'est maintenue au niveau de 1955, soit 29,9 millions de tonnes, tandis que la consommation apparente intérieure de houille crue est passée de 32 millions en 1955 à 33 millions de tonnes en 1956. En vue de faire face aux besoins élevés qui ne trouvaient pas leur contrepartie dans une augmentation de la production intérieure, l'U.E.B.L. a relevé d'un tiers ses importations de charbons et cokes. Comme tous les pays membres de la C.E.C.A. ainsi que le Royaume-Uni éprouvaient les mêmes difficultés à étendre leur production et ne disposaient guère de surplus exportables, l'U.E.B.L. a recouru davantage aux livraisons américaines. Celles-ci sont passées de 474.000 tonnes à 1.071.000 tonnes. Aussi, la hausse des frets maritimes a-t-elle accentué celle du prix de vente. La valeur unitaire du combustible solide importé s'est élevée à 930 fr. la tonne en 1956 contre 820 fr. en 1955.

La consommation d'huiles minérales a également augmenté à un rythme accéléré au cours de la haute conjoncture actuelle. L'accroissement des importations par rapport à l'année 1955 est de 16 p.c. en quantité et de 25 p.c. en valeur, malgré les mesures restrictives adoptées lors de la crise de Suez. L'allongement de la route maritime pour le pétrole en provenance du Moyen-Orient, le relèvement sensible des frets pétroliers et les approvisionnements accrus en produits américains sont à l'origine de la hausse de la valeur unitaire importée. En 1956, l'Iran, qui ne figurait pas parmi les principaux fournisseurs en 1955, a dépassé l'Arabie Séoudite dans l'orientation géographique des achats. L'U.E.B.L. s'approvisionne en fuel-oil principalement au Venezuela, en gas-oil en France et aux Pays-Bas aux dépens du Moyen-Orient et du Royaume-Uni. Pour les produits finis, les Pays-Bas s'imposent de plus en plus, ce qui constitue un avantage non seulement pour les raffineries néerlandaises, mais également pour le port de Rotterdam.

Les achats de matières premières chimiques utilisées comme produits de base dans divers secteurs de la production ont évolué au même rythme qu'en 1955. Il y a peu de faits caractéristiques, si ce n'est que l'U.E.B.L. a importé pour la première fois une quantité appréciable de coke de pétrole pour une valeur de 102 millions de fr. et qu'elle a acheté pour 109 millions de francs de brai et de poix d'origine minérale, soit 50 p.c. de plus qu'en 1955.

* *

Le développement économique de l'U.E.B.L. a non seulement eu pour effet une progression rapide des importations de matières premières et de biens de production, mais il a également stimulé l'extension et le rééquipement des entreprises. Suivant les

évaluations du Ministère des Affaires Economiques, les investissements en outillage industriel et agricole ont atteint 32,7 milliards de francs en 1956, soit une augmentation de 18,7 p.c. par rapport à 1955; d'après la même source, ceux de matériel de transport se sont élevés pour la même année à 12,7 milliards de francs, soit 14,5 p.c. de plus qu'en 1955. Les efforts d'investissement et d'adaptation aux conditions des techniques modernes de

Tableau IX.

Importations de biens d'équipement

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)		
	1954	1955	1956
Matériel de chemins de fer et tramways	0,1	0,1	0,3
Véhicules commerciaux et avions ..	0,8	0,6	1,6
Construction navale	0,4	0,6	0,8
Machines motrices, pompes, compresseurs	1,1	2,0	2,4
Machines complètes	4,9	4,7	5,8
dont : Machines agricoles	(0,7)	(0,8)	(0,8)
Machines textiles	(0,9)	(1,1)	(1,2)
Machines-outils	(0,7)	(0,8)	(1,0)
Machines diverses	(2,6)	(2,0)	(2,8)
Appareils de levage et de manutention	0,7	0,8	1,4
Matériel électrique et électromécanique	2,8	3,3	4,2
Fine mécanique	0,5	0,5	0,6
Outillage, pièces et accessoires de machines diverses	1,0	1,2	1,4
Matériel de bureau	0,4	0,4	0,5
Divers	1,3	1,6	1,9
Total ...	14,0	15,8	20,9

production sont confirmés par la statistique des livraisons de fabrications métalliques; les achats effectués par le marché intérieur se sont accrus de 13,9 p.c. pour atteindre 37,9 milliards de francs en 1956. Cette intense activité d'investissement a nécessité un accroissement sensible des importations de biens d'équipement, lesquelles ont progressé en volume de 25 p.c. en 1956 contre 4 p.c. en 1955. Aussi, la part des fabrications métalliques importées à des fins d'investissement dans l'ensemble des livraisons au marché intérieur a-t-elle progressé de 41 p.c. à 45 p.c. d'une année à l'autre. C'est sans doute le fait le plus caractéristique de l'évolution du commerce extérieur belgo-luxembourgeois en 1956.

L'U.E.B.L. a accru ses importations de machines, de machines-outils et d'appareils à concurrence de 25 p.c. Les progrès les plus sensibles ont été enregistrés par les appareils de levage et de manutention (+ 75 p.c.), en raison du développement de la construction aussi bien privée que publique, par le matériel électrique et électromécanique (+ 27 p.c.), par les machines-outils (+ 25 p.c.) et les machines motrices. Parmi les machines diverses, nous relevons une augmentation des achats de machines et appareils employés dans les mines et les carrières — 332 millions de francs contre 214 mil-

lions en 1955 —, et de machines utilisées dans l'industrie du papier qui procède à une extension de sa capacité de production. Les importations de machines à filer et à retordre se sont relevées de 256 millions à 344 millions en 1956.

La demande de matériel de transport a été exceptionnellement élevée cette année. L'extension des services aéronautiques et leur rééquipement ont amené la S.A.B.E.N.A. à acheter de nouveaux modèles d'avions de transport aux firmes américaines. Les importations d'appareils aéronautiques sont passées de 133 millions de francs à 900 millions. Celles de navires de haute mer ont aussi augmenté de 395 millions de francs à 567 millions. Enfin, le renouvellement des voies ferrées a eu pour effet l'achat à l'étranger d'un nombre plus élevé de traverses.

L'orientation géographique met en pleine lumière l'importance grandissante de l'Allemagne fédérale

comme exportateur de matériel et de biens d'équipement. Ce pays a couvert 36 p.c. de ces importations belgo-luxembourgeoises contre 35,2 p.c. en 1955; il a fourni 46,5 p.c. des machines complètes contre 42 p.c. et 35,2 p.c. de l'appareillage électrique contre 30,3 p.c. Puis viennent, par ordre d'importance, la zone dollar, 17,3 p.c. de l'ensemble des livraisons contre 14,8 p.c.; la zone sterling et les Pays-Bas dont la part revient respectivement de 13,5 p.c. à 12,6 p.c. et de 13,3 p.c. à 11,6 p.c.; et la France qui maintient son pourcentage à 10 p.c.

*
**

Il faut enfin tenir compte d'un troisième facteur qui a contribué à l'accroissement des importations : l'expansion de la consommation privée en U.E.B.L. Ainsi qu'il apparaît au tableau XI, l'indice des ventes

Tableau X.

Importations de biens de consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)			Indices de la valeur globale 1956/1955
	1954	1955	1956	
<i>Produits alimentaires</i>	11,9	12,1	13,4	111
<i>Produits animaux</i>	4,2	4,4	4,6	105
dont : lait et beurre	(2,1)	(2,2)	(2,0)	(91)
viandes et graisses	(1,5)	(1,6)	(1,8)	(112)
divers	(0,6)	(0,6)	(0,8)	(133)
<i>Produits végétaux</i>	7,7	7,6	8,8	116
dont : fruits	(1,6)	(1,7)	(1,9)	(112)
cafés et épices	(3,0)	(2,7)	(3,2)	(119)
légumes	(0,7)	(0,6)	(0,7)	(117)
vins et spiritueux	(0,9)	(0,9)	(1,0)	(111)
divers	(1,5)	(1,7)	(2,0)	(118)
<i>Produits autres que les produits alimentaires</i>	15,2	16,3	17,2	106
dont : textiles	(4,6)	(5,1)	(5,5)	(108)
véhicules automobiles, cycles	(1,9)	(1,8)	(1,7)	(94)
divers	(8,7)	(9,4)	(10,0)	(106)
Total ...	27,1	28,4	30,6	108

dans les grands magasins, celui du montant des transactions soumises au timbre et les crédits de financement des ventes à tempérament confirment cette évolution. Le Groupe d'Etude de l'Institut Solvay a évalué la consommation privée de la Belgique en 1956 à 326,9 milliards de francs contre 312,8 milliards en 1955. Celle-ci a cependant progressé à un rythme inférieur à celui des importations d'articles de consommation — 4 p.c. contre 8 p.c. Cette comparaison fait ressortir que la satisfaction de la demande de ce genre de biens a nécessité un recours accru aux marchés étrangers. Les achats à l'étranger de produits alimentaires ont augmenté de 11 p.c. et ceux d'articles non comestibles de 6 p.c.

Pour ce qui concerne les denrées, la progression est la plus sensible pour les produits de qualité, tels que le café, les vins et les viandes, qui représentent 60 p.c. de l'ensemble des produits alimentaires importés contre 57 p.c. en 1955. Cette évolution

met en relief les progrès rapides de l'élévation du niveau de vie dans l'U.E.B.L. Les achats de café

Tableau XI.

Indices du niveau de consommation en 1956

(Base : 1955 = 100)

	1956/1955
Indice du volume de la consommation alimentaire ¹	104
Indice des ventes ² :	
dans les grands magasins	106
dans les coopératives	106
Indice de la valeur des transactions soumises au timbre ¹	108
Indice du volume des importations de biens de consommation ³	110

¹ Source : Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de Louvain.

² Source : Institut National de Statistique (ajusté pour tenir compte des prix de détail).

³ Source : Banque Nationale de Belgique.

sont passés de 2,6 milliards à 3,1 milliards de francs. Le Brésil, qui constitue la principale source d'approvisionnement, a pu élargir sa part dans l'ensemble de 29,8 p.c. à 33,8 p.c. Il en est de même de Haïti dont la part passe de 9,6 p.c. à 13,8 p.c. En revanche, les ventes du Congo belge et de la Colombie sont en recul. On relève en dernier lieu que les Pays-Bas ont accru leurs exportations à destination de l'U.E.B.L. Ce pays revend vraisemblablement du café en provenance de l'Asie du Sud-Est.

Les importations de vins et de spiritueux n'accusent aucun changement notable quant à leur orientation géographique. Elles proviennent à concurrence de 60 p.c. de la France, le reste vient du Portugal, de l'Italie et du Royaume-Uni. Celles de fruits ont augmenté en valeur, mais ont diminué légèrement en quantité. Les oranges en constituent la principale rubrique — 34 p.c. Mais leur provenance s'est sensiblement modifiée; les Etats-Unis se situent au premier rang avec 50 p.c. au lieu de 26 p.c. et l'Espagne au second rang avec 30 p.c. au lieu de 58 p.c. des approvisionnements. Les bananes représentent 20 p.c. du total. Les trois pays fournisseurs sont la Colombie — 40 p.c. —, l'Equateur — 33 p.c. — et le Congo belge — 23 p.c. Un autre indice de l'amélioration progressive du niveau de vie est fourni par l'accroissement de la consommation de viande, en particulier, de la viande bovine. La production nationale n'a pas pu y faire face assez rapidement, ce qui a entraîné une progression assez marquée des importations en provenance des Pays-Bas pour ce qui concerne les viandes fraîches, de l'Argentine, du Brésil, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande pour ce qui concerne les viandes congelées. Les achats de ces dernières se sont élevés à 293 millions de francs contre 110 millions en 1955. Il n'en a pas été de

Tableau XII.

Importations de produits alimentaires prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1956
	1954	1955	1956	
Lait et fromages	54	54	54	1,5
Beurre	8	9	6	0,5
Viandes et graisses ...	102	103	118	1,8
Fruits	207	223	218	1,9
Cafés, épices	44	48	63	3,2
Légumes	128	93	99	0,7
Vins et spiritueux	57	59	64	1,0
Divers	623	686	812	2,8

même pour le beurre, dont les quantités importées n'ont cessé de fléchir sous l'influence d'un accroissement de la production nationale, qui couvre actuellement 90 p.c. de la demande intérieure, et d'une augmentation de la consommation de maga-

rine. Les Pays-Bas ont vu leur part revenir de 93 p.c. à 85 p.c.

Les importations de véhicules, d'autos et de cycles continuent de diminuer; l'installation en Belgique de chaînes de montage automobile a eu pour résultat de réduire l'entrée de voitures complètement montées. Elles sont revenues de 828 millions de francs à 752 millions, représentant 12.000 automobiles. Cette diminution affecte principalement les marques américaines et allemandes. Les Pays-Bas sont devenus le premier fournisseur, avec un tiers de l'ensemble. Les achats de motocyclettes sont également en recul; en revanche ceux de scooters et de vélomoteurs sont en progrès, leur usage se répandant de plus en plus; l'Allemagne fédérale a pu élargir sa part sur le marché belge aux dépens des Pays-Bas et de l'Italie. Il convient aussi de souligner le développement rapide des importations d'appareils de télévision, lesquelles ont atteint 227,1 millions de francs en 1956 contre 134 millions et proviennent presque toutes des Pays-Bas et de l'Allemagne fédérale.

Bien que l'U.E.B.L. ait accru ses importations de fabrications métalliques ayant le caractère de biens de consommation durables, la part de celles-ci dans l'ensemble des livraisons au marché intérieur est revenue de 50 p.c. en 1955 à 39 p.c. en 1956.

Tableau XIII.

Importations de produits non comestibles prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1956
	1954	1955	1956	
Produits textiles d'habillement et d'ameublement .	19,5	23,6	25,6	5,5
Véhicules, automobiles, motos, cycles	31,1	27,5	27,4	1,7
Divers	491,8	501,0	485,3	10,0

La demande d'articles textiles s'est ranimée à partir de mars 1956. Elle a gagné en ampleur lors de la crise de Suez. Par rapport à 1955, l'indice des ventes à la consommation, ramené au prix de 1953, accuse une progression de 7 p.c. Celle-ci s'est accompagnée d'un nouvel accroissement de l'ordre de 8 p.c. des achats à l'étranger de tissus de coton et de laine, de bonneterie et de vêtements. Comme les tissages de rayonne subissaient une concurrence fort vive de la part des producteurs étrangers, le Gouvernement a instauré en décembre 1955 une taxe spéciale à l'entrée de 30 fr. au kilo sur les tissus de rayonne imprimés importés de l'Europe orientale. De plus, il a fixé un contingent annuel, entré en vigueur le 1^{er} juillet 1956, aux importations de ces produits en provenance du Japon. La répartition des importations de l'ensemble des articles textiles suivant les pays de provenance accuse peu-

de changements significatifs; les Pays-Bas maintiennent leur position sur le marché belgo-luxembourgeois à raison de 37 p.c. du total. La France et l'Allemagne fédérale livrent respectivement 13 p.c. et 12 p.c. Le Royaume-Uni enregistre un recul de 12 p.c. à 9 p.c. au profit de l'Italie — 8 p.c. au lieu de 7 p.c.

*
**

L'orientation géographique de l'ensemble des importations, publiée au tableau C repris en annexe, accuse peu de changements notables. La zone U.E.P. intervient dans le total à concurrence de 66,3 p.c. en 1956 contre 67,9 p.c. en 1955. La raison de cette évolution doit être recherchée dans l'accroissement substantiel des besoins de l'U.E.B.L. en biens de production et d'équipement. Comme les surplus exportables de ces produits tendaient à diminuer en Europe occidentale par suite de l'expansion rapide de la demande intérieure de chaque pays, l'U.E.B.L. s'est adressée surtout aux États-Unis et au Canada et accessoirement au bloc soviétique pour couvrir ses besoins. L'industrie lourde a acheté plus de charbon et de coke aux États-Unis et plus de fonte à l'U.R.S.S. L'industrie textile a accru ses approvisionnements en fibres aux États-Unis et en Amérique latine. L'agriculture et les industries alimentaires se sont tournées davantage vers l'Amérique du Nord et l'Afrique. Mais l'industrie diamantaire a élargi ses achats de pierres brutes en Afrique au détriment des États-Unis. Il n'en fut pas de même pour les achats de biens de consommation. La participation de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique, à l'exception du Congo belge, accuse une faible augmentation, tandis que celle des territoires belges d'outre-mer et des pays de l'U.E.P. a légèrement fléchi.

*
**

LES COURANTS D'EXPORTATION.

L'U.E.B.L. a exporté en 1956 pour 158,1 milliards contre 139 milliards de francs l'année précédente. Les livraisons à l'étranger ont atteint ainsi leur niveau le plus élevé : elles dépassent de 19 p.c. le chiffre de 1951, de 40 p.c. celui de 1953 et de 13,7 p.c. celui de 1955. Ce progrès tient autant à l'accroissement des quantités demandées par l'étranger qu'à la hausse des prix mondiaux, notamment dans le domaine de la métallurgie.

Lorsqu'on examine l'incidence des exportations sur l'économie belgo-luxembourgeoise, on constate que leur part dans la formation du produit national brut n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Si l'on prend comme base de calcul les évaluations faites par le Groupe d'Etudes de l'Institut Solvay, elle a atteint successivement 25,6 p.c. en 1954, 29,1 p.c. en 1955 et 31,6 p.c. en 1956. Ces chiffres révèlent que la dépendance de l'économie belgo-

luxembourgeoise envers les débouchés extérieurs s'est encore accentuée cette année.

Toutefois, si la demande étrangère a été le principal facteur de soutien de l'activité économique belgo-luxembourgeoise, son intensité tend à diminuer. En effet, la progression des ventes a été moins vive; d'une année à l'autre, son rythme d'expansion revient de 21 p.c. à 13,7 p.c. Il était resté très rapide au premier semestre de l'année passée, mais un fléchissement s'est produit pendant les mois suivants à tel point que les expéditions de décembre furent inférieures de 6,8 p.c. à celles du mois correspondant de 1955. Cette évolution résulte à la fois d'un ralentissement dans l'expansion de la production industrielle, de l'augmentation de la consommation et des investissements intérieurs et d'une diminution des prix à l'exportation de certains produits, notamment le cuivre raffiné.

Tableau XIV.

Valeur des exportations par secteur de production

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Montant des exportations (milliards de francs)			Pourcentage par rapport au total 1956
	1954	1955	1956	
Textiles et vêtement	22,6	23,4	25,4	16,1
Sidérurgie	21,6	29,7	36,0	22,8
Fabrications métalliques ...	20,7	25,4	27,7	17,5
Industrie des métaux non ferreux	10,8	12,8	14,9	9,4
Industries chimiques	9,9	10,5	11,4	7,2
Industrie houillère	4,9	6,3	5,7	3,6
Industrie diamantaire	4,3	5,6	7,1	4,5
Industrie pétrolière	2,9	3,7	4,9	3,1
Agriculture	2,7	3,1	3,9	2,5
Industries alimentaires ...	2,5	3,0	3,2	2,0
Industrie du verre et des glaces	2,5	3,4	3,9	2,5
Industries du papier et des arts graphiques	1,6	1,9	2,2	1,4
Industrie des peaux et cuirs	1,2	1,3	1,3	0,8
Cimenteries	1,0	1,1	1,1	0,7
Industrie du caoutchouc ...	0,7	0,9	1,1	0,7
Carrières	0,7	0,8	0,9	0,6
Industrie du bois et des meubles	0,6	0,9	1,1	0,7
Industrie céramique et bri- queteries	0,3	0,4	0,4	0,2
Industrie du tabac	0,1	0,1	0,2	0,1
Divers	3,6	4,7	5,7	3,6
Totaux ...	115,2	139,0	158,1	100,0

Toutes les branches de l'économie, à l'exception de l'industrie houillère, ont réussi à maintenir et, le plus souvent, à développer leurs ventes à l'étranger. La sidérurgie a accusé le progrès le plus important en valeur absolue et sa part relative dans l'ensemble est passée de 21,4 à 22,8 p.c. au détriment de l'industrie houillère, de l'industrie des fabrications métalliques et de l'industrie textile.

La sidérurgie belgo-luxembourgeoise a largement bénéficié de l'expansion de la demande dans tous les pays. Bien que l'année 1955 ait déjà été par-

ticulièrement favorable, l'indice du volume des exportations a accusé une nouvelle hausse de 9 p.c., tandis que la valeur unitaire moyenne d'une tonne exportée est passée de 1955 à 1956 de 5.580 fr. à 6.230 fr. Le taux d'accroissement de 11 p.c. dépasse la majoration aussi bien des prix de barème applicables aux ventes dans la C.E.C.A. que celle des cotations minima fixées par l'Entente de Bruxelles pour

les livraisons aux pays en dehors de la C.E.C.A. En effet, les prix de barème des aciers marchands, considérés comme représentatifs de la tendance générale, ont été portés de 5.250 fr. la tonne au début de 1956 à 5.500 fr. au début de 1957 et les minima à l'exportation vers les pays tiers ont été relevés de 5.400 fr. la tonne à 5.900 fr. au cours de la même période.

Tableau XV.

Exportations de la sidérurgie

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs (milliards de francs) 1956	Indices du volume 1956/1955	Indices de la valeur unitaire moyenne 1956/1955
	1955	1956			
Total général	5.322	5.776	36,0	109	111
dont :					
Lingots, blooms, billettes et largets	421	375	1,8	89	115
Barres et profilés laminés à chaud	2.607	2.867	16,7	110	115
Larges plats et tôles sans revêtement	1.223	1.364	9,8	111	110
Fil machine simplement filé à chaud	273	289	1,6	106	109
Feuillards laminés à chaud et feuillards pour fer-blanc	394	397	2,2	101	107
Tôles de fer ou d'acier avec revêtement	247	272	2,8	110	101

Dans l'orientation géographique des exportations sidérurgiques, on relève principalement une diminution de la part des pays membres de la C.E.C.A. Ce fait tient au recul sensible des ventes à l'Allemagne fédérale où toutes les importations d'acier ont fléchi parallèlement au développement de sa production sidérurgique. Aussi, les expéditions belgo-luxembourgeoises sont-elles revenues de 1.04 à 0,79 million de tonnes. En revanche, les positions acquises sur le marché français ont été consolidées. Les Pays-Bas, qui ont vu leur part réduite de 14,1 à 12,6 p.c., sont redevenus notre principal client avant l'Allemagne fédérale.

Les débouchés situés en dehors de la C.E.C.A. ont pris plus d'importance en 1956. Ils ont représenté 64 p.c. contre 43 p.c. en 1955. Les Etats-Unis ont doublé leurs achats, les portant à 458.700 tonnes, soit presque autant qu'en 1951. Les livraisons au Royaume-Uni sont passées de 330.400 à 361.500 tonnes et les efforts de pénétration sur le marché de l'Inde ont porté leurs fruits. Le Japon et l'U.R.S.S. ont également accru leurs achats dans une proportion appréciable. Les expéditions vers le Congo belge accusent une légère augmentation; elles couvrent toujours la presque-totalité de ses besoins. Par contre, les exportations à destination de l'Amérique latine se sont ressenties des mesures prises par plusieurs pays pour redresser leur balance de paiements.

Il apparaît ainsi que l'expansion des ventes à l'étranger au cours de 1956 a porté principalement vers les grands pays producteurs d'acier tels que les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'U.R.S.S. et le Japon. De ce fait, il est peu probable qu'elle ait un caractère durable.

L'industrie des fabrications métalliques a encore élargi ses débouchés extérieurs. Ses exportations se sont accrues au cours des dernières années dans une proportion supérieure aux ventes sur le marché intérieur. A l'heure actuelle, elles représentent en valeur un peu plus de 35 p.c. des expéditions totales. On

Tableau XVI.

Exportations des fabrications métalliques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs (milliards de francs)		Indices du volume 1956/ 1955	Indices de la valeur unitaire 1956/ 1955
	1955	1956		
Total général	25,4	27,7	105	104
dont :				
Tréfilerie, étirage, laminage à froid	3,7	3,9	104	101
Tubes d'acier soudés ou étirés	0,9	1,1	132	100
Machines utilisées dans les mines, constructions et autres industries	3,5	4,0	113	102
Ponts, charpentes, grosse chaudronnerie	0,8	0,7	73	110
Constructions navales	2,0	2,0	84	115
Véhicules pour voies ferrées	1,3	1,4	107	84
Automobiles, cycles, aéro- nautique	3,0	4,5	137	107
Constructions électriques ...	4,3	4,9	111	102
Armurerie	2,2	1,4	43	141

constate cependant un léger ralentissement en 1956 : le taux d'accroissement annuel revient en effet de 19 p.c. en 1955 à 17 p.c. en 1956. Ceci tient au fléchissement des investissements dans les divers pays qui ont adopté des mesures restrictives d'ordre financier et monétaire. Ainsi, d'après le récent

rapport annuel de l'O.E.C.E., le pourcentage d'augmentation des investissements pour l'ensemble des pays membres a été, suivant des évaluations provisoires, de 6 p.c. en 1956 contre 11 p.c. en 1955.

La part des industries des fabrications métalliques dans les exportations totales de l'U.E.B.L. a également diminué de 18,3 à 17,5 p.c., nonobstant une augmentation de 5 p.c. de l'indice du volume de leurs ventes à l'étranger et une nouvelle hausse de prix. Ce résultat global est réparti d'une façon très inégale entre les différents secteurs. Les meilleurs chiffres ont été enregistrés par le groupe « automobiles, cycles, aéronautique » et par le secteur des tubes d'acier, qui bénéficie de l'expansion des industries pétrolières dans le monde. Les ventes de machines et de constructions électriques, c'est-à-dire de produits finis qui incorporent une valeur ajoutée importante, se sont accrues d'une façon très satisfaisante. La demande de machines textiles a été particulièrement vive. Par contre, les livraisons d'armes marquent un recul important.

Le phénomène le plus frappant dans l'orientation géographique des exportations est un nouvel accroissement de la part des Pays-Bas, qui passe de 23,8 p.c. à 30,3 p.c. des ventes totales à l'étranger. Comme auparavant, une large gamme de produits y

participe. Il s'avère ainsi que dans l'industrie des fabrications métalliques, comme dans d'autres secteurs industriels, l'Union douanière de Benelux constitue un avantage non négligeable. Les achats effectués par l'Allemagne, en hausse sensible en 1955, se sont quelque peu réduits, contrairement à ceux de la France qui, dans un régime plus libre, reprendraient rapidement leur ampleur relative d'avant-guerre. Le Congo belge, principal débouché il y a quelques années, voit sa part dans les exportations de fabrications métalliques réduite de 13,2 à 11,2 p.c.; mais il faut tenir compte du fait que le Congo n'achète guère de voitures automobiles assemblées en Belgique, alors que celles-ci interviennent à concurrence d'un pourcentage important dans les ventes aux Pays-Bas. Le commerce avec l'Amérique du Nord continue à évoluer favorablement sans que sa composition traditionnelle se modifie. Par ailleurs, les marchés de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique ont conservé une place importante dans les exportations de fabrications métalliques. Il en est de même de l'U.R.S.S. qui a pris livraison de plusieurs navires.

Les exportations de *métaux non ferreux* accusent un accroissement de 16 p.c., dû autant à l'augmentation des quantités expédiées qu'au relèvement de

Tableau XVII.

Exportations de l'industrie des métaux non ferreux

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1956	Indices du volume 1956/1955	Indices de la valeur unitaire 1956/1955
	1954	1955	1956			
Total général	396	408	459	14,9	108	109
dont :						
a) <i>Métaux bruts</i> :						
Cuivre	127	124	136	6,3	109	110
Zinc	134	131	148	2,1	113	108
Plomb	50	56	74	1,2	132	110
Étain	12	11	10	1,1	90	111
b) <i>Demi-produits de</i> :						
Cuivre	39	42	42	2,1	102	111
Zinc	15	18	20	0,4	112	109

la valeur unitaire. Celle-ci ne paraît pas encore affectée par la forte baisse des métaux, qui a marqué les marchés mondiaux depuis le deuxième trimestre de 1956.

Les livraisons de *cuivre* qui représentent plus de la moitié des ventes globales de métaux non ferreux à l'étranger sont en net progrès. La valeur unitaire de ce métal est passée de 42,80 fr. le kilo en 1955 à 47,30 fr. en 1956. Toutefois, il s'agit là d'une moyenne annuelle fortement influencée par les ventes effectuées au début de l'année. Car l'analyse de l'évolution par semestre montre que le prix à l'exportation a fléchi de 51,20 fr. le kilo à 43,40 fr. le kilo.

Le premier client reste la France qui a acheté 28 p.c. du total. Elle est suivie de près par les Pays-

Bas qui ont pris 24 p.c. L'Allemagne fédérale vient au troisième rang avant les pays scandinaves. Il convient aussi de mentionner que l'U.R.S.S., l'Amérique latine et l'Asie ont sensiblement accru leurs achats, tandis que le Royaume-Uni les a réduits.

Ce sont également l'élargissement des débouchés et la hausse de la valeur unitaire qui caractérisent l'évolution des exportations de *zinc* et de *plomb*. Pour ce qui concerne le premier métal, le prix moyen à l'exportation est passé de 13,40 fr. au kilo à 14,50 fr. Les Etats-Unis ayant doublé leurs achats sont devenus le premier client. Ils ont dépassé l'Allemagne fédérale et la France qui constituaient les principaux débouchés extérieurs pour ce produit. Parmi les autres pays, ce sont le Royaume-Uni, les

Pays-Bas, l'Amérique latine et les pays asiatiques qui ont accru le plus leurs importations. Quant au second métal, la valeur unitaire du plomb s'est élevée à 16,30 fr. le kilo contre 14,90 fr. en 1955. Les courants à l'exportation n'ont guère changé; les principaux clients sont par ordre d'importance : les Pays-Bas qui ont acheté davantage, l'Allemagne fédérale et la France. Le Royaume-Uni a accru de manière sensible ses importations.

Les ventes d'étain se sont maintenues à leur niveau antérieur; la diminution des quantités exportées a été compensée par la hausse de la valeur unitaire de 99 fr. le kilo à 108,70 fr. Les principaux pays acheteurs sont restés les Etats-Unis et le Canada, à concurrence de 80 p.c. des livraisons belges. Enfin, il importe de mentionner, malgré sa faible importance dans l'ensemble, le progrès des exportations d'aluminium brut ou simplement ouvré,

notamment vers les Etats-Unis, les Pays-Bas et l'Amérique latine.

L'indice du volume des exportations de l'industrie textile s'est élevé à 111 par rapport à 1955, tandis que la régression de la valeur unitaire s'est ralentie; les chiffres trimestriels feraient même apparaître un changement de tendance très net, puisque les hausses de prix ont prédominé au cours des derniers mois de l'année. Pendant les trois années antérieures, l'expansion s'était manifestée uniquement dans les volumes exportés; elle était le fruit d'une pression constante sur les marges bénéficiaires et sur les coûts de revient. Une comparaison des indices du volume, repris au tableau XVIII, fait ressortir une proportion accrue d'articles finis dans les livraisons de produits textiles à l'étranger.

Si l'on fait abstraction des développements du dernier trimestre, la conjoncture est restée nette-

Tableau XVIII.

Exportations des industries textiles et du vêtement

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1956	Indices du volume 1956/1955	Indices de la valeur unitaire 1956/1955
	1955	1956			
Total général	380,3	396,3	25,4	111	98
<i>Matières premières</i>	183,3	190,0	7,3	107	96
dont : laine et poils	34,1	36,4	4,1	107	100
lin	86,5	85,4	2,1	107	89
fibres synthétiques	14,1	14,1	0,4	100	90
<i>Filés</i>	64,7	64,1	5,5	104	100
dont : filés de laine et poils	12,7	14,3	2,8	113	101
filés de coton	22,8	20,7	1,5	91	98
filés de lin, chanvre et ramie ...	5,0	5,1	0,3	103	93
filés de fibres artificielles et synthétiques de verre	6,6	7,6	0,6	116	102
<i>Tissus de type standard</i>	50,3	52,0	5,9	113	97
dont : tissus de coton	21,3	22,3	2,4	104	97
étoffes de laine et poils	5,6	7,2	1,8	130	96
étoffes de lin, chanvre et ramie	4,7	4,8	0,5	101	99
étoffes de jute	14,0	11,3	0,3	81	111
étoffes de fibres synthétiques ...	4,7	6,4	0,9	134	95
<i>Bonneterie</i>	2,1	2,8	1,4	141	95
<i>Vêtements</i>	2,4	3,2	0,8	139	107
<i>Couvertures</i>	7,6	7,1	0,3	94	113
<i>Tapis, tapisseries</i>	31,3	36,2	2,8	118	98

ment plus favorable à l'industrie lainière qu'à celle du coton. Mais contrairement à l'évolution pendant l'année antérieure, la progression des ventes à l'étranger a porté principalement sur les tissus et, dans une mesure moindre, sur les filés et les matières premières. Les statistiques douanières ne font aucune distinction entre les tissus peignés et les tissus cardés, mais on sait que l'augmentation des exportations est due exclusivement aux premiers. Les livraisons au marché néerlandais ont accusé un nouveau progrès important. Par ailleurs, le prix des tissus exportés s'élève à plus du double de celui des

tissus importés des Pays-Bas, ce qui semble prouver que Benelux conduit à une spécialisation; les fabricants néerlandais produisent les cardés bon marché, tandis que la Belgique couvre une partie importante de la demande néerlandaise en tissus peignés.

Dans le secteur des tapis de laine, un recul des expéditions vers les pays scandinaves et l'Allemagne a été plus que compensé par un élargissement des débouchés aux Pays-Bas, aux Etats-Unis et au Canada. C'est dans ce dernier pays que les achats de tapis de laine belges sont les plus élevés par tête d'habitant.

L'industrie cotonnière n'a bénéficié qu'au deuxième semestre du revirement de la demande de produits textiles. Les ventes de filés de coton à l'étranger se sont inscrites en recul par rapport à l'année précédente; elles sont dirigées très unilatéralement vers les Pays-Bas, qui représentent 64 p.c. des débouchés extérieurs. L'indice du volume des exportations de tissus, en hausse de 4 p.c., a regagné à peu près son niveau de 1954, mais la valeur unitaire a diminué de 3 p.c., en dépit du redressement des prix au dernier trimestre. L'amélioration concerne principalement les pays voisins de l'Europe et l'Amérique du Nord. La position des produits belges en Indonésie s'est détériorée, mais de nouvelles possibilités sont offertes par une opération triangulaire de fournitures de fils et de tissus à ce pays contre paiement en coton brut américain. Les exportations de couvertures de coton ont subi une nouvelle diminution à la suite du fléchissement des achats effectués par le Ruanda-Urundi et le Kenya-Ouganda. En ce qui concerne les tapis de coton, la diminution des ventes sur les marchés européens et américains a été compensée par une augmentation de 40 p.c. des livraisons au Royaume-Uni. Les exportations d'épinglés de coton marquent un recul d'environ 15 p.c., surtout vers l'Allemagne fédérale et les pays scandinaves.

Contrairement à la situation dans les industries du coton et de la laine, l'amélioration du volume des ventes de l'industrie du lin est localisée principalement au stade des matières premières; mais c'est précisément à ce stade-là que la valeur unitaire a subi une baisse de 11 p.c., tandis qu'elle a peu changé pour les tissus. Les filateurs belges ont pu exporter vers la France pour la première fois depuis 25 ans; ce fait illustre la vigueur de la reprise de la demande dans ce pays au deuxième semestre de l'année. Cependant, l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas sont restés les principaux clients: ils ont absorbé respectivement 32 et 20 p.c. des livraisons. Celles de tissus de lin dépendent essentiellement du marché américain dont la part dans les expéditions totales est passée de 63 à 66 p.c.; les Pays-Bas et la Suède suivent avec respectivement 4,6 et 4,1 p.c. Les droits d'entrée aux Etats-Unis ont été majorés pour certains produits, qui représentent environ 10 p.c. des ventes belges de tissus de lin dans ce pays.

La substitution du lin au chanvre se poursuit sous l'effet des difficultés d'approvisionnement en Italie pour ce dernier produit. Les exportations de ficelles et de cordages ont pu être maintenues, tandis que celles de filés ont subi une diminution.

Dans l'industrie du jute une nouvelle régression importante de l'indice du volume exporté de produits finis contraste avec la hausse de leur valeur unitaire. C'est que la matière première a notablement renchéri. Cette industrie doit lutter contre la concurrence particulièrement forte des producteurs asiatiques, qui disposent sur place de la matière première à un prix très avantageux. Ainsi, la production de

l'Inde couvre à elle seule 60 p.c. des besoins mondiaux, tandis que celle du Pakistan est en plein développement. Les livraisons belges aux Etats-Unis ont légèrement augmenté, mais elles sont inférieures au niveau atteint en 1954; elles n'interviennent qu'à concurrence de 2 p.c. dans les importations américaines de tissus de jute contre 3,1 p.c. en 1954. Les pourcentages correspondants pour l'Inde sont de 83,4 et 82,4 p.c. Par contre, les ventes belges de fils pour tapis sont en progrès, en raison de l'extension qu'a prise récemment un nouveau procédé de fabrication de tapis.

Les exportations d'étoffes de fibres synthétiques poursuivent leur expansion fondamentale, mais leur valeur unitaire a subi une nouvelle diminution.

Parmi les différents secteurs de l'industrie textile, celui de la bonneterie est resté le plus favorisé: l'indice du volume exporté a accusé une nouvelle progression de 41 p.c., mais la valeur unitaire a diminué de 5 p.c. comme pendant l'année antérieure. Les exportations sont dirigées à concurrence de 88,2 p.c. vers les Pays-Bas, contre 86 p.c. en 1955 et 72 p.c. en 1953. Le progrès réalisé en 1956 concerne principalement les bas en nylon, matière qui se substitue à la rayonne.

L'expansion des ventes de vêtements à l'étranger n'est pas moins importante; au surplus, leur valeur unitaire s'est accrue de 7 p.c., alors qu'elle avait diminué de 5 p.c. en 1955.

Dans l'orientation géographique des exportations totales de produits textiles, les Pays-Bas se distinguent de plus en plus comme débouché principal: ils ont reçu 30,8 p.c. du montant des expéditions contre 27,5 et 26,5 p.c. pendant les deux années antérieures. L'Allemagne fédérale s'est maintenue à la deuxième place avec une part de 13,6 p.c. contre 12,7 p.c. l'année précédente. Le pourcentage de l'Amérique du Nord, qui avait déjà fortement développé ses achats de produits textiles belges en 1955, est resté à 10,6 p.c.; le Royaume-Uni et la France suivent avec respectivement 9,3 et 7 p.c. En ce qui concerne le commerce avec l'Amérique du Nord, ce sont surtout les ventes au Canada qui ont pris de l'extension. Un nouvel accord commercial a offert certaines possibilités de livraisons à l'U.R.S.S., mais le pourcentage de l'ensemble du bloc soviétique dans les exportations de produits textiles a diminué de 4,1 à 3,2 p.c. La même tendance a prédominé dans les ventes en Asie, en Afrique et en Amérique latine, notamment à la suite de la situation politique instable dans certains pays de ces continents. Il apparaît aussi que les débouchés se sont rétrécis dans des parties du monde où les besoins en produits textiles, principalement de qualité moyenne, sont énormes. Ce phénomène explique également l'augmentation relative des articles de qualité dans les ventes totales.

Les exportations des industries chimiques ont poursuivi leur expansion, l'indice des quantités expédiées étant supérieur de 10 p.c. à celui de l'année précé-

dente. Mais contrairement à la situation dans de nombreux autres secteurs industriels, la valeur unitaire des exportations n'a guère augmenté; il en est ainsi depuis plusieurs années, à l'exception de 1955.

Tableau XIX.

Exportations des industries chimiques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices du volume 1956/ 1955	Indices de la valeur unitaire 1956/ 1955
	1955	1956		
Total général	10,5	11,4	110	99
dont :				
Produits chimiques inorganiques	1,7	1,8	104	103
Produits chimiques organiques	0,5	0,6	129	90
Produits pour la teinture et le tannage	0,3	0,3	104	97
Produits pharmaceutiques ..	0,6	0,8	127	103
Engrais manufacturés	4,0	4,2	109	97
Fournitures photographiques et cinématographiques ...	1,6	1,8	112	101

Les livraisons totales d'engrais manufacturés se sont accrues de 2.327 à 2.542 milliers de tonnes, soit de 9 p.c., nonobstant le blocage du Canal de Suez, qui a brusquement arrêté les livraisons d'engrais azotés vers les marchés d'Extrême-Orient. Or, ceux-ci absorbaient traditionnellement 62 p.c. des exportations.

Les progrès ont été particulièrement sensibles dans les secteurs des produits chimiques organiques et des produits pharmaceutiques; les premiers ont toutefois été affectés par des baisses de prix. Il en est de même des produits photosensibles, grâce à une politique active de ventes à l'étranger. Les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale, eux-mêmes gros producteurs, sont restés les meilleurs clients pour ces produits; ils ont pris respectivement 19 p.c. et 15 p.c. des exportations de ce secteur industriel.

Tableau XX.

Exportation des charbonnages, raffineries de pétrole, verreries et glaceries, cimenteries

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1956	Indices du volume 1956/1955	Indices de la valeur unitaire 1956/1955
	1955	1956			
Combustibles solides	8.339	6.008	5,7	74	121
Huiles minérales	2.466	3.190	4,9	125	106
Verres et glaces :	357	380	3,9	106	107
dont : verre à vitre non travaillé	(217)	(234)	(1,8)	(108)	(106)
glaces polies	(51)	(51)	(0,9)	(100)	(109)
gobeletterie et autres objets en verre	(9)	(10)	(0,4)	(108)	(106)
Ciments	1.925	1.657	1,0	86	105

L'industrie diamantaire a continué de bénéficier d'une forte demande étrangère. L'augmentation des revenus aux Etats-Unis a élargi les possibilités de ventes d'articles de luxe sur ce marché. C'est pourquoi l'accroissement des exportations de l'industrie diamantaire porte en ordre principal sur les pierres de joaillerie, dont le marché américain a pris 57 p.c. en 1956. La haute conjoncture a également stimulé les ventes de diamants industriels. Les meilleurs clients sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni et les Pays-Bas qui ont acheté respectivement 39 p.c., 18 p.c. et 17 p.c. des ventes totales.

L'accroissement de la consommation intérieure de houille et d'agglomérés, la faible élasticité de la production de l'industrie charbonnière et l'épuisement complet des stocks sur les carreaux des mines ont provoqué un recul des exportations de charbons de 7,6 millions de tonnes en 1955 à 5,1 millions en 1956, soit de 33 p.c. Cette réduction a porté principalement sur les fournitures aux pays qui avaient bénéficié de livraisons accrues pendant les deux années antérieures. Elle a été de 50 p.c. pour l'Allemagne fédérale, de 52 p.c. pour le Royaume-Uni et de 35 p.c. pour les Pays-Bas, qui sont restés cependant les meilleurs clients. Les expéditions vers les autres pays n'ont subi que des réductions minimales.

En dépit de la demande élevée émanant des industries belges, les ventes de coke à l'étranger ont progressé de 19 p.c., passant de 770 milliers de tonnes en 1955 à 920 milliers de tonnes en 1956. Cet accroissement substantiel tient à la mise en service de nouvelles capacités de production.

L'indice de la valeur unitaire à l'exportation de combustibles solides reflète les relèvements successifs des prix des charbons et des cokes en Belgique.

Les exportations d'huiles minérales se sont fortement développées, parallèlement à la consommation européenne de ces produits. A une augmentation de 25 p.c. des quantités expédiées s'est ajoutée une amélioration appréciable de la valeur unitaire; aussi les ventes à l'étranger, exprimées en francs, se sont-elles accrues de 32 p.c., malgré la

crise de Suez, qui a freiné l'activité des raffineries pendant le dernier trimestre de l'année. La part des Pays-Bas s'élève à 37 p.c. des livraisons, contre 27 p.c. en 1953. L'Allemagne fédérale vient au second rang avec une importance relative de 11 p.c. Les fournitures de soute aux navires étrangers se sont stabilisées à 18 p.c. du total.

Les *verreries* n'ont pu maintenir le rythme d'accroissement extraordinaire de leurs exportations; l'indice du volume de celles-ci a augmenté de 6 p.c. contre 32 p.c. en 1955. Le ralentissement de la construction dans certains pays et la régression de l'activité dans l'industrie automobile aux Etats-Unis ont affaibli la demande extérieure. L'Amérique du

Nord a néanmoins absorbé 35 p.c. de la valeur totale exportée contre 32 p.c. en 1955.

Les expéditions de *ciment* vers les marchés extérieurs ont accusé un repli. Cette détérioration a pour cause le développement continu des capacités de production à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, au Canada et en Amérique latine, et l'accroissement de la concurrence de la part des producteurs polonais, portugais, israéliens et tchécoslovaques. Par contre, le marché néerlandais s'est élargi au point qu'il achète la moitié environ des livraisons. La hausse de la valeur unitaire provient essentiellement d'une majoration des prix de vente aux Pays-Bas.

Tableau XXI.

Exportations des industries alimentaires, diamantaire, de l'agriculture, des industries du papier et des arts graphiques, des cuirs, du caoutchouc, des carrières, des industries du bois et des meubles, de la céramique et du tabac

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices du volume 1956/1955	Indices de la valeur unitaire 1956/1955
	1955	1956		
<i>Industries alimentaires</i>	3,01	3,21	101	97
dont : minoteries	(0,35)	(0,44)	(127)	(98)
corps gras	(0,89)	(0,60)	(67)	(92)
sucres et sucreries	(0,79)	(0,98)	(95)	(104)
préparations de viandes et poissons	(0,20)	(0,23)	(123)	(94)
préparations à base de farine ou féculés	(0,24)	(0,22)	(92)	(101)
<i>Industrie diamantaire</i>	5,62	7,12	—	—
<i>Agriculture</i>	3,06	3,94	116	111
dont : viandes	(0,28)	(0,35)	(120)	(103)
horticulture	(0,35)	(0,40)	(114)	(101)
culture maraîchère	(0,99)	(1,18)	(90)	(132)
céréales	(0,11)	(0,32)	(264)	(110)
<i>Industries du papier et des arts graphiques</i>	1,85	2,23	123	98
dont : imprimés	(0,72)	(0,89)	(121)	(101)
articles manufacturés en pâte de bois, en papier et carton	(0,18)	(0,17)	(96)	(101)
autres papiers et cartons	(0,71)	(0,91)	(137)	(93)
<i>Industrie des cuirs</i>	1,25	1,31	103	101
dont : cuirs	(0,41)	(0,44)	(117)	(92)
pelletteries	(0,21)	(0,23)	(85)	(126)
<i>Industrie du caoutchouc</i>	0,86	1,05	122	100
<i>Carrières</i>	0,78	0,92	110	106
<i>Industrie du bois et des meubles</i>	0,90	1,08	115	102
<i>Industrie céramique</i>	0,35	0,41	109	107
<i>Industrie du tabac</i>	0,14	0,18	131	98

Les *industries du papier et des arts graphiques* sont, depuis trois ans, particulièrement favorisées par la demande extérieure dont la fermeté traduit le relèvement des niveaux de vie. L'indice du volume des ventes a accusé une nouvelle augmentation de 23 p.c. contre 17 p.c. pendant l'année précédente. Malgré cet accroissement de la demande, la valeur unitaire des exportations a peu changé ces dernières années. Les Pays-Bas et la France sont restés les principaux débouchés : ils sont intervenus respectivement à concurrence de 34 et 30 p.c. dans le montant total des exportations. C'est surtout la France qui a intensifié ses achats au cours de 1956.

L'accord contingentaire relatif au commerce intra-Benelux conclu avec les fabricants néerlandais a été reconduit pour un nouveau terme d'un an.

Les exportations de *denrées alimentaires* ont augmenté en valeur de quelque 6,6 p.c. grâce surtout aux ventes de sucre. En sus du contingent imparti à la Belgique par les accords de Londres, l'U.E.B.L. a livré l'excédent de sa production aux Pays-Bas. Les exportations de farine, de céréales, de chocolat, de malt et de bière se sont accrues également. Cependant, la part proportionnelle des produits alimentaires dans l'ensemble des exportations est en légère régression.

L'Allemagne, qui était devenue le principal client en 1955, a réduit considérablement ses achats qui ne représentent plus que 14,3 p.c. des exportations totales contre 21,7 p.c. en 1955. Le commerce intra-Benelux marque une progression très sensible, le marché hollandais constituant actuellement le plus important débouché pour l'industrie alimentaire belge. Celle-ci a perdu par ailleurs les avantages qu'elle avait acquis dans les pays du bloc soviétique, mais elle a regagné le terrain perdu en 1955 sur les marchés congolais et africain.

Les livraisons du secteur agricole se sont accrues en volume et en valeur. Nos exportations de céréales ont triplé grâce notamment aux ventes accrues d'orge à la France. La diminution du volume des cultures maraîchères écoulées sur les marchés étrangers a été largement compensée par une hausse des valeurs unitaires.

La France constitue le débouché essentiel pour l'agriculture belge, tandis que les Pays-Bas absorbent une part décroissante des produits agricoles belges.

**

ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DES COURANTS D'ÉCHANGES

Le commerce extérieur s'est développé avec tous les pays. Les échanges avec les pays de l'U.E.P. ont également progressé dans les deux sens pendant le premier semestre de 1956; par contre, au cours du second semestre, seules les importations ont continué de s'accroître, tandis que les ventes accusaient une légère diminution, rétablissant ainsi un équilibre approximatif dans les relations entre l'U.E.B.L. et les pays membres de l'U.E.P.

Tableau XXII.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. avec les pays de l'U.E.P. et de la zone dollar

(Millions de francs)

Moyenne mensuelle	Pays de l'U.E.P.			Pays de la zone dollar		
	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations	Balance commerciale
1952 2 ^e semestre	6.589	6.626	+ 37	1.930	1.194	- 736
1953 1 ^{er} semestre	6.732	6.216	- 516	1.620	1.437	- 183
2 ^e semestre	6.907	6.669	- 238	1.518	1.202	- 316
1954 1 ^{er} semestre	7.010	6.536	- 474	1.664	1.063	- 601
2 ^e semestre	7.248	7.263	+ 15	1.607	1.209	- 398
1955 1 ^{er} semestre	7.839	8.093	+ 254	1.829	1.332	- 497
2 ^e semestre	8.251	8.736	+ 485	1.803	1.444	- 359
1956 1 ^{er} semestre	8.803	9.503	+ 700	2.205	1.887	- 318
2 ^e semestre	9.287	9.271	- 16	2.352	1.833	- 519

Peu de changements sont intervenus dans la répartition des courants commerciaux par groupes de pays. La zone dollar a pris une part croissante du commerce belgo-luxembourgeois aux dépens des pays de l'U.E.P. L'accroissement des importations en provenance des États-Unis revêt toutefois un caractère accidentel, en raison du déficit énergétique

et alimentaire dont l'U.E.B.L. a souffert en 1956. Quant aux exportations, celles-ci semblent consacrer les efforts faits par l'industrie belge pour pénétrer sur le marché américain.

Le renversement de la position commerciale de l'U.E.B.L. à l'U.E.P. provient essentiellement des relations avec l'Allemagne fédérale, et accessoire-

Tableau XXIII.

Orientation géographique des courants d'échanges de l'U.E.B.L.

(Pourcentages par rapport au total)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Études de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes de pays	Importations				Exportations			
	1953	1954	1955	1956	1953	1954	1955	1956
Pays de l'U.E.P.	67,6	67,1	67,9	66,3	68,4	71,9	72,7	71,2
Zone dollar	15,5	15,4	15,3	16,7	14,0	11,8	12,0	14,1
dont : États-Unis et Canada	(12,6)	(12,3)	(12,8)	(13,9)	(11,6)	(9,1)	(9,8)	(11,2)
Congo Belge et Ruanda-Urundi	7,5	7,7	8,2	7,4	5,8	5,5	4,8	4,5
Autres pays	9,4	9,8	8,6	9,6	11,8	10,8	10,5	10,2
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

ment, de la diminution des ventes à l'Italie et à la Grèce. Les exportations de l'U.E.B.L. vers l'Allemagne, qui avaient été fortement stimulées dans les années antérieures par les besoins de ce pays pour la reconstruction de l'industrie sidérurgique, ont fléchi quelque peu en 1956, la réduction des ventes de produits sidérurgiques dépassant largement les exportations accrues d'autres produits. Par contre, les importations en provenance de l'Allemagne ont augmenté de 23 p.c., soit, en valeur, plus d'un tiers de l'accroissement total des achats de l'U.E.B.L. aux pays de l'U.E.P. Les livraisons allemandes comprennent en majeure partie des produits ferreux, des automobiles et des machines. L'Allemagne reste notre premier fournisseur, mais passe au troisième rang parmi les clients, la France venant actuellement en seconde position.

Le commerce avec la France se caractérise par le développement très régulier des exportations. L'accroissement des importations de produits français est moins prononcé mais subsiste néanmoins, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des pays de l'U.E.P., où les achats à la France tendent à diminuer.

Les relations commerciales avec les Pays-Bas continuent d'évoluer favorablement et se caractérisent par la progression constante des exportations ainsi que par la variété des produits belges qui gagnent le marché néerlandais.

Le déficit vis-à-vis de la zone sterling s'est réduit grâce au boni important de 1,7 milliard laissé par le commerce avec l'Union Indienne, boni constitué par les ventes fortement accrues de produits sidérurgiques et de fabrications métalliques, tandis que les importations de produits cotonniers ont diminué de moitié. Par contre, les relations de l'U.E.B.L. avec l'Australie se sont encore détériorées, laissant un déficit de 2,3 milliards contre 1,9 milliard en 1955, les ventes de produits sidérurgiques, principale section à l'exportation, ayant fléchi de 43 p.c. en 1956. Les importations en provenance des pays de la zone sterling, fournisseurs d'huiles minérales, ont quelque peu diminué à la suite de la crise de Suez.

La nature des échanges avec le Royaume-Uni a peu varié en ce qui concerne les importations. Celles-ci se sont accrues dans des proportions assez semblables pour toutes les catégories de produits. Par contre, les exportations semblent se concentrer de plus en plus sur certaines fabrications — produits sidérurgiques, diamant —, tandis que les produits de l'industrie textile et alimentaire éprouvent plus de difficultés à pénétrer sur le marché anglais.

Le commerce avec l'Europe orientale a pris plus d'extension dans les deux sens, mais spécialement à l'importation, renversant ainsi la tendance amorcée en 1955. Les achats à la Pologne ont augmenté de moitié. Il en est de même pour la Tchécoslovaquie qui a bénéficié de la suppression de diverses restric-

Tableau XXIV.

Orientation géographique du commerce spécial de l'U.E.B.L.

(Milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Pays	Importations		Exportations		Balance commerciale	
	1955	1956	1955	1956	1955	1956
<i>Europe :</i>						
Pays membres de l'O.E.C.E. (métropoles) ¹	81,3	93,0	89,3	99,2	+ 8,0	+ 6,2
Europe orientale	4,3	5,2	4,9	5,4	+ 0,6	+ 0,2
Autres pays d'Europe	0,9	0,7	1,0	1,5	+ 0,1	+ 0,8
<i>Afrique :</i>						
Congo Belge et Ruanda-Urundi	11,7	12,1	6,6	7,1	- 5,1	- 5,0
Autres pays d'Afrique	4,5	6,4	5,3	5,8	+ 0,8	- 0,6
<i>Amérique :</i>						
Etats-Unis, Canada et Alaska	18,2	22,7	13,6	17,6	- 4,6	- 5,1
Amérique latine	7,2	8,5	6,6	6,6	- 0,6	- 1,9
<i>Asie</i>	10,1	10,8	9,0	12,4	- 1,1	+ 1,6
<i>Océanie</i>	4,0	4,2	1,8	1,4	- 2,0	- 2,8
Divers	—	—	0,9	1,1	+ 0,9	+ 1,1
Total ...	142,2	163,6	139,0	158,1	- 3,2	- 5,5
Pays de l'U.E.P. ²	96,5	108,5	101,0	112,6	+ 4,5	+ 4,1
Zone sterling	25,5	26,9	18,5	21,4	- 7,0	- 5,5
¹ dont : Pays-Bas	18,8	21,4	28,8	34,7	+ 10,0	+ 13,3
Allemagne Occidentale	19,7	24,3	16,3	16,1	- 3,4	- 8,2
France ³	17,7	19,5	13,9	16,9	- 3,8	- 2,6
Royaume-Uni	12,1	13,2	8,9	10,1	- 3,2	- 3,1
Suisse	2,9	3,3	3,8	4,8	+ 0,9	+ 1,5

² Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

³ Y compris la Sarre.

tions à l'entrée de marchandises tchécoslovaques dans l'U.E.B.L.

L'excédent commercial vis-à-vis des pays de l'Est a diminué de plus de 50 p.c. malgré l'amélioration des transactions avec l'U.R.S.S., amélioration due essentiellement aux exportations de produits sidérurgiques. Les importations de produits russes se sont accrues de quelque 20 p.c. et portent spécialement sur la fonte, tandis que les achats de bois sont en régression, les stocks accumulés par les importateurs belges en 1955 étant relativement importants. Si le commerce avec l'ensemble des pays du bloc soviétique a gagné en importance en 1956, il ne touche cependant qu'une gamme de produits assez réduite.

Les livraisons de produits belges au marché congolais qui se situaient à un niveau étale depuis plusieurs années, se sont développées en 1956. La valeur des importations en provenance de la Colonie a également augmenté en dépit du fléchissement des cours des grandes matières premières. L'U.E.B.L. absorbe environ un tiers des ventes totales de cuivre, de coton et de caoutchouc et la moitié des ventes de cacao.

Le commerce de l'U.E.B.L. avec les deux principaux pays de l'Amérique de Sud, le Brésil et l'Argentine, s'est nettement détérioré. Les importations traditionnelles — café, coton et laine — se sont accrues dans des proportions considérables, tandis que les exportations belges de produits sidérurgiques diminuaient fortement. L'accord de multilatéralisation des paiements conclu, le 17 novembre 1955, entre le Brésil d'une part, la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne d'autre part, a été étendu à l'Autriche, à la France et à l'Italie au cours de l'année 1956. La France et l'Allemagne sont les seuls pays de ce pool qui aient réalisé un solde favorable dans leurs relations commerciales avec le Brésil.

Le solde commercial vis-à-vis de la zone dollar est resté sensiblement le même qu'en 1955, contrairement à ce qui s'est passé chez les pays voisins, qui enregistrent des déficits plus importants en 1956 par suite du volume accru des importations. La légère détérioration de la balance commerciale U.E.B.L.-Etats-Unis a été compensée par des excédents accrus vis-à-vis du Venezuela et de la Colombie, nouveau membre de la zone dollar, par la disparition du déficit vis-à-vis du Canada et des Philippines et par un meilleur équilibre des échanges avec le Mexique.

L'U.E.B.L. a encore élargi sa part dans le commerce extérieur des Etats-Unis. En 1956, elle a augmenté ses achats de 30 p.c. et ses ventes de 24 p.c., alors que les exportations totales des Etats-Unis ont progressé seulement de 13 p.c. et les importations de 11 p.c. Les échanges entre l'U.E.B.L. et le Canada ont évolué de manière encore plus favorable puisque les ventes de produits belges ont augmenté de 76 p.c., tandis que les achats au Canada dimi-

naient de 8 p.c. Pour l'ensemble des deux pays considérés, si le déficit global a légèrement augmenté en valeur absolue, le coefficient de couverture des importations par les exportations s'est encore amélioré; au cours des trois dernières années, il est passé de 67 p.c. en 1954 à 75 p.c. en 1955 et à 78 p.c. en 1956.

Tableau XXV.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. avec les Etats-Unis et le Canada

(Millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Moyenne mensuelle	Importations	Exportations	Balance commerciale
1952	1.875	898	— 977
1953	1.279	1.090	— 189
1954	1.302	873	— 429
1955	1.513	1.136	— 377
1956	1.894	1.470	— 424

Les importations en provenance de l'Amérique du Nord ont augmenté de 60 p.c. en volume et de 25 p.c. seulement en valeur, en raison de la détérioration des prix des grandes matières premières. Des pourcentages d'augmentation supérieurs à la moyenne sont enregistrés par les groupes « combustibles, huiles minérales, céréales, coton et fruits », et surtout par celui des biens d'équipement à la suite d'une commande d'avions pour les transports publics s'élevant à quelque 900 millions de francs. Par contre, les importations de métaux non ferreux et d'automobiles ont fortement diminué, les premières sous l'effet de la chute des prix et les secondes en liaison avec le fléchissement de l'activité dans ce secteur.

La composition des importations est restée sensiblement la même : les céréales se maintiennent en tête des sections, les importations de froment ayant été particulièrement importantes pour compenser la déficience de la récolte indigène. D'autre part, le déficit énergétique de la Belgique a conféré plus d'importance au poste « combustibles ». Ainsi, l'accroissement de certains achats revêt un caractère assez temporaire et reflète des pénuries résultant de la haute activité économique ou des achats plutôt exceptionnels.

L'expansion des exportations, en moyenne de 29 p.c., présente par contre un aspect plus régulier et pourrait signifier une lente pénétration du marché américain par certaines industries belges.

L'industrie diamantaire reste la principale section à l'exportation, mais son importance relative a légèrement diminué. La sidérurgie vient en seconde position avec 21 p.c. du total contre 11 p.c. en 1955.

Tableau XXVI.

Imports en provenance des Etats-Unis et du Canada

(Millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	1955	1956
<i>Biens de production</i>	13.578	16.693
dont :		
Céréales	3.242	4.141
dont : froment, épeautre et méteil	(1.417)	(1.819)
orge	(645)	(631)
maïs	(526)	(540)
Parties et pièces détachées d'autos	2.274	2.224
Minerais de métaux non ferreux	280	204
Métaux bruts non ferreux	379	330
dont : plomb	(212)	(208)
Coton	721	1.033
Tabac	430	444
Combustibles	655	1.815
Huiles minérales	545	744
Produits chimiques	780	967
Biens de production divers servant indistinctement aux différents secteurs de production	1.995	2.024
<i>Biens de consommation</i>	2.245	2.440
Produits alimentaires	1.082	1.193
dont : élevage, viandes et graisses	(273)	(165)
fruits	(343)	(534)
Produits non alimentaires	1.164	1.247
dont : textiles	(223)	(253)
véhicules automobiles, cycles	(120)	(81)
<i>Biens d'équipement</i>	2.336	3.599
Total ...	18.159	22.732

Les ventes de métaux non ferreux ont également augmenté en volume, mais la faiblesse relative des prix a compensé l'accroissement des quantités exportées. Le secteur textile — second en ordre d'importance en 1955 — a pu accroître ses exportations de 9 p.c., malgré la mévente relative de la laine et l'insuccès des fibres synthétiques. Les autres sec-

teurs ont tous accru leurs livraisons; c'est notamment le cas de la chimie, des fabrications métalliques et des verreries et glaceries.

Les tarifs douaniers des Etats-Unis restent très protectionnistes, mais le Congrès a voté en 1956 une loi de simplification de la procédure douanière. Aux termes de cette loi, on retient en principe pour

Tableau XXVII.

Exportations vers les Etats-Unis et le Canada

(Millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	1955	1956
Sidérurgie	1.484	3.740
Métaux non ferreux	1.919	2.006
dont : étain	(862)	(869)
Textiles et vêtements	2.474	2.698
dont : fibres synthétiques	(245)	(54)
étoffes de lin, chanvre et ramie	(327)	(342)
étoffes de jute	(121)	(142)
étoffes de laine et poils	(58)	(50)
tapis et tapisserie	(928)	(1.137)
tissus de coton	(110)	(120)
Industrie diamantaire	3.493	4.135
Fabrications métalliques	1.546	1.876
Industries chimiques	722	884
Industrie du verre et des glaces	1.102	1.369
Divers	890	927
Total ...	18.630	17.635

la fixation du droit de douane la valeur à l'exportation, c'est-à-dire le prix auquel une marchandise est librement offerte en vente dans le pays d'origine pour l'exportation à destination des Etats-Unis. La valeur à l'étranger, c'est-à-dire le prix auquel la marchandise est offerte en vente dans le pays d'origine pour la consommation à l'intérieur de ce pays,

est abandonnée, sauf dans le cas où l'application du nouveau système aboutirait pour certains produits à une réduction de la valeur imposable atteignant 5 p.c. ou plus par rapport à celle retenue au cours de l'année fiscale 1954. Cette législation a prévu d'autre part une modification éventuelle de la loi anti-dumping.



Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1956

Orientation géographique des exportations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des ventes de chaque secteur

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Zones géographiques	Industries textiles et du vêtement	Fabrications métalliques	Sidérurgie	Industrie des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verres et glaces	Industrie des peaux et cuirs	Industries du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industrie pétrolière	Diverses industries	Total
<i>Europe :</i>																
Pays membres de l'OECE ¹ (métropoles)	73,3	52,4	56,4	75,6	51,1	61,0	31,1	83,0	98,4	40,2	77,2	77,9	59,4	78,5	72,6	62,7
Groupe soviétique ² ...	3,2	3,2	3,5	2,1	3,5	0,5	—	0,7	—	0,1	2,5	1,8	—	—	1,4	2,5
Autres pays d'Europe .	1,2	2,6	2,1	1,4	5,5	1,0	0,1	1,6	1,4	0,3	0,6	0,5	1,3	0,1	1,9	1,9
<i>Afrique :</i>																
Congo Belge et Ruanda-Urundi	2,5	11,6	3,2	0,7	4,1	7,7	—	5,0	0,1	1,8	5,0	9,2	8,9	2,3	5,1	4,5
Autres pays d'Afrique .	3,0	7,3	3,5	1,1	4,7	14,9	—	2,5	0,1	2,2	1,3	1,1	7,1	0,7	3,4	3,7
<i>Amérique :</i>																
Etats-Unis, Alaska et Canada	10,6	6,8	10,4	13,5	7,7	2,5	58,1	4,3	—	35,1	10,7	3,7	13,1	—	3,4	11,1
Amérique latine	1,1	7,3	7,1	2,4	5,4	2,7	0,8	0,6	—	7,4	1,5	1,4	5,5	—	1,9	4,2
<i>Asie</i>	3,8	7,9	12,9	3,2	16,9	9,4	9,4	2,2	—	6,5	1,1	3,4	4,5	0,4	7,2	7,8
<i>Océanie</i>	1,3	0,9	0,9	—	1,1	0,3	0,5	0,1	—	6,4	0,1	1,0	0,2	—	1,0	0,9
<i>Divers</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18,0	2,1	0,7
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P. ³ ...	78,8	62,4	69,2	78,3	62,9	82,5	39,9	87,4	98,4	52,1	79,2	82,6	69,4	79,4	80,5	71,2
Zone Sterling	13,7	10,5	18,0	6,5	16,1	18,0	21,5	15,1	12,3	16,3	6,4	3,8	6,2	1,6	13,8	13,5
Chiffres absolus (milliards de francs)	25,4	27,7	36,0	14,9	11,4	3,2	7,1	3,9	5,7	3,9	1,3	2,2	1,1	4,9	9,4	158,1
¹ dont :																
Pays-Bas	30,8	30,3	12,6	19,0	13,3	17,8	5,6	12,1	26,4	16,4	38,6	22,7	48,8	36,6	25,7	21,9
Allemagne occidentale	13,6	4,0	12,3	13,1	7,6	14,3	4,7	20,6	9,8	1,0	15,0	8,8	0,1	9,4	13,3	10,2
France	7,0	6,3	9,7	21,0	7,5	4,3	5,6	26,9	34,6	2,5	4,3	2,6	0,2	1,1	15,5	10,7
Royaume-Uni	9,3	2,3	6,4	4,4	5,1	9,6	12,7	12,1	12,3	5,7	4,8	2,8	0,2	0,9	8,0	6,4

² Le groupe soviétique comprend l'Albanie et l'Europe orientale, à l'exclusion de la Yougoslavie et de la Finlande.³ Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1956

Composition des exportations vers chaque zone géographique

Pourcentages par rapport à la valeur totale des ventes à chaque zone

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Pays O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique 1	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis, Alaska et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays U.E.P. 2	Zone sterling	Total
Industries textiles et vêtements	18,8	20,9	9,0	12,9	15,3	4,3	7,8	23,4	17,8	16,3	16,1
Sidérurgie	20,5	32,2	16,4	21,2	21,2	38,9	37,7	21,1	22,1	30,3	22,8
Fabrications métalliques ...	14,6	22,4	45,7	34,5	10,6	30,7	17,6	17,7	15,3	13,6	17,5
Industrie des métaux non ferreux	11,4	7,8	1,5	2,8	11,4	5,5	3,9	0,2	10,4	4,6	9,4
Industries chimiques	5,9	10,4	6,6	9,2	5,0	9,4	15,6	8,3	6,4	8,6	7,2
Charbonnages et cokeries ..	5,6	—	0,1	0,1	—	—	—	—	4,9	3,2	3,6
Industrie diamantaire	2,2	—	—	—	23,4	0,9	5,4	2,9	2,5	7,1	4,5
Industrie pétrolière	3,9	—	1,6	0,6	—	—	0,2	0,1	3,5	0,4	2,1
Agriculture	3,3	0,7	2,8	1,7	1,0	0,4	0,7	0,3	3,1	2,8	2,5
Industries alimentaires ...	2,0	0,4	3,5	8,1	0,5	1,3	2,4	0,5	2,3	2,7	2,0
Verreries et glaceries	1,6	0,1	1,0	1,5	7,8	4,4	2,0	17,1	1,8	3,0	2,4
Industries du papier et des arts graphiques	1,8	1,0	2,9	0,4	0,5	0,4	0,6	1,6	1,6	0,8	1,4
Industrie des peaux et cuirs ..	1,0	0,8	0,9	0,3	0,8	0,3	0,1	0,1	0,9	0,4	0,8
Cimenteries	0,6	—	1,3	1,3	0,8	0,9	0,4	0,1	0,6	0,3	0,7
Industrie du caoutchouc ...	0,7	0,6	2,0	1,1	—	0,1	0,7	0,1	0,7	0,3	0,7
Carrières	0,8	—	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,8	0,2	0,6
Industrie du bois et des meubles	1,0	0,7	0,5	0,1	0,2	—	0,1	0,3	0,9	0,4	0,7
Industrie céramique et briqueteries	0,3	—	0,6	0,2	—	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,3
Industrie du tabac	0,1	—	0,1	0,3	—	—	—	0,1	0,2	—	0,1
Divers	3,9	2,0	3,4	3,6	1,3	2,3	4,6	5,8	3,9	4,9	3,6
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus											
(milliards de francs) ...	99,2	3,9	7,1	5,9	17,6	6,6	12,4	1,5	112,6	21,4	158,1

1 Le groupe soviétique comprend l'Albanie et l'Europe orientale, à l'exclusion de la Yougoslavie et de la Finlande.

2 Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1956

Orientation géographique des importations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des achats de chaque groupe de produits

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'OECE (métropoles)	Groupe soviétique ¹	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P. ²	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	47,5	2,4	10,4	5,3	14,9	5,1	8,8	3,6	60,7	19,3	112,1
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	31,8	4,5	1,2	9,7	36,2	11,3	4,6	0,9	44,8	11,0	13,1
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	49,8	2,2	27,2	5,4	11,6	1,4	0,5	0,6	56,3	11,0	35,7
<i>destinés aux industries textiles</i>	34,8	1,4	4,0	6,1	7,8	13,5	9,1	23,2	70,1	38,7	15,3
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	37,0	16,0	3,7	4,7	3,3	1,4	7,6	—	42,5	2,0	2,4
Industrie diamantaire	68,2	—	—	19,4	7,1	0,2	5,0	—	77,2	69,9	6,1
Industrie du cuir	67,6	1,0	0,7	2,8	5,9	11,8	2,0	7,0	79,2	27,6	1,5
Industries du papier et des arts graphiques	61,2	7,9	—	—	5,4	—	—	—	61,2	1,0	1,6
Industrie du tabac	15,7	2,7	1,1	4,4	47,0	15,0	13,7	—	31,4	6,7	0,9
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles	72,4	1,6	—	0,3	24,8	—	0,6	—	72,7	6,5	7,3
Huiles minérales	19,3	0,9	—	—	7,7	11,8	60,3	—	52,2	30,3	9,7
Produits chimiques	72,6	4,4	—	0,1	21,9	0,2	0,6	—	73,0	10,6	4,4
Divers	60,5	1,7	7,3	2,8	14,3	1,5	7,8	0,3	68,5	11,7	14,1
Biens de consommation	73,9	1,5	1,5	1,3	8,0	8,9	2,9	0,4	76,4	8,7	30,6
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	78,9	2,1	—	0,6	6,5	4,5	4,3	1,3	81,0	8,4	4,6
Produits végétaux	44,2	0,5	5,1	4,2	10,1	27,5	3,8	0,6	50,9	5,7	8,8
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	87,7	1,8	0,1	0,1	7,2	0,6	2,1	—	88,3	10,3	17,2
Biens d'équipement	81,6	0,7	0,1	0,1	17,3	0,1	0,1	—	81,7	12,7	20,9
Total général ...	56,8	2,0	7,4	3,9	13,9	5,2	6,6	2,5	66,3	16,5	163,6

¹ Le groupe soviétique comprend l'Albanie et l'Europe orientale, à l'exclusion de la Yougoslavie et de la Finlande.² Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1956

Composition des importations en provenance de chaque zone géographique

Pourcentages par rapport à la valeur totale des achats effectués dans chaque zone

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'OECE (métropoles)	Groupe soviétique 1	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Améri-que latine	Asie	Océanie	Total	Pays de l'U.E.P. 2	Zone sterling
Biens de production	57,3	82,3	95,9	93,3	73,4	67,6	91,4	97,1	68,5	62,7	80,3
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	4,4	17,4	1,3	19,8	20,6	17,2	5,6	2,9	8,0	5,3	5,3
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	19,1	23,2	80,1	30,5	18,2	5,8	1,7	5,4	21,8	18,5	14,5
<i>destinés aux industries textiles</i>	5,8	6,3	5,1	14,8	5,3	24,2	13,0	85,3	9,4	9,9	22,1
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	0,9	11,4	0,7	1,7	0,3	0,4	1,7	—	1,4	0,9	0,2
Industrie diamantaire	4,5	0,1	—	18,5	1,9	0,2	2,8	—	3,7	4,3	15,8
Industrie du cuir	1,1	0,4	0,1	0,7	0,4	2,1	0,3	2,5	0,9	1,1	1,5
Industries du papier et des arts graphiques	1,0	3,7	—	—	0,4	—	—	—	1,0	0,9	0,1
Industrie du tabac	0,2	0,7	0,1	0,6	1,9	1,6	1,2	—	0,6	0,3	0,2
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles	5,7	3,5	—	0,4	8,0	—	0,4	—	4,5	4,9	1,8
Huiles minérales	2,0	2,6	—	—	3,3	13,5	54,3	0,1	5,9	4,7	10,9
Produits chimiques	3,4	5,8	—	0,1	4,2	0,1	0,2	—	2,7	3,0	1,7
Divers	9,2	7,2	8,5	6,2	8,9	2,5	10,2	0,9	8,6	8,9	6,2
Biens de consommation	24,4	13,4	3,9	6,4	10,7	32,2	8,3	2,9	18,7	21,6	9,9
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	3,9	2,9	—	0,5	1,3	2,5	1,8	1,5	2,8	3,5	1,4
Produits végétaux	4,2	1,2	3,8	5,7	3,9	28,4	3,1	1,4	5,4	4,1	1,9
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	16,3	9,3	0,1	0,2	5,5	1,3	3,4	—	10,5	14,0	6,6
Biens d'équipement	18,3	4,3	0,2	0,3	15,9	0,2	0,3	—	12,8	15,7	9,8
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	93,0	3,3	12,1	6,4	22,7	8,5	10,8	4,2	163,6	108,5	26,9

1 Le groupe soviétique comprend l'Albanie et l'Europe orientale, à l'exclusion de la Yougoslavie et de la Finlande.

2 Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

EVOLUTION MONETAIRE ET FINANCIERE DE L'ECONOMIE BELGE AU COURS DU SECOND SEMESTRE DE 1956 ET DU PREMIER TRIMESTRE DE 1957

Cette chronique met à jour la description de l'évolution de la situation monétaire qui avait été faite pour la dernière fois dans le numéro de décembre 1956 de ce *Bulletin*. La période étudiée débute avec le second semestre de 1956 pour se terminer avec le mois de mars 1957, date à laquelle sont disponibles les derniers matériaux statistiques nécessaires à l'élaboration complète de la documentation utilisée.

Au cours de cette période, les symptômes d'un retournement de l'évolution connue jusqu'alors se sont précisés et amplifiés. L'affaiblissement de la balance des paiements — déjà visible en juillet — a été précipité par les effets de la tension internationale de la fin de l'année, mais la disparition de cet élément n'empêche pas les développements en cours de se poursuivre. L'examen de la situation économique dans la plupart des pays de l'Europe occidentale indique d'ailleurs que les difficultés de paiements ne sont pas propres à la Belgique. D'une manière générale, en effet, les relations commerciales et financières sont devenues globalement moins favorables vis-à-vis de la zone dollar et ce déséquilibre a été renforcé par un déficit vis-à-vis de l'Allemagne occidentale.

La demande de crédits de la part des entreprises et des particuliers s'est amplifiée. Pour éviter que ces mouvements n'entraînent des excès spéculatifs, la Banque Nationale a relevé ses taux d'escompte de 1/2 p.c.; le taux des traites acceptées domiciliées en banque est donc passé de 3 à 3,5 p.c. On rappellera — bien que cette décision se situe en dehors du cadre temporel de l'exposé ci-après — qu'à la date du 25 juillet 1957, la Banque Nationale a, pour des raisons similaires, relevé à nouveau ses taux d'escompte d'un pour cent. Cette mesure place le taux type des traites acceptées domiciliées en banque au niveau de 4,5 p.c., c'est-à-dire à un niveau atteint précédemment dans différents pays. Ce taux équivaut notamment à celui de la Bank deutscher Länder et dépasse de 0,25 p.c. celui de la Nederlandsche Bank.

Pour ce qui est du financement de la Trésorerie, la réduction du déficit budgétaire qui résultait du haut rendement des impôts n'a pas empêché un recours assez marqué aux institutions monétaires, particulièrement depuis le mois de décembre 1956.

Le jeu combiné de ces divers facteurs d'expansion et de contraction monétaire — et l'évolution des avoirs extérieurs est à ce point de vue prépondérante — a déterminé un ralentissement sensible de la formation du stock monétaire. La demande additionnelle de monnaie a entraîné une nouvelle accélération de la vitesse de rotation et une tension assez générale des taux d'intérêt. Sauf pendant les quelques semaines qui suivirent le relèvement de décembre du taux d'escompte officiel, les cours sur le marché des rentes furent assez déprimés. La hausse des taux est d'ailleurs à ce stade de la conjoncture un phénomène classique qui se vérifie dans tous les pays.

1. Les paiements avec l'étranger et le mouvement des avoirs extérieurs.

C'est une des caractéristiques de la situation monétaire en 1956 que les paiements avec l'étranger ont cessé d'être un facteur de création de monnaie. Le montant des avoirs extérieurs détenus par le système monétaire diminue depuis le troisième trimestre de 1956.

Le mouvement des réserves de la Banque Nationale fait l'objet de commentaires fréquents; on n'y reviendra pas ici, sinon pour rappeler que de la fin de juin 1956 à la fin de mars 1957, la Banque a dû céder environ 4,1 milliards d'or et de devises convertibles en même temps que sa créance sur l'Union Européenne de Paiements et les pays membres était remboursée à concurrence de 2,4 milliards.

Par ailleurs, les banques de dépôts ont contracté de nouveaux engagements extérieurs. De la fin de juin 1956 à la fin de mars 1957, leur endettement net à vue envers l'étranger s'est accru de 2,4 milliards; il s'agit d'engagements, pour partie en devises et pour partie en francs belges envers les correspondants de la zone sterling, de l'Argentine et surtout de l'Allemagne. Les banques commerciales ont donc contribué, comme la banque centrale, au financement du déficit des paiements internationaux. Cependant, cette modalité de financement n'aboutit pas à un resserrement monétaire aussi important que les cessions de devises par l'institut d'émission, puisque, dans le premier cas, les encaisses bancaires ne sont pas affectées.

Les autres avoirs nets extérieurs du système bancaire, composés principalement d'effets commerciaux à court terme, ne se sont guère modifiés.

Au total, les avoirs nets sur l'étranger des organismes monétaires belges se sont réduits :

au troisième trimestre de 1956 de 1,8 milliard ;
au quatrième trimestre de 1956 de 2,4 milliards ;
au premier trimestre de 1957 de 3,5 milliards.

En avril, le Trésor livra à l'institut d'émission des dollars U.S.A. pour une valeur de 2,5 milliards de francs provenant d'un tirage sur le Fonds Monétaire International. Néanmoins, les avoirs extérieurs nets globaux ne s'accrurent que de 1,5 milliard. Il semble donc que le déficit extérieur a dû se poursuivre au cours du mois d'avril.

Aux données qui viennent d'être citées, il faut apporter la rectification que l'on sait pour tenir

Tableau I. **Avoirs extérieurs nets des organismes monétaires ***
(En milliards de francs)

Dates	Avoirs et engagements à vue (montants nets) **		Autres avoirs et engagements extérieurs (montants nets) **	Total **	Période	Mouvement rectifié du total ***	Solde des opérations en capital de l'Etat et des donations officielles ****	Solde des opérations en capital des pouvoirs publics subordonnés ****	Mouvements résultant des autres opérations avec l'étranger (8) = (5) - [(6) + (7)]
	B.N.B. (1)	Banques privées (2)							
1955 Juin	+ 52,9	- 4,8	+ 2,7	+ 50,8	2 ^e sem. 1955	+ 4,0	+ 1,7	+ 0,1	+ 2,2
Décembre	+ 56,1	- 4,8	+ 3,4	+ 54,7	1 ^{er} trim. 1956	+ 2,6	- 0,7	+ 0,1	+ 3,2
1956 Mars	+ 58,8	- 4,9	+ 3,6	+ 57,5	2 ^e trim. 1956	+ 0,9	- 1,0	—	+ 1,9
Juin	+ 59,2	- 3,8	+ 3,1	+ 58,5	3 ^e trim. 1956	- 1,8	- 0,8	—	- 0,9
Septembre	+ 59,2	- 5,1	+ 2,3	+ 56,4	4 ^e trim. 1956	- 2,4	- 1,0	—	- 1,4
Décembre	+ 56,9	- 6,1	+ 3,2	+ 54,0	1 ^{er} trim. 1957	- 3,5	- 2,1	—	- 1,4
1957 Mars	+ 53,2	- 6,2	+ 3,4	+ 50,4					

* Ce tableau met à jour les données publiées antérieurement dans ce Bulletin (cfr. Bulletin d'Information et de Documentation de décembre 1956, p. 435).

** Signe + : avoirs nets. Signe - : engagements nets.

*** Après élimination des écarts purement comptables.

**** Signe + : augmentation de l'endettement net. Signe - : diminution de l'endettement net.

compte du mouvement des avoirs tenus en comptes dans les banques belges par des sociétés coloniales et la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que des fluctuations des avoirs extérieurs des banques luxembourgeoises. Ces divers éléments sont en partie estimés. Leur incorporation dans les chiffres ci-dessus, extraits des comptabilités, donne une approximation plus correcte du solde de la balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.

La rectification est effectuée au tableau II. Elle n'affecte pas l'allure générale des phénomènes qui viennent d'être décrits, mais elle atténue l'ampleur

du renversement observé du premier au second semestre de 1956. C'est qu'en effet dans la seconde moitié de l'année, les sociétés coloniales ont utilisé des avoirs en francs belges notamment pour payer leurs dividendes.

Parmi les paiements, dont le solde financé par le système bancaire apparaît à la colonne (3) du tableau II, on peut isoler, comme constituant une catégorie spécifique, les opérations en capital des pouvoirs publics.

Elles figurent à la colonne 4. Les remboursements et les prêts nets opérés par le Trésor s'étaient élevés à 1,8 milliard au second semestre de 1956 ;

Tableau II. **Rectification des mouvements des avoirs extérieurs nets des organismes monétaires**
(En milliards de francs)

Périodes	Statistique de l'analyse monétaire (col. 5 du tableau I)	Augmentation (-) ou diminution (+) des engagements envers les sociétés coloniales et la C.E.C.A. et ajustements divers (2)	Mouvement rectifié des avoirs extérieurs (3) = (1) + (2)	Solde des opérations en capital des pouvoirs publics et donations officielles (4)	Mouvement résultant des autres opérations avec l'étranger (5) = (3) - (4)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
1955	+ 6,6	- 2,2	+ 4,4	+ 2,3	+ 2,1
1956 1 ^{er} semestre	+ 3,5	- 0,8	+ 2,7	- 1,7	+ 4,4
2 ^e semestre	- 4,2	+ 1,9	- 2,3	- 1,8	- 0,5
1957 1 ^{er} trimestre	- 3,5	+ 0,2	- 3,3	- 2,1	- 1,2

l'importance de ces opérations, qui correspondent à une sortie de devises, a plus que doublé au premier trimestre de 1957. Elles atteignent 2,1 milliards en trois mois seulement. En effet, les amortissements d'emprunts à moyen et long terme ont atteint près de 500 millions et les remboursements de dettes à court terme envers la Banque des Règlements Internationaux et la Banque Centrale du Congo Belge ont dépassé 1,5 milliard; en outre, l'Etat belge a versé le montant — 125 millions — de sa participation au capital de la Société Financière Internationale.

Le solde des transactions courantes et des mouvements de capitaux privés avec l'étranger figure à la dernière colonne du tableau II. C'est au second semestre de 1956, et plus exactement dans le dernier quart de l'année, qu'apparaît un solde négatif. On peut estimer que les catégories de paiements envisagées se sont encore soldées en boni de 0,8 milliard au troisième trimestre, tandis que le déficit des trois derniers mois aurait été de 1,3 milliard. Au premier trimestre de 1957, l'excédent des dépenses est resté du même ordre de grandeur et s'est élevé à 1,2 milliard; les premières indications disponibles permettraient de conclure que le déficit a atteint la même ampleur en avril. Pour les mois ultérieurs, on ne dispose que de données fragmentaires à partir desquelles il serait prématuré de conjecturer.

Quant à l'explication des renversements de ce solde laissé par les transactions courantes et les mouvements de capitaux privés, elle a été donnée dans l'article consacré dans le précédent *Bulletin* à la balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise. On y a montré (1) la disparition, au second semestre, du boni des opérations sur marchandises; l'élargissement du solde positif des autres transactions courantes n'a compensé que partiellement ce manque à recevoir; les mouvements de capitaux privés belgo-luxembourgeois et étrangers se sont soldés par des sorties nettes de même ampleur pour les deux semestres.

On trouvera dans le présent *Bulletin* une analyse détaillée des courants d'importation et d'exportation en 1956. En résumé, on peut dire ici que le gonflement des importations provient de divers facteurs. Les mauvaises récoltes de l'année ont nécessité des achats accrus de céréales étrangères. Les importations de combustibles et de carburants ont été gonflées, après la crise de Suez, pour un motif de précaution. De même, la constitution de provisions ménagères après les événements d'Egypte a amené les entreprises productrices ou distributrices de biens de consommation à accélérer le rythme de leurs approvisionnements à l'étranger. Il s'agit de phénomènes en partie fortuits. On peut y ajouter les livraisons importantes d'avions qui ont eu lieu en décembre.

(1) Cfr. *Bulletin d'Information*, juin 1957, tableau XII, p. 461.

Par ailleurs, le gonflement des courants d'importations a un caractère conjoncturel dans la mesure où il résulte, en premier lieu, de la diffusion dans l'économie de l'augmentation des revenus de haute conjoncture encaissés par les différentes catégories de bénéficiaires; en second lieu, du niveau élevé de l'investissement intérieur et, en troisième lieu, de la couverture du déficit énergétique que l'économie belge connaît en haute conjoncture.

Quant aux exportations, elles ont plafonné dans la seconde moitié de l'année : à ce moment, les ventes de certains secteurs, comme les textiles, sont encore en pleine expansion, mais les recettes d'autres, comme les non ferreux, sont touchées par la baisse des prix; il est probable aussi que les besoins de l'investissement et de la consommation intérieurs aient absorbé une bonne part de l'accroissement de la production nationale.

En ce qui concerne le premier trimestre de 1957, les données disponibles semblent indiquer une amélioration du solde des transactions courantes; d'après les statistiques douanières, le déficit de la balance commerciale aurait diminué de moitié. Cependant, ainsi qu'on l'a vu plus haut, le déficit laissé par l'ensemble des opérations du secteur

Tableau III.

**Balance commerciale de l'Union Economique
Belgo-Luxembourgeoise**
(Statistiques douanières)
(En milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Impor- tations	Expor- tations	Solde
1956 1 ^{er} trimestre	12.668	12.721	+ 53
2 ^e trimestre	13.584	13.905	+ 321
3 ^e trimestre	13.198	12.494	- 704
4 ^e trimestre	15.091	13.588	- 1.503
1957 1 ^{er} trimestre . (p)	14.800	13.953	- 847

privé est resté du même ordre de grandeur qu'au quatrième trimestre de 1956. Ceci s'explique, semble-t-il, par le fait que le volume des acceptations visées représentatives d'exportations détenues par le marché, qui avait diminué de près d'un milliard au cours de cette dernière période, ne s'est plus guère modifié pendant les trois premiers mois de 1957.

2. Les crédits aux entreprises et aux particuliers résidant en Belgique.

L'augmentation des crédits aux entreprises et aux particuliers apparaît, au cours de la période étudiée, comme un des traits marquants de l'évolution monétaire : le volume global de ces crédits s'accroît, en effet, de 6,7 milliards. Cette évolution n'a cependant pas été régulière : c'est à partir de septem-

Tableau IV.

**Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation accordés aux entreprises
et particuliers par les organismes monétaires ***

(En milliards de francs)

Dates	Crédits aux entreprises et particuliers résidant en Belgique						Crédits aux entreprises et particuliers résidant à l'étranger			Total général (11) = (6) + (10)	dont : crédits accordés à l'origine par les banques de dépôts (12)	
	logés dans les organismes monétaires				logés en dehors des organismes monétaires (5)	Total (6) = (4) + (5)	dont : crédits pour le financement des ventes à tempérament ** (7)	logés dans les organismes monétaires (8)	logés en dehors des organismes monétaires (9)			Total (10) = (8) + (9)
	dans les banques de dépôts (1)	à la B.N.B. (2)	dans les autres organismes (3)	Total (4) = (1) + (2) + (3)								
1955 Juin	33,3	8,0	1,7	43,0	7,2	50,2	3,5	2,5	1,3	3,8	54,0	52,1
Décembre	35,5	7,4	1,5	44,4	7,6	52,0	3,6	3,1	1,0	4,1	56,1	53,8
1956 Juin	36,4	3,9	1,8	42,1	10,6	52,7	3,9	3,1	2,0	5,1	57,8	55,9
Septembre	36,7	6,2	2,2	45,1	10,2	55,3		2,6	1,8	4,4	59,7	57,5
Décembre	36,3	10,7	2,0	49,0	9,4	58,4	3,9	3,2	1,1	4,3	62,7	60,6
1957 Mars	37,1	11,3	1,7	50,1	10,3	60,4		2,9	1,2	4,1	64,5	62,1

* Ce tableau met à jour les données publiées antérieurement dans ce Bulletin (Cfr. Bulletin d'Information de décembre 1956, p. 442).

** Source : Institut National de Statistique.

bre — soit précisément au moment où les avoirs extérieurs ont commencé à diminuer — que l'encours global des crédits aux entreprises et aux particuliers a fait un bond assez brusque. Alors que l'accroissement des huit premiers mois avait été inférieur à 2 milliards, la progression du dernier tiers de l'année est voisine de 5 milliards. Pendant les trois premiers mois de 1957, les entreprises et les particuliers augmentent à nouveau de 1,8 milliard leurs emprunts auprès du système bancaire; cet accroissement est assez exceptionnel à cette période de l'année. Le mouvement se poursuit en avril.

C'est le financement des entreprises et particuliers résidant en Belgique qui a provoqué cette expansion des crédits. On notera, en effet, que celle-ci se produit à un moment où les crédits dont bénéficient les entreprises résidant à l'étranger semblent en recul. On a expliqué précédemment (1) comment le renforcement par la Banque Nationale des conditions d'octroi de son visa pour le financement des exportations a pu provoquer un certain développement de l'encours des acceptations non visées; ce déplacement peut fausser la présentation statistique des crédits sur l'étranger. Cependant, comme l'accroissement des acceptations non visées ne doit, semble-t-il, compenser que partiellement le fléchissement de l'encours des crédits recensés comme finançant les exportations, l'on peut dire que l'augmentation des crédits a bénéficié intégralement au financement d'opérations autres que des ventes à l'étranger.

Des 6,7 milliards de crédits nouveaux, dont il a été parlé ci-dessus, la plus grosse partie, soit près de 5 milliards, a été utilisée par les entreprises résidant en Belgique pour le financement de transactions purement intérieures. Les crédits recensés comme

finançant les importations augmentent de leur côté, mais de façon plus modérée.

Diverses indications montrent par ailleurs que l'augmentation des crédits au cours des trois trimestres étudiés n'est pas imputable également aux

Tableau V.

**Crédits bancaires aux entreprises
(à l'exclusion des crédits
finançant les transactions avec l'étranger) ***
(En milliards de francs)

1955 30 juin	39,5
1956 30 juin	42,0
30 septembre	43,9
31 décembre	45,4
1957 31 mars	46,9

* Total des crédits aux entreprises et particuliers résidents (col. 6 du tableau IV) sous déduction des crédits finançant des ventes à tempérament (col. 7 du tableau IV), des acceptations en devises, des acceptations en francs belges visées représentatives d'importations et des acceptations en francs belges non visées.

Tableau VI.

**Encours des acceptations
finançant des importations ***
(En milliards de francs)

Dates	Acceptations en francs belges visées représentatives d'importations	Acceptations en devises étrangères
1955 30 juin	5,3	0,6
1956 30 juin	4,3	0,5
30 septembre	4,6	0,4
31 décembre	5,3	0,6
1957 31 mars	5,4	0,6

* Non compris la partie des acceptations non visées qui financent des importations, dont il est impossible de déterminer le montant.

(1) Cfr. Bulletin d'Information, décembre 1956, p. 442.

différents secteurs industriels : globalement, l'industrie n'accroît d'ailleurs ses crédits que d'environ 1,1 milliard, la plus grosse partie allant aux industries chimique et alimentaire. Pour le reste, les nouveaux crédits se localisent essentiellement dans les petits crédits non recensés — dont l'importance individuelle ne dépasse pas un million de francs —, dans le commerce de gros et dans le secteur des transports. Ce dernier mis à part — il s'agit d'un recours temporaire au crédit bancaire de la part de la S.N.C.F.B. en attendant le placement d'un emprunt sur le marché —, l'augmentation des crédits au commerce et à certains secteurs industriels s'explique essentiellement par une accélération du stockage de matières premières soit pour résorber la vague d'achats de fin 1956 (alimentation et textiles), soit pour se couvrir en raison de l'augmentation de certains carnets de commandes (textiles). Aucun ralentissement n'ayant été constaté du côté des ventes à la consommation — au contraire —, il ne semble guère que l'augmentation des crédits bancaires ait servi à financer un stockage de conservation. La seule exception concernerait les engrais, dont l'exportation avait dû être arrêtée au moment de la fermeture du Canal de Suez. A l'inverse, la détente des prix sur les marchés mondiaux ne permet guère de poser l'hypothèse d'une constitution de stocks de spéculation.

Quant à la localisation des crédits, il est symptomatique de constater que les tensions de la haute conjoncture ont provoqué une diminution de la mobilisation par les organismes non monétaires. Après la contraction habituelle à l'échéance de fin d'année, les interventions de ces organismes ont repris, mais, à fin mars, elles sont inférieures d'un milliard à leur montant de juin 1956 qui était de 12,6 milliards.

Le financement des crédits par les organismes monétaires s'est donc accru plus que proportionnellement à l'encours global. Au total, les crédits logés dans le système monétaire sont passés de 45,2 milliards à fin juin 1956 à 53 milliards à fin mars 1957. L'augmentation intéresse exclusivement les crédits aux entreprises et particuliers résidant en Belgique. Au surplus, elle se traduit presque entièrement par l'accroissement des interventions de la Banque Nationale. Sans doute, les banques de dépôts ont-elles dû mobiliser 2,5 milliards pour souscrire à l'émission des certificats spéciaux du Trésor en décembre 1956-janvier 1957. Mais, même en faisant abstraction de cette opération, leur recours à l'institut d'émission, y compris les effets mobilisés par l'I.R.G., s'accroît d'environ 4,5 milliards, alors qu'il avait diminué de 2,8 milliards au cours de la période homologue de 1955-1956. Il est vrai qu'à cette époque, le total des dépôts et comptes courants bancaires avait augmenté de 5 milliards, tandis que de juin 1956 à mars 1957, il n'a progressé que de 1,3 milliard. C'est ce qui explique que le financement par les banques de leur encours propre ne s'est accru que de 0,7 milliard contre 3,2 milliards un an plus tôt.

3. Finances publiques. Le Financement du Trésor.

L'évolution de la situation financière du Trésor public est examinée ci-après à l'aide des données publiées dans le *Bulletin de Documentation du Ministère des Finances*.

Tableau VII.

Opérations budgétaires

(En milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

Périodes	Dépenses	Recettes	Solde
1954	95,7	78,9	- 16,8
1955	94,0	81,2	- 12,8
1956	96,1	88,1	- 8,0
Fin septembre 1955 - Fin mars 1956	53,1	41,2	- 11,9
Fin septembre 1956 - Fin mars 1957	51,8	45,0	- 6,8

Le chiffre des opérations budgétaires reflète le montant des recettes et des dépenses réelles, après élimination des mouvements purement comptables.

Il ressort de ces données que les dépenses budgétaires ordinaires et extraordinaires sont demeurées dans l'ensemble à un niveau sensiblement égal au cours des trois dernières années, tandis que les recettes budgétaires s'accroissaient fortement. Aussi, le déficit pour 1956 n'a-t-il plus atteint que la moitié de celui de 1954. Comme on l'a déjà souligné précédemment (1), l'amélioration n'est que partielle, étant donné que les dépenses pour le réseau routier, qui étaient précédemment financées par le budget, ont été mises à partir de 1956 à charge du Fonds des Routes. L'évolution la plus récente confirme cependant la tendance à un meilleur équilibre entre les dépenses et les recettes budgétaires. Au cours de la période qui englobe les trois derniers mois de 1956 et les trois premiers mois de 1957 (2), le déficit ne s'est élevé qu'à 6,8 milliards de francs contre 11,9 milliards pour la période correspondante d'il y a un an. L'amélioration de 5,1 milliards est imputable essentiellement à l'accroissement rapide des recettes et subsidiairement à une légère contraction des dépenses.

L'augmentation des recettes de 3,8 milliards de francs résulte de l'accroissement des recettes fiscales. L'accroissement annuel des recettes fiscales se maintient donc à environ 10 p.c. Dans la période actuelle de haute conjoncture, c'était jusqu'il y a peu de temps les recettes fiscales indirectes, et tout

(1) Cfr. *Bulletin d'Information*, décembre 1956, p. 437.

(2) Cette chronique englobe la période allant de fin juin 1956 à fin mars 1957. Ne disposant pas des chiffres des opérations budgétaires effectuées au cours du troisième trimestre de 1955, il nous est impossible de comparer l'évolution pendant la période sous revue à celle intervenue au cours de la période correspondante de 1955-1956. C'est pourquoi nous étudions ici l'évolution de fin septembre 1956 à fin mars 1957.

particulièrement le produit du droit de timbre et des taxes assimilées au timbre, qui accusaient les progrès les plus sensibles. Ceci résulte naturellement du fait que cette catégorie d'impôts reflète immédiatement le mouvement des affaires et que des modifications ont été apportées au régime de la fiscalité indirecte (1).

Tableau VIII.

Recettes fiscales ordinaires
sans distinction d'exercice, non compris
les additionnels provinciaux et communaux
(En milliards de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Période	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Total
1955	32,1	15,6	28,0	75,7
1956	34,3	16,6	31,4	82,3
1957 1 ^{er} trimestre .	10,2	4,2	8,2	22,6
Fin sept. 1955 - fin mars 1956 ...	14,6	7,9	15,2	37,7
Fin sept. 1956 - fin mars 1957 ...	16,3	8,6	16,6	41,5

Au cours de la période allant d'octobre 1956 à la fin de mars 1957, les recettes fiscales indirectes n'ont dépassé que de 9 p.c. celles de la période correspondante de 1955-1956, lesquelles avaient elles-mêmes augmenté de 12 p.c. par rapport à la période homologue de 1954-1955. Ce ralentissement est principalement imputable au fait que l'aggravation des impôts indirects en juin-juillet 1955 n'a plus exercé d'influence sur l'augmentation des recettes fiscales indirectes de la période d'octobre 1956-mars 1957, comparativement à celle de la période correspondante de 1955-1956. En outre, la taxe forfaitaire de transmission sur certains produits (cigarettes, café, sucre, certains légumes et fruits, tissus de coton) ainsi que celle perçue à l'abattement ont été abaissées en octobre 1956. Une partie des allègements fiscaux a de nouveau été supprimée en décembre 1956, mais pour l'ensemble de l'année, ces allègements ont évidemment freiné l'accroissement des recettes au titre de la taxe de transmission. Le produit du droit de timbre et des taxes assimilées au timbre, de loin l'élément principal des recettes fiscales indirectes, n'est passé que de 13 milliards en octobre 1955-mars 1956 à 13,8 milliards, en octobre 1956-mars 1957, soit une hausse de 6 p.c. seulement contre 19 p.c. pendant la période précédente.

En revanche, le produit des impôts directs s'est sensiblement accru. Pour les six mois allant d'octobre 1956 à fin mars 1957, il a dépassé d'environ 12 p.c. les résultats enregistrés pendant la période correspondante de 1955-1956, qui n'étaient eux-

(1) Cfr. *Bulletin d'Information*, juillet 1956, p. 6.

mêmes supérieurs que de 1 p.c. aux recettes de la période homologue de 1954-1955. Il faut noter toutefois que le chiffre de 1 p.c. sous-estimait quelque peu l'augmentation réelle par suite d'une modification comptable concernant l'inscription au budget de la part du Trésor colonial dans le produit de la taxe mobilière payée par les sociétés et firmes coloniales (1). Néanmoins, le rendement des impôts directs s'est amélioré, en rapport avec la haute conjoncture qui ne se répercute qu'avec un certain décalage sur une partie des impôts directs. Le jeu de la progressivité des taux d'imposition a également influencé ce résultat.

Pendant la période octobre 1956-fin mars 1957, le produit de la taxe professionnelle s'est élevé à 10,2 milliards de francs contre 9,3 milliards pour la même période de 1955-1956. Ces chiffres comprennent les versements anticipés au titre de la taxe professionnelle qui atteignent pour chacune des périodes 1,6 milliard. Dans les phases antérieures de l'expansion conjoncturelle, ces versements anticipés s'étaient accrus à un rythme élevé.

Tableau IX.

Financement de la Trésorerie
au cours de la période juillet 1956 — mars 1957
(En milliards de francs)

Source : *Ministère des Finances*.

Opérations budgétaires	- 5,7
Evolution des Fonds de tiers	- 0,9
Solde à financer par l'emprunt	- 6,6
<i>Modalités de financement :</i>	
Emprunts intérieurs à long terme	+ 7,9
Dette flottante envers :	
les banques belges :	
certificats de couverture	- 0,1
certificats spéciaux	+ 2,5
les parastataux	- 2,0
la Banque Nationale	- 0,3
l'Office des Chèques Postaux	- 0,4
les autres organismes	- 0,7
Dette à très court terme	- 0,6
Emprunts extérieurs à long terme	+ 0,2
Dette flottante extérieure ¹	+ 0,1

¹ Y compris le remboursement de certificats de Trésorerie libellés en francs belges qui sont détenus par la B.I.R.D. et qui figurent dans le tableau VII sous la rubrique « Dette flottante intérieure ».

En ce qui concerne le financement de la Trésorerie au cours de la période juillet 1956-fin mars 1957, la situation se présente comme suit : le déficit budgétaire s'est élevé à 5,7 milliards de francs, mais en raison de la contraction des fonds de tiers, le solde à financer a atteint 6,6 milliards. Le produit des emprunts intérieurs et extérieurs à long terme s'étant élevé à 8,1 milliards et les avoirs des particuliers aux comptes chèques postaux ayant diminué de 0,4 milliard, les ressources disponibles pour le remboursement de la dette flottante se sont chiffrées

(1) Cfr. *Bulletin d'Information*, décembre 1956, p. 438.

à 1,1 milliard. Ces remboursements, effectués principalement dans le secteur des parastataux, auxquels s'ajoutaient les amortissements de la dette flottante extérieure, ont contribué aux difficultés du Trésor pendant la période sous revue. Ils ont amené ce dernier, vers la fin de l'année, à placer dans les banques 2,5 milliards de certificats spéciaux et à vendre à terme à la Banque Nationale, et pour un même montant, des dollars qui ont été livrés en avril 1957 par l'exercice du droit de tirage sur le Fonds Monétaire International.

Tableau X.

Dette publique directe
(En milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

Fin de période	Dette consolidée		Dette flottante		Total
	intérieure 1	extérieure 2	intérieure	extérieure	
1955 Juin	159,1	16,6	110,7	6,0	292,4
Décembre	157,2	16,5	114,9	6,9	295,5
1956 Mars	161,2	16,5	115,3	7,3	300,3
Juin	162,6	16,3	116,2	7,1	302,2
Septembre ...	164,0	16,4	112,7	6,8	299,9
Décembre	167,2	16,5	109,4	7,9	301,0
1957 Mars	165,7	16,5	114,7	7,1	304,0

1 Y compris l'emprunt de l'Assainissement monétaire.
2 Non compris les dettes de 1914-1918 envers les gouvernements étrangers.

La diminution du déficit budgétaire s'est traduite par un accroissement plus lent de la dette directe de l'Etat. De juillet 1956 à fin mars 1957, la dette directe de l'Etat n'a en effet augmenté que de 1,8 milliard de francs contre 7,9 milliards pendant la période correspondante 1955-1956. Deux grands emprunts d'Etat ont été émis : l'emprunt 4,25 p.c. à 17 ans en juin-juillet 1956, d'un montant de 3,5 milliards, et l'emprunt 4,5 p.c. à 10 1/2 ans en novembre 1956, dont le produit a atteint 4,7 milliards. Il faut y ajouter, en février 1957, un emprunt de 500 millions à 4,5 p.c. d'une durée de 15 ans, placé directement auprès de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, de sorte que les appels de l'Etat au marché des capitaux se sont élevés au total à 8,7 milliards (1).

Compte tenu des amortissements, la dette intérieure consolidée s'est accrue de 3,1 milliards.

La dette flottante intérieure a été réduite de 1,5 milliard. Cette diminution résulte de la contraction de l'encours d'effets du Trésor à court et à moyen terme (-3,6 milliards) et des avoirs par-

(1) Le chiffre de 7,9 milliards du tableau IX indique les produits nets des emprunts encaissés réellement par le Trésor pendant la période sous revue. Il ne comprend donc ni la prime d'émission et les commissions à déduire du montant nominal ni la partie des souscriptions versée en dehors de la période envisagée, sur un emprunt dont la durée de souscription chevauche partiellement sur deux mois, comme ce fut le cas de l'emprunt 4,25 p.c. en juin-juillet 1956.

ticuliers à l'Office des Chèques Postaux (-0,4 milliard), compensée partiellement par le placement des certificats spéciaux du Trésor dans les banques (+ 2,5 milliards).

La dette consolidée extérieure (2) a augmenté de 0,2 milliard, 0,4 milliard de francs ayant été encaissés pendant la période envisagée sur l'emprunt de 4 5/8 p.c. accordé en 1954 par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.

A la fin de mars 1957, la dette flottante extérieure se situait au même niveau qu'à la fin de juin 1956. Soulignons que l'achat au comptant par la Banque Nationale en décembre 1956-janvier 1957 de fr. 2,5 milliards de dollars à livrer à terme par le Trésor a été repris dans les statistiques officielles de la dette publique sous la rubrique de la dette flottante extérieure. Cette opération a compensé les remboursements qui ont donc atteint environ 2,5 milliards.

Au cours du mois d'avril, l'Etat a procédé à l'émission d'un emprunt de 5 p.c. à 12 ans dont le produit a été de 7,5 milliards. Le déficit budgétaire n'a permis de rembourser la dette flottante intérieure qu'à concurrence de 2,1 milliards. Compte tenu des amortissements, la dette globale s'est accrue de 4,9 milliards.

Tableau XI.

Financement monétaire des pouvoirs publics *
Etat et pouvoirs subordonnés
(En milliards de francs)

Périodes	Financement monétaire du Trésor			Financement monétaire des pouvoirs publics subordonnés
	par cession de titres de la dette ***	par cession nette de devises (solde des opérations en capital avec l'étranger)	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)
1955	+ 0,8	+ 2,3	+ 3,1	+ 0,5
1956 1 ^{er} semestre .	+ 1,4	- 1,7	- 0,3	+ 0,3
3 ^e trimestre .	- 1,2	- 0,9	- 2,1	-
4 ^e trimestre .	- 0,1	- 1,2	- 1,3	+ 0,6
1957 1 ^{er} trim. . (p)	+ 5,9	- 1,9	+ 4,0	- 0,5

* Ce tableau met à jour les données antérieurement publiées dans ce Bulletin (Cfr. Bulletin d'Information de décembre 1956, p. 480).

** Signe + : facteur de création de monnaie. Signe - : facteur de destruction de monnaie.

*** Et constitution d'avoirs des particuliers aux Comptes Chèques postaux.

(2) La notion de dette extérieure adoptée dans les statistiques de la dette publique ne correspond pas à celle de dette du Trésor vis-à-vis de l'étranger adoptée dans le chapitre précédent relatif à la balance des paiements. La dette en francs belges, même si elle est logée à l'étranger, fait partie, dans les statistiques officielles, de la dette intérieure. Dans ces statistiques, seuls les engagements en devises sont considérés comme dette extérieure. Dans ce chapitre, nous avons commenté les données des statistiques officielles. La comparaison avec les chiffres du chapitre précédent est impossible.

Finalement, au cours de la période sous revue, les opérations du Trésor avec les institutions monétaires ont donné lieu à une création de monnaie globale de 0,6 milliard. Un changement fondamental s'est opéré à cet égard au début de 1957. En effet, alors que pour l'ensemble de l'année 1956, ces opérations avaient abouti à une contraction monétaire de 3,7 milliards, dont 3,4 milliards pendant le second semestre, le Trésor est devenu un facteur important de création de monnaie au cours du premier trimestre de 1957.

Sans doute, les besoins du Trésor en devises pour le remboursement de la dette envers l'étranger ont-ils encore exercé un effet déflatoire (-1,9 milliard), mais, en revanche, le Trésor a augmenté à concurrence de 5,9 milliards son recours direct aux crédits des institutions monétaires. Ce chiffre élevé résulte essentiellement de la souscription par les banques de 1,5 milliard de certificats spéciaux du Trésor en janvier, de l'achat au comptant par la Banque Nationale de fr. 0,9 milliard de dollars à livrer à terme par le Trésor et de l'augmentation du portefeuille d'effets du Trésor du Crédit Com-

munal, par suite du paiement des subsides de l'Etat en faveur des provinces et des communes, ainsi que de l'emprunt de 1,5 milliard émis par cette institution en février. Les données disponibles relatives au mois d'avril montrent que la création de monnaie en faveur de l'Etat s'est poursuivie. Elle s'est élevée à environ 0,7 milliard.

4. La monétisation des fonds publics. Le marché des rentes et les marchés de l'argent à très court terme.

Bien que la période envisagée se caractérise par un resserrement des liquidités, dont le recours important au crédit bancaire est un symptôme, la création de monnaie provoquée par la monétisation des fonds publics a été peu importante. Du 30 juin 1956 à la fin de mars 1957, elle se chiffre par 0,1 milliard.

En se reportant à la dernière colonne du tableau XII, on constatera cependant que cet accroissement limité résulte de deux mouvements qui se compensent et qui se situent l'un au dernier

Tableau XII.

Monétisation de la dette et autres fonds publics *

(En milliards de francs)

Périodes	Fonds des Rentes			Achats sur le marché, par les organismes monétaires, de titres de la dette antérieurement émis	Monétisation de la dette ***
	Evolution du portefeuille **	Financement du portefeuille			
		Prêts de call money et avances des organismes non-monétaires	Avances de la B.N.B. et prêts de call money bancaire		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	
1955	- 0,5	- 0,1	- 0,4	+ 2,5	+ 2,1
1956 1 ^{er} semestre	- 0,4	- 1,1	+ 0,7	+ 0,8	+ 1,5
3 ^e trimestre	+ 0,5	+ 0,7	- 0,2	+ 0,6	+ 0,4
4 ^e trimestre	+ 1,2	+ 0,3	+ 0,9	+ 0,1	+ 1,0
1957 1 ^{er} trimestre	- 1,0	+ 0,5	- 1,5	+ 0,2	- 1,3

* Ce tableau met à jour les données publiées antérieurement dans ce Bulletin (Cfr. Bulletin d'Information de décembre 1956, p. 440).

** Sources : pour 1955 et 1956, Fonds des Rentes. Pour 1957 : estimation sur base des données relatives au financement du portefeuille.

*** Signe + : facteur de création de monnaie. Signe - : facteur de destruction de monnaie.

trimestre de 1956 et l'autre au début de 1957. Ce renversement s'explique par l'amélioration du marché des rentes, comme on le verra ci-après.

Auparavant, on fera remarquer que les achats directs des organismes monétaires se sont réduits progressivement depuis le troisième trimestre 1956. Il s'agit surtout d'opérations effectuées par les banques de dépôts. Sans doute, leur portefeuille de fonds publics belges passe de 21,5 milliards à fin juin à 24,3 milliards à fin mars. Mais cette augmentation provient, à concurrence de 1,8 milliard, de placements en certificats de Trésorerie qui ne sont pas négociés sur le marché et qui contribuent donc au financement direct de l'Etat : fin 1956-début 1957, les banques ont souscrit des certificats de Trésorerie spéciaux à concurrence de 2,5 milliards, mais leurs avoirs en certificats de Trésorerie spéciaux U.E.P. et en certificats de Trésorerie à moyen

terme se sont réduits de quelque 700 millions par suite de remboursements. Leurs interventions sur le marché des fonds publics en vue de mises en portefeuille se soldent par des achats nets d'un milliard environ entre le 30 juin 1956 et le 31 mars 1957; ce sont ces achats qui se sont ralentis depuis les derniers mois de 1956 en conséquence de la stagnation des dépôts bancaires et de l'expansion des crédits aux entreprises.

Quant à la monétisation qui s'opère lorsque les organismes monétaires financent le Fonds des Rentes, elle a été influencée par la physionomie du marché des rentes, comme il a été dit plus haut.

Le rapport du Fonds sur les opérations de l'année 1956 (1) a rappelé que la tendance du

(1) Cfr. Bulletin d'Information, mai 1957, p. 373 sq.

marché s'est progressivement — mais nettement — alourdi pendant les mois de juin à novembre, pour accuser un dernier et important affaissement au moment où, le 6 décembre, la Banque Nationale fut amenée à relever ses taux d'escompte de 1/2 p.c. Le marché amorça ensuite un retournement et redevint largement acheteur. Le solde comptable du portefeuille du Fonds, qui était de 3,3 milliards à la fin de juin 1956 et de 3,9 milliards à la fin de septembre, est passé par un maximum de 5,7 milliards le 7 décembre. Dans les derniers jours de ce mois, il était revenu à 5,1 milliards. Par solde, l'augmentation du dernier trimestre a donc été de 1,2 milliard. Malgré une reconstitution des liquidités du marché du call money hors compensation, le Fonds des Rentes n'a pas pu trouver sur ce marché les ressources suffisantes; son recours aux organismes monétaires s'est accru de quelque 700 millions.

Pendant les deux premiers mois de 1957, le courant acheteur s'amplifia sur le marché des rentes et le Fonds put encore accroître ses ventes; dans le courant du mois de mars, aux approches de l'émission de l'emprunt de l'Etat de 7,5 milliards, le marché connut de nouvelles tensions et le Fonds dut procéder à des mises en portefeuille. Néanmoins, le solde comptable de ses avoirs se situait à fin mars aux environs de 4,1 milliards, c'est-à-dire bien en-dessous du montant enregistré à la fin de l'année. L'offre de call money à la fin de mars étant du même ordre de grandeur qu'à l'échéance annuelle, la diminution du portefeuille du Fonds au cours du trimestre lui a permis de se dégager vis-à-vis du système monétaire.

La période de fermeté du marché des rentes entre la mi-décembre et la mi-mars apparaît comme assez exceptionnelle dans les circonstances conjoncturelles présentes. Fondamentalement, les taux restent orientés à la hausse et si la monétisation de la dette publique n'a pas pris plus d'ampleur, c'est précisément parce que le Fonds des Rentes a choisi de laisser les rendements s'adapter aux conditions des marchés financiers internationaux. Le tableau XIII retrace l'évolution des taux de rendement de deux types de valeurs à revenu fixe choisies comme exemples. On voit que la hausse des taux s'est

brusquement accélérée entre le début de septembre et le début de janvier; après un recul limité, la tendance haussière a repris.

Tableau XIII.

Evolution des taux de rendement

	de la dette unifiée 4 p.c. 1 ^{re} série	des emprunts d'Etat 5 à 20 ans, 4 à 4,5 p.c.
1953 Moyenne annuelle ...	4,41	4,93
1954 Moyenne annuelle ...	4,28	4,69
1955 Moyenne annuelle ...	4,16	4,61
1956 Début septembre ...	4,18	4,66
1957 Début janvier	4,47	5,54
Début février	4,46	5,41
Début mars	4,45	5,30
Début avril	4,54	5,62
Début mai	4,56	5,66
Début juin	4,60	5,80

Le renchérissement du loyer des capitaux affecta parallèlement le coût des nouvelles émissions. Pour l'emprunt de l'Etat de janvier 1956, les souscripteurs avaient obtenu un rendement moyen de 4,65 p.c.; ce taux est monté à 4,94 p.c. pour l'emprunt d'Etat de novembre et à 5,40 p.c. pour celui d'avril 1957. Il est vrai que les pouvoirs publics ont sollicité davantage le marché financier pendant les quatre premiers mois de 1957 que pendant la période correspondante de l'année antérieure : pendant celle-ci, leurs émissions brutes s'étaient élevées à 8,6 milliards, alors qu'en 1957, elles atteignaient 9,5 milliards, si l'on tient compte d'un emprunt de 500 millions souscrit directement par la Caisse Générale d'Epargne en février; cette opération a permis à la Caisse de céder au Fonds des Rentes un montant équivalent de valeurs cotées en vue de réassortir son portefeuille.

Cette hausse des taux à long terme est un phénomène général dans le monde. Le rapport du Fonds des Rentes, déjà cité, l'a souligné. Les données du tableau XIV, empruntées à la documentation du Fonds Monétaire International, fournissent quelques indications générales sur l'importance du relèvement survenu depuis 1954. La comparaison des taux de

Tableau XIV.

Taux à long terme des différents pays ¹

Source : Fonds Monétaire International : *International Financial Statistics*.

Périodes	Etats-Unis	Suisse	Canada	Royaume-Uni	Pays-Bas	France	Allemagne
1953 Moyenne	2,92	2,55	3,68	4,08	3,43	5,41	5,67
1954 Moyenne	2,52	2,62	3,14	3,75	3,31	5,38	5,04
1955 Moyenne	2,80	2,97	3,08	4,17	3,26	5,21	4,52
1956 Moyenne	3,06	3,12	3,61	4,74	3,84	5,28	4,96
1956 Septembre	3,19	3,23	3,88	4,86	4,10	5,59	5,30
1957 Mars	3,25	3,38	4,06	4,63	4,26	5,66	5,70

¹ « Obligations gouvernementales », sauf pour l'Allemagne où il s'agit de cédulas hypothécaires.

pays à pays n'est peut-être pas pertinente, étant donné que les catégories de valeurs prises en considération dans chacun d'eux peuvent être différentes; mais ces chiffres révèlent que le mouvement de hausse est très net sur tous les marchés observés.

Sur les marchés de l'argent à très court terme, les taux n'ont plus été modifiés depuis le 2 octobre 1956; c'est à cette date qu'ils avaient été portés à 1,70 p.c. pour le call money, à 1,80 et 1,90 p.c. pour l'argent à 5 jours et à 10 jours. En même temps, les taux des certificats à très court terme avaient été fixés à 1,70 p.c., 1,80 p.c. et 1,90 p.c. suivant qu'il s'agissait de papier à 5 jours, à 10 jours ou à 15 jours.

La demande de liquidités sur les marchés de l'argent est restée pressante pendant toute la période étudiée et on n'a plus vu de call money refusé comme cela avait été le cas au début de 1956.

En chambre de compensation, l'offre a peu fluctué, sa moyenne journalière oscillant entre 2,5 et 3 milliards, sauf pendant une période d'abondance exceptionnelle, en novembre, au moment des souscriptions à l'emprunt du Trésor. Depuis octobre, les organismes preneurs d'argent en compensation ont absorbé toute l'offre disponible.

Sur le marché hors compensation, les apports avaient subi une contraction nette pendant les mois d'été. Les disponibilités des organismes prêteurs se sont reconstituées ultérieurement et depuis novembre la moyenne journalière des prêts dépasse pour chaque mois les 3 milliards. Au cours du mois de

novembre, l'abondance des capitaux traités hors compensation a permis à l'Institut de Réescompte et de Garantie de se procurer des ressources sur ce marché. De même, en février et en mars, le Fonds

Tableau XV.

Prêts de call money
(Moyennes journalières en milliards de francs)

Périodes	En compensation	Hors compensation
1955 Année	2,7	3,0
1956 1 ^{er} semestre	2,7	2,4
3 ^e trimestre	2,5	2,0
4 ^e trimestre	3,2	3,1
1957 1 ^{er} trimestre	2,8	3,2

des Rentes, dont les besoins avaient diminué, n'a pas absorbé entièrement l'offre de capitaux à très court terme et l'Institut a pu avoir accès aux fonds apportés par les organismes non compensateurs.

5. Mouvements des autres facteurs de la situation des institutions monétaires.

Pour être complet, il faut encore signaler quelques facteurs de moindre importance susceptibles d'exercer une influence sur l'offre de la monnaie ou des liquidités quasi monétaires.

Tableau XVI.

Créances et engagements « divers » des organismes monétaires *

(En milliards de francs)

Dates (fin de mois)	Montants absolus **				Solde des créances et des engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux	Mouvements ***				
	Opérations spécifiques avec des organismes financiers non monétaires			Total		Période	du total de la colonne (4)	de la colonne (5)	Total	
	Prêts ou emprunts de call money	Divers prêts et avances à des institutions publiques	Provisions à la B.N.B. pour le financement des accords de paiement							(1)
1955 Juin	+ 0,1	+ 1,3	- 0,1	+ 1,3	- 2,0	2 ^e sem. 1955	—	+ 0,2	+ 0,2	
Décembre	- 0,2	+ 1,5	—	+ 1,3	- 1,8		—	+ 0,2	—	
1956 Mars	- 0,3	+ 1,6	- 0,2	+ 1,1	- 1,6	1 ^{er} trim. 1956	- 0,2	+ 0,2	—	
Juin	—	+ 1,7	- 0,3	+ 1,4	- 1,4	2 ^e trim. 1956	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,5	
Septembre	+ 0,1	+ 1,7	- 0,3	+ 1,5	- 1,9	3 ^e trim. 1956	+ 0,1	- 0,5	- 0,4	
Décembre	- 0,2	+ 1,7	- 0,3	+ 1,2	- 1,6	4 ^e trim. 1956	- 0,3	+ 0,3	—	
1957 Mars	—	+ 1,7	- 0,5	+ 1,2	- 1,5	1 ^{er} trim. 1957	—	+ 0,1	+ 0,1	

* Ce tableau met à jour les données publiées antérieurement dans ce Bulletin (Cfr. Bulletin d'Information de décembre 1956, p. 444).

** Signe + : prêts à des organismes monétaires. Signe - : emprunts de ces organismes.

*** Signe + : facteur de création de monnaie. Signe - : facteur de destruction de monnaie.

Le tableau XVI traduit l'évolution des opérations de crédit entre les institutions monétaires et financières.

Pendant la période sous revue — fin juin 1956-fin mars 1957 —, les prêts de call money aux institutions financières ont été réduits. Le volume des

obligations et bons de caisse des institutions parastatales détenus par les institutions monétaires est resté pratiquement inchangé. Les provisions constituées par la Société Nationale de Crédit à l'Industrie auprès de la Banque Nationale en vue du financement des accords de paiement ont enregistré une

nouvelle augmentation. Toutes ces opérations se sont finalement traduites par une contraction monétaire de 0,2 milliard. Les créances et engagements divers à court terme des institutions monétaires qui ne peuvent être repris sous une des catégories précédentes n'ont pas exercé une influence notable, de telle sorte que les mouvements nets des créances

et engagements des institutions monétaires ont donné lieu à une diminution du stock monétaire de 0,3 milliard seulement.

Les variations du total des moyens propres, des fonds immobilisés et des emprunts obligataires (tableau XVII) n'ont pas davantage exercé une influence décisive sur l'évolution du stock monétaire.

Tableau XVII.

**Fonds propres, immobilisations et emprunts obligataires
des organismes monétaires ***

(En milliards de francs)

Dates (fin de mois)	Fonds propres et immobilisations (Banque Nationale, Banques de dépôts et Institut de Réescampte et de Garantie)				Mouvements de cet écart ** (5)	Emprunts obligataires (Banques de dépôts)		Soldes des opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire, du Crédit Communal et de la C.N.C.P. ***	
	Montants absolus					Montants absolus (6)	Mouvements ** (7)	Montants absolus (8)	Mouvements ** (9)
	Fonds propres (1)	Immobi- lisations (2)	Partici- pations (3)	Ecart (4) = (1) - (2) + (3)					
1955 Juin	- 10,3	2,7	1,5	- 6,1	+ 0,1	- 3,4	- 0,4	+ 1,4	+ 1,5
Décembre	- 10,6	2,9	1,7	- 6,0		- 3,8		+ 2,9	
1956 Mars	- 10,7	2,8	1,7	- 6,2	- 0,2	- 4,0	- 0,2	+ 1,9	- 1,0
Juin	- 11,1	2,8	1,7	- 6,6	- 0,4	- 4,1	- 0,1	+ 1,5	- 0,4
Septembre	- 11,5	2,9	1,7	- 6,9	- 0,3	- 4,2	- 0,1	+ 2,2	+ 0,7
Décembre	- 11,5	3,0	1,8	- 6,7	+ 0,2	- 4,3	- 0,1	+ 2,8	+ 0,6
1957 Mars	- 11,5	3,1	1,8	- 6,6	+ 0,1	- 4,4	- 0,1	+ 0,2	- 2,6

* Ce tableau met à jour les données publiées antérieurement dans ce Bulletin (Cfr. Bulletin d'Information de décembre 1956, p. 444).

** Signe + : facteur de création de monnaie; signe - : facteur de destruction de monnaie.

*** Donc y compris les fonds propres et immobilisations.

Les deux premières catégories d'opérations concernent surtout les banques de dépôt. Comme nous l'avons déjà exposé antérieurement dans ce Bulletin (1), les banques, en émettant des bons de caisse et des obligations, se procurent des moyens d'action qui ne tombent pas sous l'application des prescriptions de couverture et qui sont placés notamment en crédits à moyen terme. Pendant la période sous revue, les mouvements de ces emprunts obligataires, des fonds propres et des fonds immobilisés ont donné lieu à une diminution de monnaie à concurrence de 0,3 milliard.

Le dernier groupe de facteurs, qui peuvent modifier l'offre de monnaie, est repris au tableau XVIII. Il comprend les opérations à moyen et à long terme de certaines institutions qui, en raison de leur structure spéciale, participent à la fois de la nature des institutions monétaires et des institutions non monétaires. Parmi celles-ci, le Crédit Communal est le plus important. Pendant la seconde moitié de 1956, ses opérations se sont traduites par une création de monnaie de 1,4 milliard : les besoins de crédit à long terme des pouvoirs subordonnés ont donc été partiellement financés par des moyens monétaires. L'influence déflatoire exercée par cette institution au cours du premier trimestre est imputable au fait qu'elle a financé une partie plus impor-

tante de ses crédits au Trésor par des capitaux d'épargne.

6. Aspects généraux de la situation monétaire.

Le volume des encaisses détenues dans l'économie belge a continué à s'accroître. De 1955 à 1956, le gonflement apparaît comme étant de 3 à 4 p.c.; il demeure donc moins que proportionnel à l'expansion du revenu national à prix courants, soit environ 6 p.c.

Tableau XVIII.

**Evolution du stock monétaire
et des liquidités quasi monétaires**

(En milliards de francs)

Moyennes mensuelles	Stock monétaire	Dépôts à terme 1	Dépôts en devises
1955 Janvier à avril	183,8	21,7	1,8
Mai à août	186,9	21,9	1,8
Septembre à décembre ...	189,5	22,7	2,1
1956 Janvier à avril	189,5	23,9	2,3
Mai à août	194,3	23,7	2,7
Septembre à décembre ...	196,3	23,2	2,8
1957 Janvier à avril	196,6	23,2	3,2

1 Y compris les carnets de dépôts.

(1) Cfr. Bulletin d'Information, décembre 1956, p. 445.

Dans le dernier tiers de l'année 1956, la progression a été moins accentuée qu'à la même époque de l'année antérieure par suite du déficit extérieur qui a absorbé une partie des encaisses additionnelles.

La masse des liquidités quasi monétaires détenues en comptes bancaires ne s'est plus accrue au même rythme qu'en 1955. Jusqu'à un certain point, ce changement peut être interprété comme l'indice d'un besoin plus grand d'encaisses actives. Mais le fléchissement des dépôts à terme, dont témoignent les chiffres du tableau XVIII, provient aussi d'une révision de la politique des sociétés exploitant au Congo quant à la détention de leurs liquidités; celles-ci sont rapatriées davantage pour approvisionner l'économie coloniale en francs belges. Il faut aussi souligner que les liquidités conservées par des résidents sous forme de dépôts en devises se renforcent encore; les facultés accordées à cet égard par l'assouplissement de la réglementation des changes sont mises à profit par la clientèle des banques et par celles-ci qui ont l'occasion de placer à l'étranger la contrepartie de ces comptes en devises à des taux avantageux.

Si on prend une vue plus large des actifs monétaires et quasi monétaires détenus dans l'économie en étendant le recensement aux avoirs des particuliers auprès de la Caisse d'Epargne, on constate que les encaisses proprement dites s'accroissent moins que proportionnellement au total. Il est probable que cette évolution est en partie la conséquence des sorties de capitaux.

Tableau XIX.

Encaisses monétaires et liquidités quasi monétaires des entreprises et particuliers
(En milliards de francs)

Périodes	Stock monétaire	Dépôts à terme et en devises	Avoirs des particuliers à la Caisse d'Epargne	Total
31 mars 1955	184,7	24,0	50,6	259,3
<i>En p.c. du total .</i>	<i>71,2</i>	<i>9,3</i>	<i>19,5</i>	
31 mars 1956	191,0	27,1	53,6	271,7
<i>En p.c. du total .</i>	<i>70,3</i>	<i>10,0</i>	<i>19,7</i>	
31 mars 1957	198,2	26,6	57,6p	282,4p
<i>En p.c. du total .</i>	<i>70,2</i>	<i>9,4</i>	<i>20,4</i>	

Quant à la répartition du stock monétaire entre monnaie fiduciaire et monnaie scripturale, l'altération au détriment des billets n'est plus aussi perceptible dans les derniers mois. Le glissement durait depuis 1953; il s'était encore manifesté pendant les mois d'été 1956 au cours desquels on n'avait pas observé le relèvement saisonnier du pourcentage de monnaie fiduciaire que provoquent habituellement les dépenses de tourisme. Pendant le dernier quart de l'année, au contraire, la proportion des billets dans

les encaisses totales s'est accrue, malgré le reflux de billets qui a dû résulter des achats spéculatifs du public. Il est vraisemblable que l'incidence de ce facteur a été compensée par d'autres éléments : d'une part, les billets utilisés pour ces achats ne provenaient pas nécessairement de la thésaurisation, mais en partie de retraits d'avoirs en compte ou de dépôts d'épargne, ainsi que de la monétisation des titres de la dette; d'autre part, les sorties de capitaux affectent plus spécialement les encaisses inactives détenues en comptes bancaires.

Il ne faut pas non plus perdre de vue que, toutes autres choses étant égales, la diffusion dans l'économie des revenus de haute conjoncture doit contribuer à la longue à rétablir la proportion de monnaie fiduciaire dans le total.

Tableau XX.

Pourcentage de la monnaie fiduciaire dans le stock total

Périodes	Moyenne par période
1953 Année	59,0
1954 Année	58,3
1955 Janvier à avril	58,2
Mai à août	58,3
Septembre à décembre	57,9
1956 Janvier à avril	57,6
Mai à août	57,6
Septembre à décembre	57,8
1957 Janvier à avril	57,6

Cependant, au début de 1957, cette proportion s'inscrit de nouveau en recul et la masse monétaire se répartit dans les mêmes proportions qu'un an auparavant. L'expansion du crédit des banques aux entreprises contribue évidemment à reconstituer les encaisses scripturales. De plus, la formation d'épargne auprès de la Caisse Générale a été exceptionnellement importante en janvier et février; cet élément a déterminé un reflux de billets et, dans l'ordre des phénomènes monétaires généraux, a contribué à la démonétisation de la dette.

*
**

La masse des paiements à opérer dans l'économie belge croît toujours et l'approvisionnement des encaisses se poursuit plus lentement que n'augmentent les besoins de monnaie. Dès lors, l'accélération de la rotation moyenne des instruments de paiements scripturaux continue. A travers des fluctuations saisonnières, cette augmentation est révélée par les données du tableau XXI. Pour les comptes bancaires, le coefficient moyen passe de 1,83 en 1954 à 1,94 en 1955 et à 2 en 1956; au dernier trimestre de 1956 et au premier trimestre de

1957, il est nettement plus élevé que pendant la période correspondante de l'année antérieure. Pour les comptes chèques postaux, la vitesse de rotation s'est plutôt ralentie en 1956 par rapport à l'année précédente; le renforcement de ces avoirs dans la

première moitié de 1956 a suffi à assurer l'expansion, d'ailleurs moins importante, des transactions réglées à l'aide de ces virements; mais depuis le milieu de 1956 environ, les avoirs déposés à l'Office plafonnent et, au début de 1957, on observe une

Tableau XXI.

**Vitesse de rotation des dépôts bancaires à vue et des avoirs
aux comptes chèques postaux
Montants globaux des paiements effectués au moyen de ces avoirs ***

Périodes (Moyennes mensuelles par mois-type de 25 jours)	Coefficient de rotation des		Montants globaux des paiements effectués au moyen de		
	dépôts bancaires à vue	avoirs en C.C.P. **	dépôts bancaires à vue	avoirs en C.C.P. **	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
1954	1,83	2,99	68,4	64,6	133,0
1955	1,94	3,05	76,3	66,6	142,9
1956 1 ^{er} trimestre	1,86	3,—	75,7	69,1	144,8
2 ^e trimestre	2,15	2,94	90,7	70,5	161,2
3 ^e trimestre	1,90	2,99	82,5	70,4	152,9
4 ^e trimestre	2,11	3,15	93,3	72,4	165,7
1957 1 ^{er} trimestre	2,05	3,26	88,4	76,1	164,5

* Approximations données par le total des débits en comptes (y compris les comptes appartenant à des étrangers ainsi que les débits correspondant à des paiements à l'étranger).

** Les données brutes ont été rectifiées pour éliminer les virements de compte à compte constituant double emploi, qui résultent de l'organisation comptable de l'Etat et qu'il a été possible de recenser.

brusque augmentation de leur fréquence d'utilisation qui ne paraît pas s'expliquer par un phénomène saisonnier.

*
**

Les éléments déterminant la création de monnaie depuis le milieu de 1956 ont été passés en revue dans les premiers chapitres de cet exposé.

Le tableau XXII montre quelles ont été les répercussions des phénomènes observés sur les actifs détenus par les organismes émetteurs en contrepartie de leurs engagements monétaires et quasi monétaires. Pour éviter les variations saisonnières, on a comparé les actifs au 31 mars 1957, dernière date pour laquelle on ait un recensement complet, aux chiffres correspondant aux mêmes dates des deux années antérieures.

Tableau XXII.

Bilan intégré des organismes monétaires (actifs)

(En milliards de francs)

Dates	Avoirs extérieurs nets	Créances sur les pouvoirs publiques	Crédits aux entreprises et particuliers résidents	Divers autres actifs nets	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
31 mars 1955	51,4	122,8	41,3	2,2	217,7
En p.c. de (5)	23,6	56,4	19,0	1,0	
31 mars 1956	57,5	125,4	43,4	1,9	228,2
En p.c. de (5)	25,2	55,0	19,0	0,8	
31 mars 1957	50,5	133,9p	50,1	1,3	235,8p
En p.c. de (5)	21,4	56,8	21,2	0,6	

L'élément le plus frappant est le renversement survenu du côté des avoirs extérieurs : la perte subie en un an l'emporte sur le renforcement des douze mois précédents. A ces créances sur l'étranger, le système monétaire a substitué, dans ses actifs, des créances sur les entreprises et particuliers résidents; pour la dernière année, l'accroissement de ceux-ci,

qui se poursuit sans discontinuer, est exactement du même ordre de grandeur que les cessions d'avoirs extérieurs.

La constitution de créances sur les pouvoirs publics, qui peut résulter soit du financement direct du Trésor, soit de la monétisation de la dette, soit des deux à la fois, s'est de nouveau accélérée.

Tableau XXIII.

Actifs des organismes monétaires :
créances sur les pouvoirs et organismes publics
(En milliards de francs)

Dates	Dettes de l'Etat			Dettes obligataires cotées d'autres emprunteurs publics et avances aux pouvoirs publics subordonnés (4)	Avances au Fonds des Rentes (5)	Total général (6)
	Négociables sur le marché (1)	non négociables sur le marché (2)	Total (3)			
31 mars 1955	18,1	102,3	120,4	2,3	0,1	122,8
31 mars 1956	20,8	101,0	121,8	2,9	0,7	125,4
31 mars 1957	21,6	107,6	129,2	4,0	0,7	133,9

Aussi, la répartition des trois catégories dans le total des contreparties s'est-elle modifiée sensiblement plutôt dans le sens d'une détérioration de la structure des actifs couvrant l'émission.

Cette augmentation de la masse des créances sur les pouvoirs publics affecte d'ailleurs surtout la partie constituée par les dettes de l'Etat non négociables sur le marché.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de juin 1957. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions ni les sources statistiques

1. MONNAIE — BANQUE

COLLIN F., Le secret bancaire. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XII, n° 24, 16 juin 1957, pp. 237-239.*)

ISRALSON M., Les principaux aspects du décret sur le contrôle bancaire au Congo Belge et au Ruanda-Urundi. (*Revue de la Banque, Bruxelles, nos 3-4, 1957, pp. 276-294.*)

ISRALSON M., Propos sur l'usage du chèque. (*Revue de la Banque, Bruxelles, nos 3-4, 1957, pp. 314-322.*)

Le crédit à tempérament en Belgique. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XII, n° 25, 22 juin 1957, pp. 245-248.*)

2. BOURSE — EPARGNE

DIDIER J., Les rapports de droit existant au sein des fonds communs de placement constitués actuellement en Belgique. (*Revue de la Banque, Bruxelles, nos 3-4, 1957, pp. 249-275.*)

Evolution récente du marché hypothécaire. (*Bulletin du Centre pour l'Encouragement de l'Epargne et des Placements Immobiliers, II, n° 3, mai-juin 1957, pp. 23-24.*)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

Etude comparative des budgets néerlandais, belge et luxembourgeois ayant trait aux années 1953-1954-1955-1956. (*Union Douanière Belgo-Luxembourgeoise, Bruxelles, 1956, 113 p.*)

Evaluation du volume des investissements communaux. (*Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, XI, n° 41, juillet 1957, pp. 1-5.*)

5. ORGANISMES FINANCIERS REGIS PAR DES DISPOSITIONS LEGALES PARTICULIERES OU PLACES SOUS LA GARANTIE OU LE CONTROLE DE L'ETAT

Le crédit professionnel en 1956. (*Bulletin d'Information de l'Institut d'Etude Economique et Sociale des Classes Moyennes, Bruxelles, n° 6, juin 1957, pp. 7-10.*)

L'Office National du Ducroire. (*Bulletin de Fabrimé-tal, Bruxelles, n° 571, 2 juin 1957, pp. 432-445.*)

7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

CORTNEY P., A new gold standard could restore monetary order. (*Optima, Johannesburg, juin 1957, pp. 79-85.*)

Europe's problem currencies. (*The Banker, Londres, CVII, n° 378, juillet 1957, pp. 425-429.*)

FETTER F., European convertibility. (*American Economic Review, Menasha, XLVII, n° 2, mai 1957, pp. 588-595.*)

FLEXNER K., The creation of the European Payments Union : An example in international compromise. (*Political Science Quarterly, Columbia University, New-York, LXXII, n° 2, juin 1957, pp. 241-260.*)

HUTTON R., Le Fonds Monétaire International — Keynes avait-il raison ? (*Revue des Sciences Economiques, Liège, n° 110, juin 1957, pp. 97-108.*)

KLOPSTOCK F., The international status of the dollar. (*Princeton University, Princeton, 1957, 26 p.*)

La balance des paiements du Congo Belge et du Ruanda-Urundi en 1956. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, n° 4, avril 1957, pp. 157-174.*)

ROZENTAL A., International Finance Corporation and private foreign investments. (*Economic Development and Cultural Change, University of Chicago, V, n° 3, avril 1957, pp. 277-285.*)

VAN LIERDE J., De huidige situatie in de Europese Betalingsunie. (*V.E.V. Berichten, Anvers, 30 juin 1957, pp. 1365-1367.*)

8. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX

Etude comparative des budgets néerlandais, belge et luxembourgeois ayant trait aux années 1953-1954-1955-1956. (*Union Douanière Belgo-Luxembourgeoise, Bruxelles, 1956, 113 p.*)

9. PLAN SCHUMAN

OP DE BEECK R., La C.E.C.A. et l'harmonisation internationale des frets fluviaux. (*La Vie Economique et Sociale, Anvers, XXVIII, n° 3, mai 1957, pp. 146-162.*)

PRIMS A., De sociale verwezenlijkingen van de E.G.K.S. tijdens het afgelopen jaar. (*De Gids op Maatschappelijk Gebied, Bruxelles, n° 6, juin 1957, pp. 469-475.*)

10. GENERALITES

La situation économique du Benelux en 1956. (*Bulletin trimestriel du Secrétariat Général de l'Union Douanière Belgo-Luxembourgeoise, Bruxelles, I, n° 1, juin 1957, pp. 9-15.*)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique générale
- II. — Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VI. — Législation relative au commerce intérieur
- VII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
- XI. — Législation en matière de dommages de guerre

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Arrêté royal du 21 juin 1957

modifiant l'arrêté royal du 19 septembre 1956 instituant une Commission de la Comptabilité nationale (Moniteur du 29 juin 1957, p. 4.691).

Article 1^{er}. — L'arrêté royal du 19 septembre 1956 instituant une Commission de la Comptabilité nationale est modifié comme suit :

a) Le dernier alinéa de l'article 2 est remplacé par le texte suivant :

« 6. Neuf personnalités choisies par le Ministre qui a l'Institut national de Statistique dans ses attributions »;

b) L'alinéa 1^{er} de l'article 3 est remplacé par le texte suivant :

« Art. 3. — La Commission se subdivise en trois sous-commissions de 12 membres, chargées respectivement d'étudier les problèmes se rapportant aux revenus, à la production et aux dépenses »;

.....

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Loi du 12 avril 1957

contenant le budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1957 (Moniteur du 22 juin 1957, p. 4.437).

Article 1^{er}. — Il est ouvert pour les dépenses de l'exercice 1957 afférentes au budget du Ministère de l'Agriculture ... des crédits s'élevant à la somme de 922.481.000 francs.

.....

Arrêté royal du 30 avril 1957

portant transfert de certains crédits du Ministère des Affaires économiques au Ministère des Classes moyennes (Moniteur des 24-25 juin 1957, p. 4.514).

Article 1^{er}. — Un crédit de sept cent mille francs (700.000 fr.), inscrit à l'article 3.1 du budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1957, est mis à la disposition du Ministère des Classes moyennes, en vue du paiement des traitements des agents transférés du Ministère des Affaires économiques à celui des Classes moyennes.

.....

Arrêté royal du 11 mai 1957

portant relèvement du plafond des engagements de la Caisse nationale de Crédit professionnel (Moniteur des 24-25 juin 1957, p. 4.517).

Article unique. — Le montant de 4.250.000.000 francs fixé par la loi du 7 juin 1956 portant relèvement du plafond des engagements de la Caisse nationale de Crédit professionnel est élevé à 4.500.000.000 francs par libération d'une première tranche de 250.000.000 de francs.

Notre Ministre des Finances et Notre Ministre des Classes moyennes sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entre en vigueur lors de sa publication au *Moniteur belge*.

Arrêté ministériel du 4 juin 1957

relatif aux importations et exportations par la frontière belgo-luxembourgeoise (Moniteur du 8 juin 1957, p. 4.075).

Arrêté ministériel du 5 juin 1957

modifiant l'arrêté ministériel du 6 décembre 1934 relatif au régime fiscal des alcools et boissons spiritueuses (Moniteur du 8 juin 1957, p. 4.077).

Loi du 11 juin 1957

contenant le budget du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour l'exercice 1957 (Moniteur du 26 juin 1957, p. 4.542).

Article 1^{er}. — Il est ouvert, pour les dépenses de l'exercice 1957 afférentes au budget du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur ... des crédits s'élevant à la somme de 704.166.000 francs.

Art. 2. — Par dérogation à l'article 15 de la loi organique de la Cour des Comptes du 29 octobre 1846, des avances de fonds d'un montant maximum de 1.000.000 de francs peuvent être consenties aux comptables extraordinaires du département.

Arrêté royal du 12 juin 1957

modifiant le Code et le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (Moniteur du 15 juin 1957, p. 4.226).

Article 1^{er}. — Dans l'article 11^o, alinéa 1^{er}, inséré dans le Code des taxes assimilées au timbre par l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 19 mars 1956 et modifié par l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 27 décembre 1956, les mots « à 4 p.c. » sont remplacés par les mots « à 2 p.c. ».

Art. 2. — Les modifications suivantes sont apportées à l'article 51 du Règlement général sur les taxes assimilées au timbre, rétabli par l'article 2 de l'arrêté royal du 19 mars 1956 :

A. Dans le 1^o, le 4^o, le 5^o et le 6^o, la mention du taux de 4 p.c. est remplacée par celle du taux de 2 p.c.

B. Dans le 8^o, la mention du taux de 1 p.c. est remplacée par celle du taux de 3 p.c.

Art. 3. — Le présent arrêté entre en vigueur le 16 juin 1957.

Art. 4. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Loi du 12 juin 1957

contenant le budget du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale pour l'exercice 1957 (Moniteur du 16 juin 1957, p. 4.238).

Article 1^{er}. — Il est ouvert pour les dépenses de l'exercice 1957 afférentes au budget du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale ... des crédits s'élevant à la somme de 6.134.198.000 francs.

Arrêté royal du 17 juin 1957

autorisant la Société nationale du logement à émettre, sous la garantie de l'Etat, un emprunt de 428 millions de francs (Moniteur des 24-25 juin 1957, p. 4.516).

Article 1^{er}. — La garantie de l'Etat est attachée à un emprunt d'un montant effectif de quatre cent vingt-huit millions de francs à émettre par la Société nationale du logement.

Art. 2. — L'emprunt sera émis par tranches et à des conditions qui seront préalablement approuvées par le Ministre des Finances.

Art. 3. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté royal du 18 juin 1957

relatif à l'émission de l'emprunt 5 p.c. 1957-1967 du Fonds des routes 1955-1969 (Moniteur du 20 juin 1957, p. 4.357).

Article 1^{er}. — Le Fonds des routes 1955-1969 est autorisé à émettre un emprunt au capital nominal de 2.500 millions de francs dénommé « Emprunt 5 p.c. 1957-1967 », aux conditions déterminées ci-après.

Art. 2. — L'emprunt sera représenté par des obligations au porteur de 1.000 francs, 5.000 francs, 10.000 francs et 100.000 francs.

Ces obligations porteront intérêt au taux de 5 p.c. l'an, à partir du 1^{er} juillet 1957 et seront munies de 10 coupons d'intérêt annuels payables le 1^{er} juillet de chacune des années 1958 à 1967.

Art. 3. — L'emprunt est amortissable en dix ans, suivant les modalités ci-après.

Une dotation annuelle de 2,50 p.c. du capital nominal émis sera affectée à l'amortissement. Elle prendra cours le 1^{er} juillet 1957 et s'accroîtra chaque année des intérêts des capitaux amortis.

Les dotations annuelles d'amortissement seront mises à la disposition du Fonds des routes le 1^{er} octobre 1957 pour la première année et le 1^{er} juillet de chacune des années 1958 à 1966.

Les dotations annuelles seront affectées au rachat d'obligations à des cours ne dépassant pas le pair.

En cas d'élévation des cours au-dessus du pair, les rachats pour l'amortissement seront suspendus et le montant de la dotation restant disponible de ce chef au 15 mai d'une année sera affecté au remboursement au pair, le 1^{er} juillet suivant, d'obligations à désigner par un tirage au sort.

Les obligations non amorties avant le 1^{er} juillet 1967, seront remboursables, à cette date, au pair de la valeur nominale.

Art. 4. — Les tirages au sort prévus à l'article 3 seront effectués à Bruxelles, le 1^{er} juin ou le lendemain si la date précitée est un jour férié légal, par un délégué du Fonds des routes, en présence d'un délégué du Ministre des Finances.

Art. 7. — Les intérêts et la prime de remboursement des obligations sont exempts de tous impôts et taxes réels, présents et futurs, au profit de l'Etat, des provinces et des communes.

Art. 10. — La souscription publique aux obligations de cet emprunt sera ouverte le 24 juin 1957; elle sera clôturée dès que les souscriptions atteindront le capital mis en souscription, et, au plus tard, le 9 juillet 1957.

Eventuellement, les souscriptions de la dernière journée seront soumises à répartition; dans ce cas, les sommes versées en trop par les souscripteurs leur seront restituées sans bonification d'intérêt.

Art. 11. — Les souscriptions seront reçues aux guichets du Caissier de l'Etat à la Banque Nationale de Belgique, à Bruxelles et en province, soit directement, soit par l'intermédiaire des banques, établissements financiers et agents de change établis en Belgique.

Art. 13. — Le prix d'émission, fixé à 970 francs par mille francs de capital nominal, est payable intégralement en espèces au moment du dépôt des souscriptions.

Art. 14. — Il sera alloué aux banques et aux agents de change établis en Belgique, une commission de placement de 1,25 p.c. du capital nominal souscrit à leur intervention.

La demi-commission pourra être allouée aux établissements financiers sur les souscriptions recueillies par leur intermédiaire.

En cas de réduction des souscriptions, la commission ne sera attribuée que sur le capital réduit.

Arrêté royal du 25 juin 1957

modifiant l'arrêté royal du 11 mars 1953 majorant le taux de la taxe de transmission à l'importation (Moniteur du 30 juin 1957, p. 4.738).

Dans l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 11 mars 1953 majorant le taux de la taxe de transmission à l'importation, le tableau des marchandises soumises à une majoration est modifié.

Arrêté royal du 26 juin 1957

modifiant le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (Moniteur du 30 juin 1957, p. 4.742).

Institut Belgo-Luxembourgeois du Change

Décision du Conseil concernant des modifications aux règlements de l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change (Moniteur des 31 mai-1^{er} juin 1957, p. 3.920). (Voir texte dans la rubrique II de la Législation économique du Bulletin de juin 1957, p. 471-472).

III — LEGISLATION AGRICOLE

Loi du 12 avril 1957

contenant le budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1957 (Moniteur du 22 juin 1957, p. 4.437). (Voir aussi, rubrique II).

Arrêté ministériel du 1^{er} juin 1957

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 21 juin 1957, p. 4.418).

Loi du 3 juin 1957

relative aux polders (Moniteur du 21 juin 1957, p. 4.403).

Loi du 3 juin 1957

complétant la loi du 5 juillet 1956 relative aux wateringues (Moniteur du 21 juin 1957, p. 4.416).

Arrêté royal du 5 juin 1957

portant refonte du statut de l'Institut pour l'Encouragement de la Recherche scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture (I.R.S.I.A.) (Moniteur du 19 juin 1957, p. 4.333).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté ministériel du 12 juin 1957

prescrivant l'établissement d'une statistique semestrielle des stocks de ferraille de fonte et d'acier des négociants en ferraille (Moniteur du 29 juin 1957, p. 4.693).

Article 1^{er}. — Il est dressé une statistique semestrielle des stocks de ferraille de fonte et d'acier existant au 30 juin et au 31 décembre chez les négociants en ferraille.
.....

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté royal du 13 avril 1957

rendant obligatoire la décision du 27 août 1956 de la Commission paritaire nationale du transport relative à la réduction de la durée du travail dans les exploitations de services spéciaux d'autobus (Moniteur du 5 juin 1957, p. 3.998).

Arrêté royal du 7 mai 1957

rendant obligatoires les décisions des 19 décembre 1955, 30 mars 1956 et 14 décembre 1956 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire relatives à la réduction de la durée du travail (Moniteur du 29 juin 1957, p. 4.685).

Article 1^{er}. — Les décisions des 19 décembre 1955, 30 mars 1956 et 14 décembre 1956 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, reprises en annexe et relatives à la réduction de la durée du travail, sont rendues obligatoires.

Art. 2. — Notre Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté royal du 18 mai 1957

modifiant le règlement général pour la protection du travail (Moniteur des 3-4 juin 1957, p. 3.971).

Arrêté royal du 5 juin 1957

modifiant le Règlement général pour la protection du travail en ce qui concerne les travaux de chargement, de déchargement, de construction, de réparation et d'entretien des navires et bateaux (Moniteur des 24-25 juin 1957, p. 4.510).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Arrêté ministériel du 4 juin 1957

relatif aux importations et exportations par la frontière belgo-luxembourgeoise (Moniteur du 8 juin 1957, p. 4.075).

Arrêté ministériel du 5 juin 1957

modifiant l'arrêté ministériel du 6 décembre 1934 relatif au régime fiscal des alcools et boissons spiritueuses (Moniteur du 8 juin 1957, p. 4.077).

VIII. — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Mesures de tarification

en services intérieur et mixtes belges (Moniteur du 15 juin 1957, p. 4.228).

AVIS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

La Société nationale des Chemins de fer belges a décidé d'insérer temporairement le point fictif de Bruxelles-Exposition dans le fascicule IV, 1^{re} partie, du Recueil officiel des Tarifs (marchandises).

Les modifications découlant de la mesure qui précède font l'objet de la feuille rectificative n° 21 au fascicule IV, 1^{re} partie, des tarifs marchandises.

Cette mesure entrera en vigueur le 18 juin 1957.

**

A. — AVIS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

La Société nationale des Chemins de fer belges a décidé de modifier le régime de taxation prévu pour le pesage des wagons au départ.

Les modifications découlant de la mesure qui précède font l'objet de la feuille rectificative n° 46 au fascicule VII des tarifs marchandises.

Cette mesure entrera en vigueur le 18 juin 1957.

**

B. — ARRETE MINISTERIEL.

La mesure de tarification dont il s'agit à l'avis précité de la Société nationale des Chemins de fer belges est, à la demande des Compagnies de Chimay et de Bruxelles-Tervuren, rendue applicable dans les relations qui les intéressent.

Le présent arrêté entrera en vigueur le 18 juin 1957.

A. — AVIS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

La Société nationale des Chemins de fer belges a décidé de modifier le tarif spécial 9121 applicable aux expéditions de fromage.

Cette modification fait l'objet de la feuille rectificative n° 22 au fascicule V des tarifs intérieurs et mixtes belges.

Cette mesure entrera en vigueur le 18 juin 1957.

**

B. — ARRETE MINISTERIEL.

La mesure de tarification dont il s'agit à l'avis précité de la Société nationale des Chemins de fer belges est, à la demande des Compagnies de Chimay et de Bruxelles-Tervuren, rendue applicable dans les relations qui les intéressent.

Le présent arrêté entrera en vigueur le 18 juin 1957.

Mesures de tarification

en services intérieur et mixtes belges (Moniteur des 17-18 juin 1957, p. 4.308).

A. — AVIS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

Dans sa séance du 22 février 1957, le conseil d'administration de la Société nationale des Chemins de fer belges a décidé d'apporter les modifications ci-après aux tarifs applicables aux transports de marchandises :

1) les taxes uniformes applicables aux envois express de 20 kg. et moins sont majorées de 5 fr. à 11 fr. suivant le poids des expéditions et la zone de distance;

2) les prix du tarif express applicables aux envois de plus de 20 kg. sont portés au niveau du tarif le plus élevé applicable aux expéditions de détail en grande vitesse et ces prix comportent les frais de remise à domicile;

3) les taxes minima prévues pour les envois express de plus de 20 kg. comportent également les frais de remise à domicile et elles sont majorées de 2 fr. à 9 fr. suivant la zone de distance;

4) la réduction sur les prix du tarif express prévue par le tarif spécial 9103 est portée de 25 p.c. à 45 p.c. de façon à conserver à ce tarif sensiblement les prix antérieurs.

Les modifications découlant des mesures qui précèdent font l'objet de la feuille rectificative n° 23 au fascicule V des tarifs intérieurs et mixtes belges.

Ces mesures entreront en vigueur le 1^{er} juillet 1957.

**

B. — ARRETE MINISTERIEL.

Les mesures de tarification dont il s'agit à l'avis précité de la Société nationale des Chemins de fer belges sont, à la demande des Compagnies de Chimay et de Bruxelles-Tervuren, rendues applicables dans les relations qui les intéressent.

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1957.

A. — AVIS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

La Société nationale des Chemins de fer belges a décidé d'apporter des modifications aux tarifs de camionnage de marchandises de poids ou de dimensions dépassant la normale.

Les modifications découlant de la mesure qui précède font l'objet de la feuille rectificative n° 23 au fascicule V, et n° 47 au fascicule VII des tarifs marchandises.

Cette mesure entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1957.

**

B. — ARRETE MINISTERIEL.

La mesure de tarification dont il s'agit à l'avis précité de la Société nationale des Chemins de fer belges est, à la demande des Compagnies de Chimay et de Bruxelles-Tervuren, rendue applicable dans les relations qui les intéressent.

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1957.

Disposition complémentaire uniforme n° 3 à l'article 7 de la Convention internationale concernant le transport de marchandises par chemins de fer (C.I.M.).

A. — AVIS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

Le conseil d'administration de la Société nationale des Chemins de fer belges, en sa séance du 25 janvier 1957, a approuvé la disposition complémentaire uniforme ci-après se rapportant à l'article 7 de la Convention internationale concernant le transport des marchandises par chemin de fer (C.I.M.) :

« Lorsque les inscriptions relatives au poids du chargement que peut recevoir un wagon comportent les indices A, B, C et que plus d'un poids figure sous ces indices, le poids le plus élevé indique la limite de charge. »

Cette mesure entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1957.

**

B. — ARRETE MINISTERIEL.

La disposition complémentaire uniforme à l'article 7 de la Convention internationale concernant le transport de marchandises par chemins de fer (C.I.M.) dont il est question à l'avis ci-dessus de la Société nationale des Chemins de fer belges est, à la demande des Compagnies de Chemins de fer de Chimay et de Bruxelles-Tervuren, rendue applicable dans les relations qui les intéressent.

Cet arrêté entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1957.

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 7 mars 1957

rendant obligatoire la décision du 20 novembre 1956 de la Commission paritaire nationale pour les entreprises horticoles et cultures spéciales concernant le rattachement des salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 2 juin 1957, p. 3.944).

Arrêté royal du 9 avril 1957

rendant obligatoire la décision du 12 décembre 1956 de la Commission paritaire nationale pour les entreprises forestières concernant les salaires minimums des ouvriers occupés dans les entreprises forestières ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 2 juin 1957, p. 3.946).

Arrêté royal du 1^{er} avril 1957

rendant obligatoire la décision du 18 décembre 1956 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des cuirs et peaux, concernant la fixation des salaires minimums dans l'industrie de la chaussure et de la pantoufle en général, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 7 juin 1957, p. 4.038).

Arrêté royal du 21 mai 1957

rendant obligatoire la décision du 17 juillet 1956 de la Commission paritaire nationale de l'industrie diamantaire, modifiant la décision du 14 avril 1953, relative à la fixation du salaire minimum de certaines catégories de travailleuses occupées dans l'industrie du diamant, rendue obligatoire par arrêté royal du 7 mai 1953 (Moniteur du 22 juin 1957, p. 4.446).

Arrêté royal du 27 mai 1957

rendant obligatoire la décision du 19 juin 1956 de la Commission paritaire nationale de l'industrie de la construction métallique concernant la classification professionnelle et la fixation des salaires horaires minimums applicables aux ouvriers majeurs et mineurs d'âge occupés dans les entreprises de carrosserie relevant de la dite commission ainsi que le rattachement de ces salaires à l'index-number des prix de détail du Royaume (Moniteur des 10-11-12 juin 1957, p. 4.142).

X — LEGISLATION SOCIALE

(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Loi du 26 mars 1957

portant approbation des actes internationaux suivants : a) Accord intérimaire européen concernant la sécurité sociale à l'exclusion des régimes relatifs à la vieillesse, à l'invalidité et aux survivants, annexes et protocole additionnel; b) Accord intérimaire européen concernant les régimes de sécurité sociale relatifs à la vieillesse, à l'invalidité et aux survivants, annexes et protocole additionnel, signés à Paris le 11 décembre 1953 (Moniteur du 27 juin 1957, p. 4.572).

Article unique. — a) L'accord intérimaire européen concernant la sécurité sociale, à l'exclusion des régimes relatifs

à la vieillesse, à l'invalidité et aux survivants, les annexes et le protocole additionnel;

b) L'accord intérimaire européen concernant les régimes de sécurité sociale relatifs à la vieillesse, à l'invalidité et aux survivants, les annexes et le protocole additionnel, signés à Paris, le 11 décembre 1953, sortiront leur plein et entier effet.

Arrêté ministériel du 1^{er} avril 1957

modifiant l'arrêté ministériel du 25 septembre 1956, fixant les modalités et les conditions d'agrégation des opticiens par le Fonds national d'assurance maladie-invalidité — Erratum (Moniteur des 10-11-12 juin 1957, p. 4.145).

Arrêté royal du 25 avril 1957

modifiant l'arrêté du Régent du 2 avril 1947, déterminant les modalités générales d'exécution de l'arrêté-loi du 25 février 1947 relatif à l'octroi de salaires aux travailleurs, pendant un certain nombre de jours fériés par an (Moniteur des 3-4 juin 1957, p. 3.970).

Arrêté royal du 31 mai 1957

relatif à l'octroi du pécule familial de vacances en 1957 (Moniteur du 8 juin 1957, p. 4.070).

Article 1^{er}. — Un pécule de vacances supplémentaire, dénommé : « pécule familial de vacances » est attribué aux

travailleurs visés à l'article 1^{er} des lois relatives aux vacances annuelles des travailleurs salariés, coordonnées le 9 mars 1951, à condition :

1^o Qu'ils aient droit en 1957 à un pécule de vacances;

2^o Qu'au cours de l'année 1956, ils aient ouvert un droit effectif ou virtuel aux allocations familiales prévues par les lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés.

Arrêtés royaux du 20 juin 1957

modifiant l'arrêté royal du 22 septembre 1955, organique de l'assurance-maladie-invalidité (Moniteur du 28 juin 1957, p. 4.639).

XI — LEGISLATION EN MATIERE DE DOMMAGES DE GUERRE

Arrêté royal du 4 juin 1957

relatif à la fixation, en matière de dommages de guerre aux immeubles d'habitation, du coefficient d'indemnisation intégrale applicable pour la période du 1^{er} avril 1957 au 30 juin 1957 (arrêté n^o 29) (Moniteur des 17-18 juin 1957, p. 4.310).

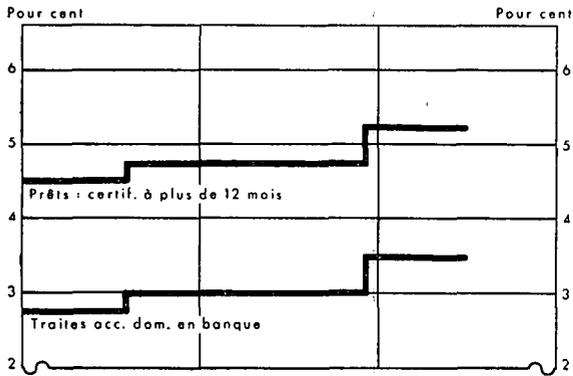
Article 1^{er}. — Le coefficient d'indemnisation intégrale, en matière de dommages de guerre aux immeubles d'habitation, est fixé uniformément à 5,35 pour toutes les régions visées par l'article 2 des arrêtés du Régent des 22 janvier 1949 (arrêté n^o 2) et 11 avril 1949 (arrêté n^o 4).

Art. 2. — Le coefficient d'indemnisation intégrale fixé à l'article 1^{er} est applicable à partir du 1^{er} avril 1957 et reste valable jusqu'au 30 juin 1957.

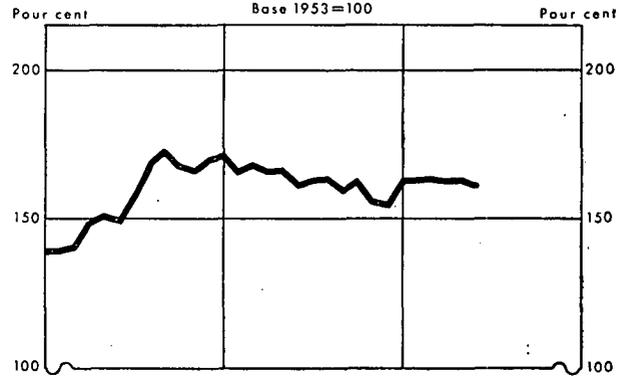
Art. 3. — Notre Ministre des Travaux publics et de la Reconstruction est chargé de l'exécution du présent arrêté.

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

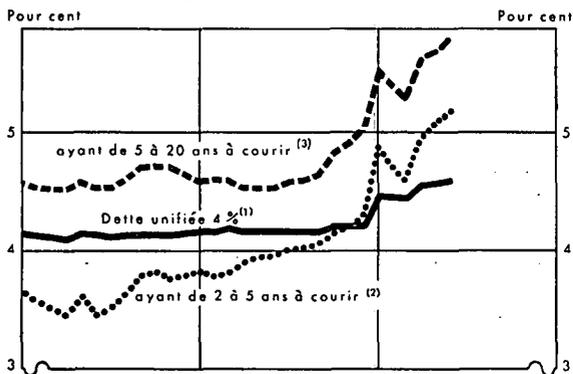
B.N.B. - TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS



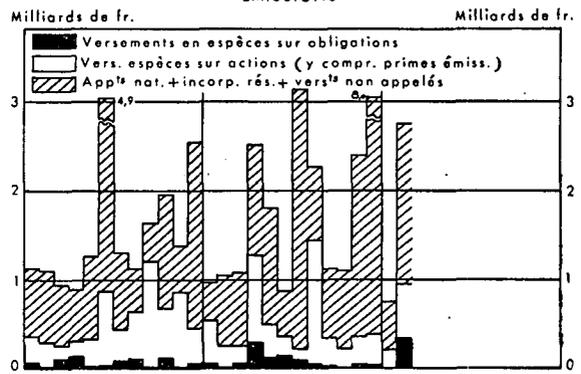
INDICE GENERAL DES ACTIONS



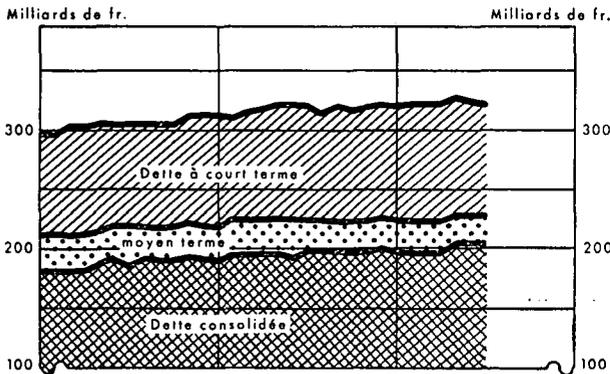
RENDEMENTS D'EMPRUNTS D'ETAT



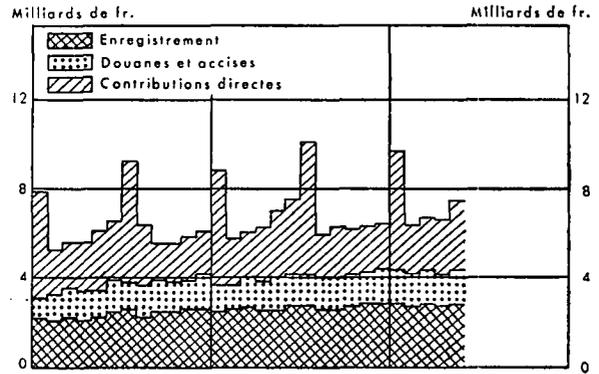
EMISSIONS (4)



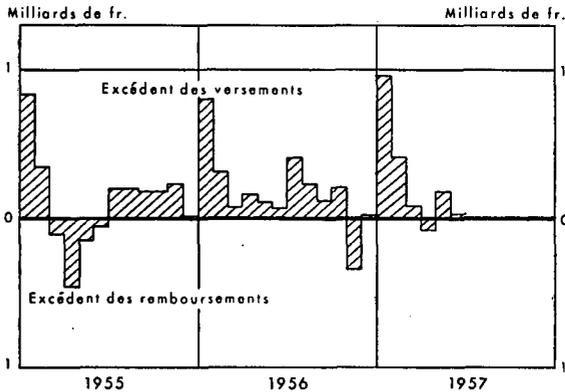
DETTE PUBLIQUE (5)



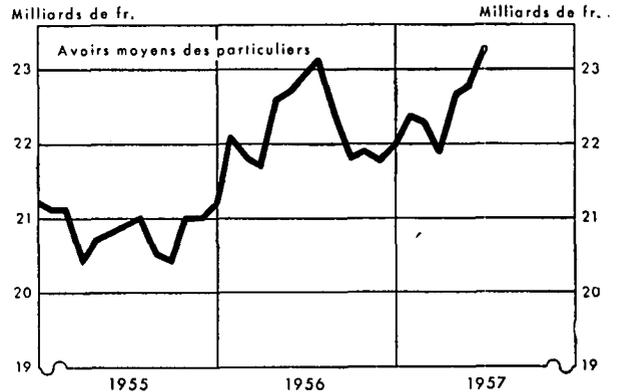
RECETTES FISCALES



CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE



AVOIRS A L'OFFICE DES CHEQUES POSTAUX



(1) Rendement eu égard au cours seulement

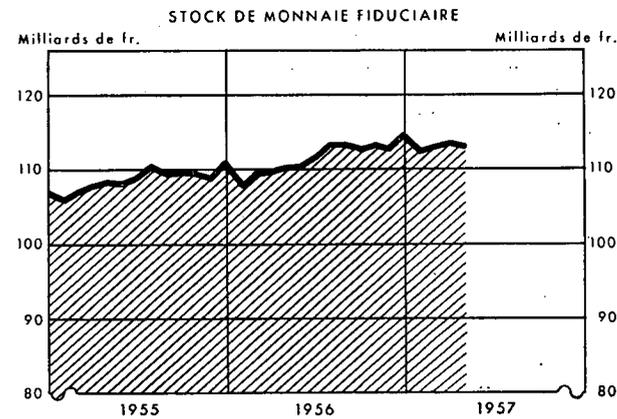
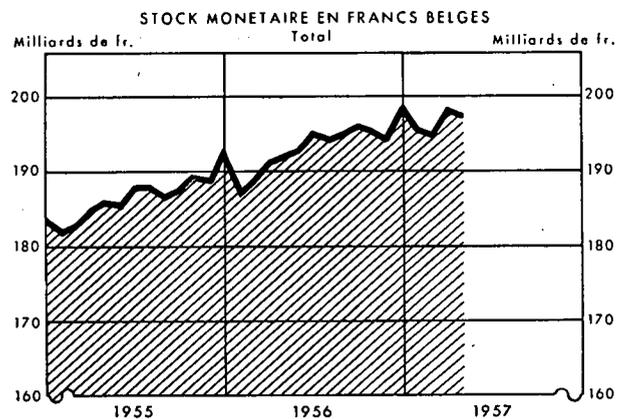
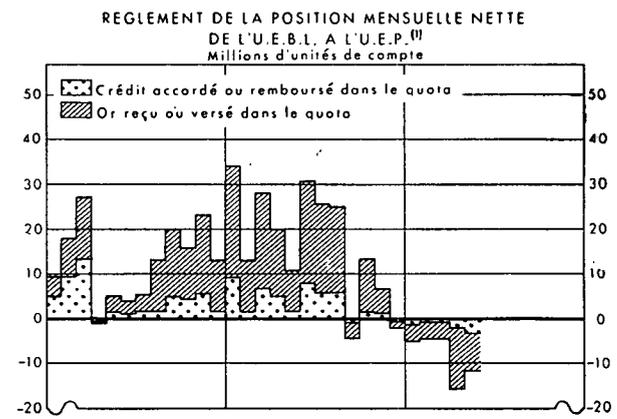
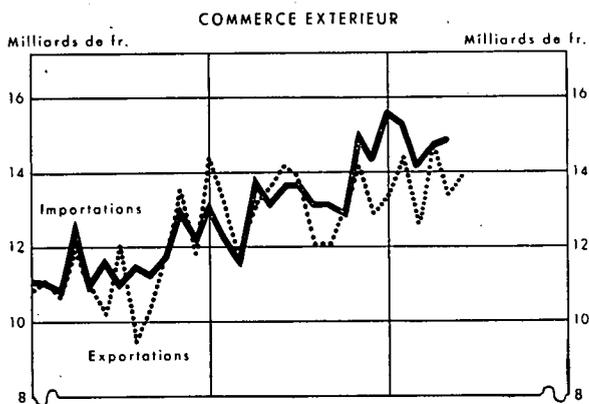
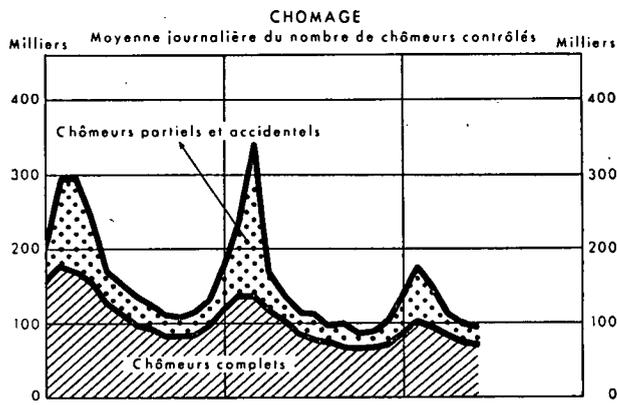
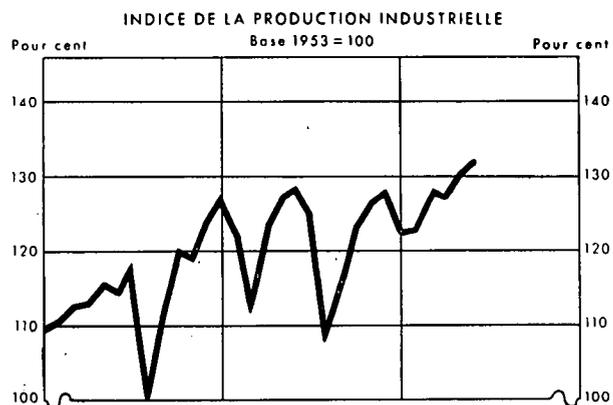
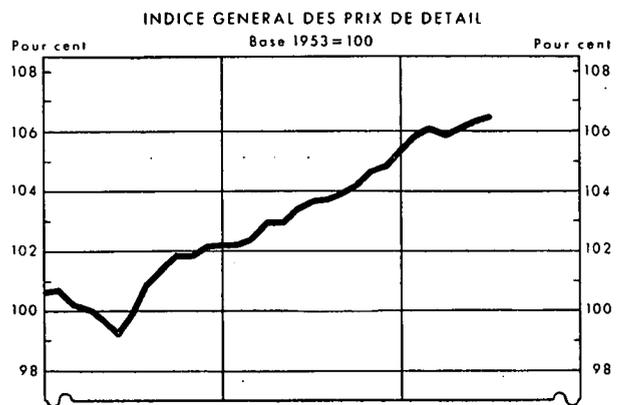
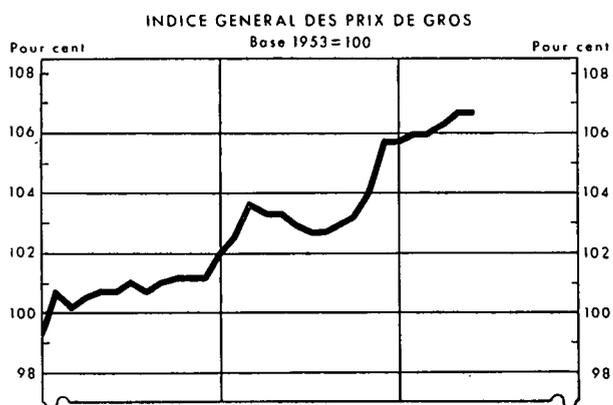
(2) Remboursables à date fixe (3,5 à 4% nominal)

(3) Remboursables par annuités variables (4 à 4,5% nominal)

(4) Emissions des sociétés anonymes, commandites par actions, S.P.R.L. belges et sociétés congolaises

(5) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE



(1) A l'exclusion des remboursements bilatéraux

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

MARCHE DE L'ARGENT

Ia. — TAUX OFFICIELS D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique						
	Escompte				Avances en compte courant et prêts *		
	Traits acceptés domiciliés en banque, warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traits acceptés, non domiciliés en banque	Traits non acceptés, domiciliés en banque	Traits non acceptés et non domiciliés en banque, promesses	Certificats de trésorerie émis à maximum 866 jours	Certificats de trésorerie spéciaux, émission décembre 1956/ janvier 1957	Tous autres effets publics
1955 Moyenne	2,85	3,46	4,35	1	2		4,60
1956 Moyenne	3,04	3,79	4,54	4,79	2,1919		4,79
1956 Avril	3,—	3,75	4,50	4,75	2,1875		4,75
Mai	3,—	3,75	4,50	4,75	2,1875		4,75
Juin	3,—	3,75	4,50	4,75	2,1875		4,75
Juillet	3,—	3,75	4,50	4,75	2,1875		4,75
Août	3,—	3,75	4,50	4,75	2,1875		4,75
Septembre	3,—	3,75	4,50	4,75	2,1875		4,75
Octobre	3,—	3,75	4,50	4,75	2,1875		4,75
Novembre	3,—	3,75	4,50	4,75	2,1875		4,75
Décembre (dep. le 6)	3,50	4,25	5,—	5,25	2,25	3,50 ⁴	5,25
1957 Janvier	3,50	4,25	5,—	5,25	2,25	3,50	5,25
Février	3,50	4,25	5,—	5,25	2,25	3,50	5,25
Mars (dep. le 21) ...	3,50	4,25	5,—	5,25	"	3,50	5,25
Avril	3,50	4,25	5,—	5,25	"	3,50	5,25
Mai	3,50	4,25	5,—	5,25	"	3,50	5,25
Juin	3,50	4,25	5,—	5,25	"	3,50	5,25

¹ Moyenne en 1955 des taux des traites non acceptées, non domiciliées en banque : 4,46; des promesses : 4,60.

² Moyenne en 1955 des taux d'avances sur certificats ayant maximum 120 jours à courir : 2,078; des certificats ayant maximum 12 mois à courir : 2,297.

³ Taux du certificat plus 5/16 %, minimum 2,25 %.

⁴ Depuis le 27 décembre 1956.

N. B. — Depuis le 25 juillet 1957 les taux d'escompte et d'intérêts ont été augmentés de 1 %, sauf le taux d'avance sur certificats de trésorerie émis à maximum 866 jours qui est inchangé.

* Quotité de l'avance au 30 juin 1957

Certificats de trésorerie, émis à max. 866 jours	max. 95 %	Obligations 4,50 % emprunt 1952/1964 à 12 ans	max. 90 %
Certificats de trésorerie spéciaux, émiss. déc. 1956/janv. 1957	» 95 %	Obligations 3,50 % Assainiss. monét. 8e s. (pair) 4e et 5e s.	» 90 %
Certificats de trésorerie, émis à plus de 866 jours	» 90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1950 à 5 ou 10 ans du Congo belge	» 90 %
Obligations 4,50 %, emprunt 1951, à 10 ou 15 ans	» 90 %	Dettes coloniales 1950/1960	» 90 %
Obligations 4,50 %, emprunt 1952/1962 à 10 ans	» 90 %	Autres effets publics	» 80 %

Sont seuls acceptés en nantissement les titres et effets publics « au porteur » libellés en francs belges.

Ne sont pas acceptés en nantissement :

- les certificats de trésorerie à 5, 10 ou 15 jours;
- les certificats de trésorerie émis en remplacement des certificats émis par la Banque d'Emission à Bruxelles;
- les obligations émises par la Caisse Autonome des Dommages de Guerre.

Ib. — TAUX DU CALL ET DES CERTIFICATS DE TRÉSORERIE A TRÈS COURT TERME

Moyennes	Call 1			Certificats de trésorerie à très court terme		
	1 jour	5 jours	10 jours	5 jours	10 jours	15 jours
1955	1,35	—	—	—	—	—
1956	1,58	1,70 ²	1,80 ²	1,66 ³	1,76 ³	1,85 ³
1956 Avril	1,50	1,60	1,70	—	—	—
Mai	1,47	1,61	1,71	1,60 ⁴	1,70 ⁴	1,80 ⁴
Juin	1,46	1,63	1,72	1,60	1,71	1,78
Juillet ...	1,58	1,68	1,78	1,65	1,75	1,85
Août	1,64	1,74	1,84	1,65	1,75	1,85
Septembre .	1,65	1,75	1,85	1,65	1,75	1,85
Octobre ...	1,70	1,80	1,90	1,70	1,80	1,90
Novembre .	1,70	1,80	1,90	1,70	1,80	1,90
Décembre .	1,70	1,80	1,90	1,70	1,80	1,90
1957 Janvier ...	1,70	1,80	1,90	1,70	1,80	1,90
Février ...	1,70	1,80	1,90	1,70	1,80	1,90
Mars	1,70	1,80	1,90	1,70	1,80	1,90
Avril	1,70	1,80	1,90	1,70	1,80	1,90
Mai	1,70	1,80	1,90	1,70	1,80	1,90
Juin	1,70	1,80	1,90	1,70	1,80	1,90

¹ Taux en compensation et hors compensation.

² Moyennes du 27 février 1956 au 31 décembre 1956.

³ Moyennes du 7 mai 1956 au 31 décembre 1956.

⁴ Depuis le 7 mai 1956.

II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE

4

Epoques	Banques — Comptes de dépôts à *					Casse Gén. d'Épargne (dépôts sur livrets) 1		
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 100.000 fr.	100.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.
1955 Moyenne ...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1956 Moyenne ...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1956 Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juillet ...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Septembre .	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Octobre ...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Novembre .	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Décembre .	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1957 Janvier ...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	2,—	—
Février ...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	2,—	—
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	2,—	—
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	2,—	—
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	2,—	—
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	2,—	—

* Moyenne de quatre banques.

¹ Depuis le 1er juillet 1957 : jusqu'à 200.000 frs. : 3 %, au-delà de 200.000 frs. : 2 %.

III. — Marché du call ¹
(millions de francs)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs		Total	par des organismes non compensateurs ³	en compensation ⁴	hors compensation ⁵
	Banques de dépôts	Autres organismes ²				
1955	2.325	338	2.663	2.976	2.663	2.976
1956	2.428	312	2.741	2.482	2.726	2.497
1956 Novembre ..	3.109	353	3.462	3.829	3.460	3.831
Décembre ..	2.630	336	2.966	3.301	2.960	3.307
1957 Janvier ...	2.483	415	2.898	3.054	2.898	3.054
Février ...	2.267	227	2.494	3.281	2.494	3.281
Mars	2.730	187	2.917	3.353	2.917	3.353
Avril	2.513	212	2.725	2.496	2.725	2.496
Mai :	2.489	242	2.731	3.455	2.731	3.455
Juin :	2.295	298	2.593	3.187	2.593	3.187
31/5 au 6 ..	2.112	199	2.311	3.460	2.311	3.460
7 au 13 ..	2.409	219	2.628	3.653	2.628	3.653
14 au 20 ..	2.354	321	2.675	3.046	2.675	3.046
21 au 27 ..	2.255	399	2.654	2.986	2.654	2.986

¹ Depuis le 27 février 1956 les chiffres comprennent l'encours du call à 5 et 10 jours, s'il y a lieu.
² Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.
³ Notamment la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale.
⁴ Notamment l'Institut de Récompte et de Garantie et l'Office National du Dueroire.
⁵ Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire.

Cours des métaux précieux ¹

Moyennes journalières	Londres	Bombay ²	
	Or en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin	Argent Conversion en pence par oz. fin
1955	250/11	376/5	79
1956	250/3	409/10½	84
1956 Avril	249/2	421/4½	87
Mai	249/2½	415/8½	85
Juin	249/7½	409/9½	82
Juillet	250/6½	404/10¼	83
Août	251/7¼	414/2½	83
Septembre ..	251/6¾	412/4	83
Octobre ...	251/5¾	414/6¾	83
Novembre ..	251/3¼	420/3	83
Décembre ..	250/6¾	419/10¼	83
1957 Janvier ...	249/6¾	426/1½	87
Février ...	249/4¼	432/10½	89
Mars	249/11½	421/8¼	85
Avril	250/3 7/8	422/1 7/8	87
Mai	250/3¾	432/6½	89
Juin	250/9¼	424/2½	88

¹ Prix de l'oz. d'or fin à New-York : 85 \$ depuis le 1^{er} février 1934.
² Cotations originales en roupies respectivement par fine tola et par 100 fine tolas.

MARCHE DES CHANGES

I. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles ¹⁰
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 fr. français	1 \$ canadien *		1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1 D. M.	1 Cr. norv.	\$ Accord Argentine U.E.B.L.	100 lire italien.	100 schillings autrichiens
				Câble	Courrier										
1955	11,41	50,23	14,27	50,94	139,56	174,04	13,15	9,64	7,21	11,89	6,98	49,29 ¹	7,97 ²	—	
1956	11,41	49,92	14,19	50,73	139,48	174,03	13,11	9,63	7,21	11,91	6,98	49,96 ³	7,96	—	
1956 Avril	11,39	49,91	14,18	50,07	139,69	174,04	13,11	9,60	7,21	11,90	6,98	50,00	7,96	—	
Mai	11,39	49,92	14,18	50,34	139,64	174,02	13,08	9,60	7,20	11,91	6,98	50,00	7,95	—	
Juin	11,40	49,92	14,18	50,66	139,18	174,02	13,06	9,61	7,19	11,91	6,96	50,00 ⁴	7,95	—	
Juillet	11,41	49,81	14,18	50,74	139,00	174,02	13,06	9,64	7,19	11,91	6,95	—	7,96	—	
Août	11,42	49,87	14,18	50,82	139,11	174,01	13,07	9,66	7,19	11,90	6,96	—	7,97	—	
Septembre ..	11,41	49,83	14,18	50,96	139,20	174,01	13,10	9,66	7,20	11,90	6,97	—	7,99	—	
Octobre ..	11,42	49,79	14,21	51,14	139,65	174,01	13,14	9,65	7,22	11,93	6,98	—	7,97	—	
Novembre ..	11,42	49,95	14,21	51,81	139,54	174,02	13,15	9,68	7,22	11,93	7,00	—	7,96	—	
Décembre ..	11,44	50,14	14,25	52,20	140,08	174,01	13,17	9,70	7,23	11,96	7,03	—	7,99	—	
1957 Janvier ...	11,45	50,23	14,25	52,28	140,48	174,02	13,18	9,69	7,24	11,97	7,03	—	7,99	192,92 ⁵	
Février ...	11,46	50,25	14,26	52,44	140,66	174,02	13,18	9,70	7,25	11,97	7,03	—	7,99	193,05	
Mars	11,47	50,25	14,26	52,54 ⁶	140,67	174,02	13,19	9,71	7,24	11,97	7,04	—	7,99	193,18	
Avril	11,48	50,29	14,27	52,411 52,407	140,88	174,01	13,22	9,71	7,24	11,98	7,05	—	8,01	193,42	
Mai	11,49	50,35	14,28	52,704 52,699	140,78	174,01	13,21	9,73	7,24	11,99	7,04	—	8,01	193,57	
Juin	11,49	50,31	14,28	52,785 52,781	140,50	174,01	13,19	9,72	7,24	11,99	7,03	—	8,03	193,73	

¹ Moyenne du 1^{er} mars au 31 décembre 1955. — ² Moyenne du 22 août au 31 décembre 1955. — ³ Moyenne du 1^{er} janvier au 30 juin 1956. — ⁴ Compte clôturé le 30 juin 1956; plus de cotations à Bruxelles. — ⁵ Coté à Bruxelles depuis le 2 janvier 1957. — ⁶ Moyenne du 1^{er} au 22 mars 1957.
* Depuis le 25 mars 1957, le dollar canadien est coté séparément sous la forme de dollar canadien livrable par câble et par courrier. Moyenne du 25 au 31 mars 1957 : 1°) 1 \$ canadien-câble : 52,654 fr. belges; 2°) 1 \$ canadien-courrier : 52,652 fr. belges.

II. — Cours officiels, au 30 juin 1957, fixés par la Banque Nationale de Belgique ¹⁰
en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil
(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)
(francs belges)

Devises	Cours contractuel	Transferts	
		Cours acheteur	Cours vendeur
100 francs congolais	—	100,—	100,—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—
100 couronnes tchécoslovaques	694,44225	692,50	696,50

MARCHE DES CAPITAUX

I. — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		1 mars 1957	1 avril 1957	2 mai 1957	8 juin 1957	1 juillet 1957
I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)						
Dettes 3 1/2 %, 1937 ^{1 2}	100,—	87,—	87,—	86,90	86,40	86,40
Dettes 3 1/2 %, 1943 ^{1 2}	100,—	84,25	83,90	83,20	81,75	81,55
Dettes Unifiées 4 % 1 ^{re} s. ^{1 2}	100,—	89,80	88,15	87,75	87,—	87,—
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 ²	100,—	88,65	86,05	85,90	85,55	85,80
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1962, à 10 ans ²	100,—	100,05	98,70	98,55	97,85	97,65
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans ²	100,—	98,35	96,50	96,70	95,55	95,05
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1973, à 20 ans ²	100,—	94,25	91,70	91,75	91,30	91,35
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1968, à 15 ans ²	100,—	94,90	92,75	92,15	91,25	91,65
Emprunt 4 1/2 %, 1954-1972, à 18 ans ²	100,—	94,45	90,70	90,30	89,25	89,25
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 1 ^{re} série ²	100,—	90,85	89,30	89,05	88,65	88,50
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 2 ^e série ²	100,—	90,15	88,05	87,80	87,35	86,70
Emprunt 4 %, 1955-1975, à 20 ans ²	100,—	88,10	86,—	85,75	84,50	84,20
Emprunt 4 1/4 %, 1956-1971, à 15 ans ²	100,—	91,15	89,75	89,95	88,85	88,75
Emprunt 4 1/4 %, 1956-1973, à 17 ans ²	100,—	90,90	89,10	89,—	87,40	87,30
Certif. de Trés. à 15 ans au plus, 3 1/2 %, 1942, 1 ^{re} série ^{1 2}	100,—	115,—	114,90	114,90	—	—
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 4 %, 1943, 1 ²	100,—	106,—	105,90	105,80	105,60	106,05
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 ²	100,—	105,05	105,—	104,95	104,95	—
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 ²	100,—	107,80	107,65	107,35	107,50	108,05
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 ²	100,—	101,70	101,15	100,85	100,75	100,80
Certif. de Trés. à 5 ans, 4 %, 1954 ²	100,—	99,70	98,65	98,45	98,50	99,25
Certif. de Trés. à 5 ans, 3 3/4 %, 1954 ²	100,—	98,85	98,05	98,—	97,75	97,80
Emprunts à lots 1941 (4 % depuis 1951)	1.000,—	980,—	960,—	947,—	936,—	926,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) ²	1.000,—	1.015,—	1.010,—	1.008,—	1.021,—	1.019,—
Emprunt de l'Exposition à Lots 1958, 2 % ²	1.000,—	1.017,—	1.009,—	1.007,—	1.012,—	1.011,—
II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bonif.)						
Dommages de guerre à lots 1923, 4 % ^{1 2}	1.050,—	1.053,—	1.043,—	1.044,—	1.034,—	1.034,—
Empr. de la Reconstr. 1 ^{re} tr. 1947 (5 % depuis 1957) ²	1.000,—	1.008,—	1.004,—	1.001,—	1.000,—	994,—
Empr. de la Reconstr. 2 ^e tr. 1949 (2 %, 5 %, dès 1958) ²	1.000,—	1.019,—	1.014,—	1.012,—	1.010,—	1.004,—
Empr. de la Reconstr. 3 ^e tr. 1950 (2 %, 5 %, dès 1960) ²	1.000,—	1.034,—	1.016,—	1.015,—	1.028,—	1.027,—
Emprunt du Fonds des Routes 4 1/4 % (à 10 ans) 1955-1965 ²	100,—	99,05	91,50	91,55	91,—	90,70
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % ^{1 2}	500,—	478,—	481,—	478,—	467,—	456,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 ^{re} tr. 5 % 1953 ²	100,—	99,50	97,15	96,60	96,—	95,10
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 1 ^{re} s. ²	100,—	97,70	95,70	95,70	94,90	94,20
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 2 ^e s. ²	100,—	96,10	94,70	94,80	94,20	93,80
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 1/4 %, 1954, 1 ^{re} s. ²	100,—	91,—	89,—	89,—	87,90	87,20
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/4 %, 1954-1974 ²	100,—	90,—	88,05	88,15	88,65	88,10
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 %, 1955-1975 1 ^{re} s. ²	100,—	87,20	86,50	86,35	85,10	84,30
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1951 ²	100,—	100,05	98,40	98,55	99,15	99,—
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1952 2 ^e s. ²	100,—	101,65	99,75	100,15	100,—	99,20
III. — Dette directe de la Colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 ...	100,—	229,—	228,—	230,—	228,—	219,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	86,65	85,90	84,65	83,25	82,—
Dettes coloniales 1954-1974, 4 1/4 % ²	100,—	90,30	88,20	87,80	86,50	86,—
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 ²	100,—	103,35	102,10	101,80	101,—	101,—

¹ Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — ² Titres créés après le 6 octobre 1944.

II. — INDICES MENSUELS DES ACTIONS COTEES AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS 15¹

MARCHE AU COMPTANT : VALEURS BELGES ET COLONIALES

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Secteur financier et immobilier	Sociétés à portefeuille (non spécialisées)	Holdings (Transports & électricité)	Transports	Entreprises d'électricité et de gaz	Distribution d'eau	Industries de la métallurgie	Industries des fabrications métalliques	Métaux non ferreux	Industries chimiques	Charbonnages	Glaceries et verreries	Industries de la construction	Industries textiles	Industries de l'alimentation	Industries diverses	Commerce et services	Sociétés coloniales	Plantations	
Indices par rapport aux cours du mois précédent																					
1957 3 juin	99	101	101	102	99	99	101	103	101	92	101	101	97	99	100	101	100	100	96	99	
1 ^{er} juillet .	99	98	100	101	99	99	96	97	99	97	98	99	99	97	99	100	109	99	97	100	
Indices par rapport à la moyenne de l'année 1953																					
1956 2 juillet ...	163	136	176	174	144	145	170	159	120	220	140	150	237	190	84	167	217	173	166	142	
1 ^{er} août ...	164	138	175	175	149	146	165	170	121	229	144	154	259	188	84	172	212	190	164	148	
3 septembre	160	138	173	168	146	144	164	169	124	221	141	135	256	190	85	169	197	190	159	145	
1 ^{er} octobre .	163	139	180	173	150	144	163	185	126	232	144	144	246	200	89	169	201	200	160	146	
2 novembre	156	135	172	164	142	134	159	165	120	218	140	125	240	187	93	167	188	197	157	141	
3 décembre	155	136	169	159	144	135	160	165	117	217	135	135	233	181	93	161	180	191	156	136	
1957 2 janvier .	163	139	180	169	151	139	157	176	119	228	141	136	240	188	96	164	191	200	166	138	
1 ^{er} février .	163	144	184	172	149	140	165	173	121	226	140	138	239	182	105	164	195	203	163	133	
1 ^{er} mars ...	164	145	184	172	150	139	167	176	121	220	144	147	231	182	108	168	203	206	163	135	
1 ^{er} avril ...	163	147	183	173	147	135	165	172	122	217	144	148	243	179	107	168	201	206	160	137	
2 mai	163	144	184	174	146	138	185	173	122	212	143	149	241	175	109	165	208	209	160	136	
3 juin	161	146	186	178	145	136	187	179	123	196	144	150	234	173	109	166	207	209	154	135	
1 ^{er} juillet .	160	143	186	180	144	134	179	174	122	190	141	149	232	168	108	166	226	206	150	135	

III. — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15²

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions ¹		Total ¹	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1955	246	126	126	23.523	37.187	23.649	37.313
1956	246	104	111	15.451	27.653	15.555	27.764
1956 Avril	19	8	8	1.240	2.303	1.248	2.311
Mai	19	8	9	1.325	2.607	1.333	2.616
Juin	21	8	8	1.276	2.169	1.284	2.177
Juillet	21	9	9	1.334	2.591	1.343	2.600
Août	22	11	12	1.208	2.188	1.219	2.200
Septembre ...	20	8	9	1.086	2.122	1.094	2.131
Octobre	23	11	11	1.451	2.511	1.462	2.522
Novembre	20	10	10	1.222	2.088	1.232	2.098
Décembre	18	8	9	1.200	2.064	1.208	2.073
1957 Janvier	22	13	13	2.184	3.180	2.197	3.193
Février	20	9	9	1.493	2.309	1.502	2.318
Mars	21	10	11	1.601	2.456	1.611	2.467
Avril	20	11	11	1.268	1.982	1.279	1.993
Mai	20	9	10	1.372	2.181	1.381	2.191
Juin	19	11	12	1.635	2.403	1.646	2.415

¹ Marchés au comptant et à terme.

IV. — RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES

(en pourcentages)

16

Début de mois	Dette unifiée (rendement eu égard au cours seulement)	Echéance de 2 à 5 ans		Echéance de 5 à 10 ans		Echéance de 5 à 20 ans		Echéance à plus de 20 ans		Taux médian (non compris la Dette unifiée)	
		Etat	Paraétat. et Villes	Paraétat. et Villes (remboursement à date fixe et par ann. const.) ¹	Emprunts de sociétés émis		Etat	Paraét. et Villes	Etat Emprunts à lots		
					de 1936 à 1938	de 1948 à 1948			Dette directe		Dette indirecte
		(remboursement à date fixe)	(remboursement par annuités constantes)	(remboursements par annuités variables)	4 %	4 %					
	4 % 1 ^{re} s.	3,5 à 4 %	4 à 4,5 %	4 à 4,5 %	4,5 et 5 %	4 et 4,5 %	4 à 4,5 %	3 à 4,5 %	4 %		
1956 Mai	4,18	3,95	4,04	4,50	4,37	5,04	4,54	4,65	4,35	4,91	4,5
Juin	4,18	3,98	4,03	4,46	4,55	5,16	4,54	4,65	4,36	4,89	4,5
Juillet	4,18	4,04	4,10	4,46	4,48	5,08	4,58	4,65	4,37	4,88	4,6
Août	4,18	4,04	4,09	4,48	4,43	5,02	4,60	4,65	4,37	4,88	4,6
Septembre	4,18	4,08	4,14	4,47	4,34	5,14	4,66	4,67	4,35	4,88	4,6
Octobre	4,21	4,16	4,36	4,66	4,53	5,31	4,85	4,89	4,38	4,94	4,8
Novembre	4,22	4,21	4,52	4,72	4,55	5,17	4,95	5,04	4,39	4,94	4,9
Décembre	4,22	4,31	4,71	4,74	4,81	5,38	5,06	5,08	4,46	4,98	5,0
1957 Janvier	4,47	4,93	5,17	5,21	4,94	5,50	5,54	5,59	4,53	5,03	5,4
Février	4,46	4,72	5,05	5,24	4,59	5,75	5,41	5,50	4,51	5,02	5,3
Mars	4,45	4,58	4,80	5,25	4,60	5,60	5,30	5,38	4,53	5,04	5,2
Avril	4,54	4,96	5,13	5,39	4,93	5,85	5,62	5,55	4,61	5,11	5,4
Mai	4,56	5,09	5,17	5,55	5,13	5,81	5,66	5,57	4,69	5,11	5,4
Juin	4,60	5,18	5,03	5,80	5,49	5,96	5,80	5,65	4,75	5,26	5,6
Juillet	4,60	5,20	5,13	5,93	6,19	6,33	5,82	5,71	4,79	5,38	5,7

¹ A partir de janvier 1957, la rubrique ne comprend plus que des emprunts 4 % émis par des villes et remboursables par annuités constantes.

N.B. Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de février 1956, p. 84.

r : chiffres rectifiés.

Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions	Primes d'émission	Libération sans espèces		Emissions nettes
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal	Montant nominal		1	2	

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

1955	2.304	4.772	4.421	839	12.351	10.582	9.897	77	1.509	16.863	731,1	4.955	5.315	5.946
1956	2.467	5.444	5.162	766	17.061	12.463	11.812	p28	p801	p18.708	245,0	8.986	4.211	p4.823
1956 2 prem. mois .	483	611	560	91	1.264	615	521	3	45	1.271	29,4	594	35	526
1957 2 prem. mois .	517	1.467	1.379	102	2.853	941	918	3	350	2.758	57,9	1.643	97	965
1956 Mars	244	195	183	75	2.062	733	650	2	56	984	—	162	522	291
Avril	199	227	203	68	2.447	1.400	1.329	8	311	1.938	10,4	186	515	1.152
Mai	168	239	225	86	3.999	1.186	985	2	95	1.520	0,4	444	526	335
Juin	206	217	184	62	239	224	207	2	110	551	9,0	151	99	254
Juillet	176	105	98	41	2.377	2.731	2.722	2	65	2.901	—	2.701	14	170
Août	147	67	61	29	2.416	1.179	1.110	1	30	1.276	81,9	39	67	1.177
Septembre ...	187	145	129	33	284	266	236	2	4	415	51,5	132	58	230
Octobre	233	176	170	87	4.208	873	854	—	—	1.049	4,6	544	290	195
Novembre	158	237	147	63	1.873	1.976	1.974	2	45	2.258	63,8	550	1.390	290
Décembre	260	3.222	3.202	126	4.444	1.492	1.438	4	41	4.755	0,1	3.773	653	255
1957 Janvier	285	418	344	49	410	209	188	—	—	627	—	277	56	199
Février	132	1.050	1.035	53	2.443	732	730	p 3	350	2.132	57,9	1.365	42	766
Mars	p	425	396	—	—	890	886	1	250	1.565	258,4	394	80	1.316
Avril	p	1.588	1.578	—	—	653	589	—	20	2.261	13,9	1.570	474	157
Mai	p	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1955	314	1.104	790	108	2.918	2.445	1.928	3	225	3.774	32,0	690	737	1.405
1956	275	1.641	879	116	8.220	5.580	5.362	p 1	p 20	p7.241	14,6	767	4.146	p1.363
1956 2 prem. mois .	51	439	240	19	328	281	272	1	20	740	—	251	23	258
1957 2 prem. mois .	59	363	155	21	450	325	317	—	—	688	—	91	148	233
1955 Décembre	28	105	96	11	455	368	322	—	—	473	1,0	247	64	108
1956 Janvier	21	63	59	10	278	229	221	1	20	312	—	138	5	157
Février	30	376	182	9	50	52	51	—	—	428	—	113	17	103
Mars	17	46	44	7	112	46	40	—	—	92	—	40	—	44
Avril	17	540	148	8	36	35	35	—	—	575	—	35	16	132
Mai	28	188	120	11	402	151	126	—	—	289	0,5	82	—	164
Juin	23	38	38	10	475	286	233	—	—	324	13,4	76	80	129
Juillet	22	47	42	14	300	197	197	—	—	244	—	110	65	64
Août	27	193	93	15	847	738	701	—	—	931	—	49	456	289
Septembre ...	21	43	38	10	576	618	567	—	—	661	—	30	486	89
Octobre	21	22	19	3	27	12	5	—	—	34	—	8	—	16
Novembre	26	63	55	4	28	21	6	—	—	84	—	26	2	33
Décembre	23	72	44	15	5.125	3.183	3.166	—	—	3.255	0,7	60	3.020	131
1957 Janvier	33	33	29	8	332	91	89	—	—	124	—	29	57	32
Février	26	330	126	13	117	234	228	—	—	564	—	62	91	201

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Compris dans les augmentations de capital.

4 Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

17²

(millions de francs)

JANVIER 1957

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions Sociétés par actions et sociétés de personnes				Réductions de capital soc. par. act. et soc. de personnes				
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant		
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									par actions	de personnes			Nombre	Montant	Nombre	Montant			Nombre	Montant

Détail des émissions

Banques, soc. financières ...	—	—	2	6,4	6,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés commerciales	2	4,0	4,0	13	6,4	6,0	3	13,0	8,5	6,5	—	—	—	—	1,3	1,5	—	7	15,3	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	—	—	—	7	9,1	8,4	1	5,0	5,0	5,0	—	—	—	—	4,7	—	—	3	2,6	—	—	—	—	1	0,5
Mines	—	—	—	1	0,7	0,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction, bâtiments ...	—	—	—	4	1,9	1,5	3	164,4	27,2	27,2	—	—	—	—	0,6	20,2	7,0	1	0,2	1	40,0	—	—	—	—
Sociétés agricoles	—	—	—	3	4,2	1,9	1	150,0	50,0	50,0	—	—	—	—	—	—	50,0	1	2,0	—	—	—	—	—	—
Transports	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1,6	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	2	4,0	4,0	31	28,8	25,0	8	332,4	90,7	88,7	—	—	—	—	6,6	21,7	57,0	13	21,7	1	40,0	1	—	—	0,5

Groupement des sociétés selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	1	0,5	0,5	23	11,5	10,2	2	1,4	0,7	0,7	—	—	—	—	2,4	0,2	—	8	3,4	—	—	—	—	—	—	1	0,5
de 1 à 5 millions	1	3,5	3,5	7	11,3	8,8	3	17,0	13,0	11,0	—	—	—	—	4,2	1,5	—	4	6,3	—	—	—	—	—	—	—	—
de 5 à 10 millions	—	—	—	1	6,0	6,0	1	14,0	7,0	7,0	—	—	—	—	—	—	7,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	1	150,0	20,0	20,0	—	—	—	—	—	20,0	—	1	12,0	—	—	—	—	—	—	—	
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	1	150,0	50,0	50,0	—	—	—	—	—	—	50,0	—	—	1	40,0	—	—	—	—	—	
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	2	4,0	4,0	31	28,8	25,0	8	332,4	90,7	88,7	—	—	—	—	6,6	21,7	57,0	13	21,7	1	40,0	1	—	—	—	0,5	

Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés de droit congolais	2	4,0	4,0	31	28,8	25,0	8	332,4	90,7	88,7	—	—	—	—	6,6	21,7	57,0	13	21,7	1	40,0	1	—	—	—	—	0,5
Totaux ...	2	4,0	4,0	31	28,8	25,0	8	332,4	90,7	88,7	—	—	—	—	6,6	21,7	57,0	13	21,7	1	40,0	1	—	—	—	—	0,5

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

(millions de francs)

17

FEVRIER 1957

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions Sociétés par actions et sociétés de personnes		Réductions de capital Soc. par. act. et soc. de personnes						
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions					
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									par actions	de personnes			Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant

Détail des émissions

Banques, soc. financières ...	2	112,0	37,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés commerciales	15	—	—	15,2	13,7	3	6,4	2,9	2,9	—	—	—	—	—	8,4	0,4	—	—	3	3,1	—	—	—
Sociétés industrielles	1	185,0	57,0	3,1	3,1	2	6,5	6,5	6,5	—	—	—	—	25,0	0,6	5,0	—	—	2	3,7	—	—	—
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction, bâtiments ...	—	—	—	4	10,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2	—	—	—	1	25,0	—	—	—
Sociétés agricoles	—	—	—	1	3,5	6	101,5	224,5	218,2	—	—	—	—	—	3,5	—	90,6	—	—	—	—	—	—
Transports	—	—	—	2	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—	—	—	—	2	3,0	0,5	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	3	297,0	94,1	23	32,9	13	117,4	234,4	228,1	—	—	—	—	43,4	13,2	5,4	90,6	6	31,8	—	—	—	—

Groupement des sociétés selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	—	—	—	16	7,8	7,1	5	9,0	1,3	1,3	—	—	—	—	1,9	0,4	—	—	2	0,7	—	—	—
de 1 à 5 millions	1	2,0	0,4	6	17,1	16,3	4	42,5	14,0	11,5	—	—	—	—	11,3	5,0	—	—	3	6,1	—	—	—
de 5 à 10 millions	—	—	—	1	8,0	8,0	1	4,9	5,1	1,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	1	1,0	24,0	24,0	—	—	—	—	—	—	—	—	1	25,0	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	2	60,0	190,0	190,0	—	—	—	—	—	—	90,6	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	2	295,0	93,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	43,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	3	297,0	94,1	23	32,9	31,4	13	117,4	234,4	228,1	—	—	—	43,4	13,2	5,4	90,6	6	31,8	—	—	—	—

Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés de droit congolais	3	297,0	94,1	23	32,9	31,4	13	117,4	234,4	228,1	—	—	—	43,4	13,2	5,4	90,6	6	31,8	—	—	—	—
Totaux ...	3	297,0	94,1	23	32,9	31,4	13	117,4	234,4	228,1	—	—	—	43,4	13,2	5,4	90,6	6	31,8	—	—	—	—

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Détail des émissions

(millions de francs)

173

JANVIER 1957

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés 1						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions de sociétés 1 (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)						
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale		Montant libéré sur valeur nominale	Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporations de réserves dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant				
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale						Constitutions de sociétés	de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Montant	Nombre	Montant			Nombre	Montant		
							anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée																	
Banques	1	8,0	8,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérat. financières et immobilières	3	99,9	91,9	3	1,7	1,7	4	24,6	16,6	11,8	—	83,9	0,1	10,3	—	6	105,2	—	—	—	—	—	—	—	
Commerce de détail	4	5,7	2,5	41	11,4	11,3	7	327,0	82,1	82,1	—	1,4	7,6	3,7	—	8	1,0	2	0,2	—	—	—	—	—	
Comm. de gros et comm. extérieur	14	7,3	7,2	44	36,3	36,3	6	2,2	23,3	23,3	—	3,5	24,8	—	19,9	29	16,3	3	6,5	—	—	—	—	—	
Fabrications métalliques	8	11,6	11,6	12	8,9	8,9	4	11,6	37,3	37,3	—	7,7	7,5	15,0	22,3	2	2,6	1	4,0	1	1,0	—	—	—	
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	4	21,2	22,0	5,9	—	—	—	1,5	—	1	0,7	—	—	—	—	—	—	—	
Métaux non ferreux	1	0,5	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industries textiles	2	1,1	1,1	10	5,5	5,2	1	10,0	0,4	0,4	—	0,4	3,8	0,4	—	5	8,6	—	—	—	—	—	—	—	
Industries alimentaires	3	10,7	9,2	4	7,2	7,2	1	0,4	1,6	1,6	—	7,2	7,0	—	1,6	3	0,8	—	—	—	—	—	—	—	
Industrie du bois	—	—	—	5	4,6	4,6	4	3,0	1,8	1,8	—	—	3,8	—	—	1	0,5	—	—	—	—	—	—	—	
Industries chimiques	5	47,0	19,6	—	—	—	—	—	—	—	—	10,0	—	—	—	2	1,0	—	—	1	30,3	—	—	—	
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	3,3	—	—	—	—	—	—	—	
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Cuir	1	0,5	0,5	1	2,3	2,3	1	0,1	1,5	1,5	—	—	2,2	—	1,4	1	0,2	—	—	—	—	—	—	—	
Papier et imprimerie	2	10,5	10,1	1	0,3	0,3	1	1,1	0,6	0,6	—	9,9	0,2	—	—	2	2,1	—	—	—	—	—	—	—	
Transport	4	13,7	13,7	6	4,4	4,4	2	0,7	1,0	1,0	—	11,6	1,2	—	0,3	5	0,8	—	—	—	—	—	—	—	
Tourisme	4	6,8	2,4	7	1,1	1,1	1	1,8	3,6	3,6	—	0,7	0,8	3,6	—	3	0,2	1	2,7	—	—	—	—	—	
Intermédiaires	4	4,0	2,6	23	3,1	3,0	2	1,4	1,0	0,9	—	1,4	1,0	0,9	—	4	6,9	—	—	—	—	—	—	—	
Déchets et matières de récupérst.	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Construction	3	2,1	1,9	12	5,7	5,2	2	1,7	5,5	5,5	—	1,7	3,8	—	4,3	2	0,4	—	—	—	—	—	—	—	
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Terre cuite	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Ciment et industries connexes	4	52,2	29,1	6	3,9	3,1	1	1,5	2,5	2,5	—	5,8	2,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Carrières	2	3,5	2,3	2	15,7	15,7	—	—	—	—	—	1,7	15,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industrie du diamant	1	0,5	0,5	4	4,7	4,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Editions, librairies, presse	2	0,6	0,5	3	0,4	0,4	—	—	—	—	—	0,3	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Films, théâtres, attractions	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	
Artisanat	2	0,6	0,4	21	7,2	7,2	3	0,4	2,5	2,5	—	0,1	5,0	0,3	2,1	2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	
Agric., hortic., élev., pêche	1	0,1	0,1	2	1,0	1,0	—	—	—	—	—	—	0,9	—	—	3	0,3	—	—	—	—	—	—	—	
Divers non dénommés	1	0,3	0,1	4	4,9	4,9	5	0,9	5,2	5,2	—	—	3,9	1,6	1,2	3	0,4	—	—	—	—	—	—	—	
Totaux ...	72	287,2	215,4	213	130,5	128,7	49	409,6	208,5	187,5	—	147,3	92,5	37,3	55,7	85	151,6	7	13,4	2	31,3	—	—	—	

1 Cooperatives : 15 sociétés constituées au capital minimum de 1.402.000 francs; 5 sociétés dissoutes au capital minimum de 574.000 francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Détail des émissions

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

FEVRIER 1957

Rubriques	Constitutions de sociétés 1						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions de sociétés 1 (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)									
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant								
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés	Augmentations de capital		Nombre	Montant	Nombre	Montant			Nombre	Montant						
							anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant																					
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Opérat. financières et immobilières	8	876,2	876,1	2	0,1	0,1	7	874,0	157,3	157,0	—	—	—	—	866,6	—	30,0	1,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Commerce de détail	2	1,5	1,5	30	8,1	8,1	4	0,2	3,8	3,8	1	30,0	—	—	0,2	5,8	3,0	0,5	12	3,7	9	1,3	—	—	—	—	—	—	—	—	
Comm. de gros et comm. extérieur	10	15,0	8,9	36	22,7	22,2	9	6,5	15,4	14,8	—	—	—	—	6,3	16,8	10,5	0,5	16	4,4	4	0,7	—	—	—	—	—	—	—	—	
Fabrications métalliques	6	9,7	6,8	8	4,3	4,1	4	25,9	27,2	27,2	—	—	—	—	3,5	3,3	0,6	26,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	1	5,0	25,0	25,0	—	—	—	—	—	—	25,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industries textiles	2	5,2	5,2	15	13,7	13,7	2	105,6	195,6	195,6	—	—	—	—	4,9	10,6	195,6	—	2	1,2	2	52,6	1	0,6	—	—	—	—	—	—	
Industries alimentaires	1	0,1	0,1	3	4,2	4,1	3	47,5	13,6	13,6	—	—	—	—	—	3,9	9,0	4,0	2	0,1	—	—	1	4,0	—	—	—	—	—	—	
Industrie du bois	2	5,0	5,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4,5	—	—	—	1	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industries chimiques	1	5,0	2,0	—	—	—	3	9,0	2,7	2,6	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	1	850,0	150,0	150,0	1	250,0	—	—	57,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	1	1,0	1,0	—	—	—	1	0,5	0,5	0,5	—	—	—	—	0,2	—	—	—	1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Papier et imprimerie	2	1,0	1,0	3	7,8	7,8	1	3,0	11,0	11,0	—	—	—	—	0,5	7,2	11,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport	5	23,4	23,4	5	1,7	0,9	3	1,3	4,7	4,7	1	70,0	—	—	21,6	0,5	1,4	—	3	0,8	1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tourisme	4	0,8	0,8	9	2,2	1,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,7	—	—	3	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Intermédiaires	8	4,7	4,5	10	0,6	0,6	2	10,0	5,2	5,0	—	—	—	—	0,7	0,0	—	—	3	0,4	—	—	1	0,4	—	—	—	—	—	—	
Déchets et matières de récupérat.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	1	0,1	0,1	11	8,2	8,2	4	3,8	8,8	8,8	—	—	—	—	—	6,7	0,4	8,0	1	10,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Terre cuite	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes	—	—	—	—	—	—	1	476,4	90,0	90,0	—	—	—	—	—	—	90,0	—	3	2,2	1	45,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	1	5,0	5,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	1	0,7	0,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	4	2,5	2,0	4	0,7	0,7	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	2	1,0	0,6	2	1,1	1,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Artisanat	2	3,2	3,2	22	4,4	4,4	2	0,2	0,2	0,2	—	—	—	—	3,1	3,5	—	—	5	1,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Agric., hortic., élev., pêche	—	—	—	5	2,7	2,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,8	—	—	—	1	7,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	2	5,2	5,1	2	1,0	1,0	5	24,1	21,0	20,2	—	—	—	—	4,9	1,0	2,7	—	3	2,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	63	960,6	947,3	169	89,2	87,2	53	2.443,0	732,0	730,0	3	350,0	—	57,9	917,2	68,2	379,2	41,5	59	33,1	22	553,2	3	5,0	—						

1 Cooperatives : 12 sociétés constituées au capital minimum de 1.445.000 francs; 6 sociétés dissoutes au capital minimum de 2.230.000 francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
du capital nominal émis ou annulé
(millions de francs)

17⁴

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions		Réductions de capital Montant	
	anonymes et en command. par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature	Incorporations de réserves	Liquidations		Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale													

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

JANVIER 1957

Belgique	72	287,2	215,4	213	130,5	128,7	49	409,6	208,5	187,5	—	—	—	—	277,1	55,7	151,6	13,4	31,3
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	72	287,2	215,4	213	130,5	128,7	49	409,6	208,5	187,5	—	—	—	—	277,1	55,7	151,6	13,4	31,3

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	50	26,2	23,3	185	49,2	47,6	25	23,8	10,5	10,4	—	—	—	—	39,2	2,1	21,1	0,7	1,0
de 1 à 5 millions	11	31,1	20,0	26	61,2	61,0	18	19,9	42,4	37,5	—	—	—	—	73,3	14,0	18,5	6,7	—
de 5 à 10 millions	6	54,5	38,5	1	6,0	6,0	1	20,0	10,0	10,0	—	—	—	—	41,6	—	12,0	6,0	—
de 10 à 20 millions	2	25,4	25,4	1	14,1	14,1	4	21,3	70,2	54,2	—	—	—	—	49,0	39,6	—	—	—
de 20 à 50 millions	2	75,0	33,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5,0	—	—	—	—	30,3
de 50 à 100 millions	1	75,0	75,0	—	—	—	1	324,6	75,4	75,4	—	—	—	—	69,0	—	100,0	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	72	287,2	215,4	213	130,5	128,7	49	409,6	208,5	187,5	—	—	—	—	277,1	55,7	151,6	13,4	31,3

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

FEVRIER 1957

Belgique	63	960,6	947,3	169	89,2	87,2	53	2.443,0	732,0	730,0	3	350,0	—	57,9	1.364,6	41,5	33,1	553,2	5,0
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	63	960,6	947,3	169	89,2	87,2	53	2.443,0	732,0	730,0	3	350,0	—	57,9	1.364,6	41,5	33,1	553,2	5,0

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	41	20,0	17,1	145	37,6	35,7	28	17,8	13,3	12,0	—	—	—	—	28,3	3,6	15,8	2,2	1,0
de 1 à 5 millions	19	52,1	41,7	23	44,6	44,5	12	69,2	33,5	32,8	—	—	—	—	80,0	5,9	6,8	1,5	4,0
de 5 à 10 millions	1	5,1	5,1	1	7,0	7,0	5	22,5	40,7	40,7	—	—	—	—	28,2	7,0	—	7,0	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	1	3,0	11,0	11,0	—	—	—	—	11,0	—	10,5	—	—
de 20 à 50 millions	1	21,0	21,0	—	—	—	3	36,7	73,8	73,8	1	30,0	—	—	69,8	25,0	—	95,0	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	1	476,4	90,0	90,0	1	70,0	—	—	90,0	—	—	52,5	—
plus de 100 millions	1	862,4	862,4	—	—	—	3	1.817,4	469,7	469,7	1	250,0	—	57,9	1.057,3	—	—	395,0	—
Totaux ..	63	960,6	947,3	169	89,2	87,2	53	2.443,0	732,0	730,0	3	350,0	—	57,9	1.364,6	41,5	33,1	553,2	5,0

**VI. — EMPRUNTS
DES POUVOIRS PUBLICS
ET DES ORGANISMES
D'UTILITE PUBLIQUE¹**

18

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	(millions)
1955	14.765	\$ 50 fl. P.-B. 100
1956	24.240	fr. s. 60
1956 Juin	5.250	fr. s. 60
Juillet	—	—
Août	450	—
Septembre .	600	—
Octobre ...	1.000	—
Novembre .	5.454	—
Décembre .	—	—
1957 Janvier ...	—	—
Février ...	1.500	—
Mars	—	—
Avril	7.501	—
Mai	1.500	—
Juin	350 ⁴	—

**VII. — OPERATIONS BANCAIRES
DU CREDIT COMMUNAL**

19

(Avances et remboursements opérés sur emprunts
consentis aux pouvoirs publics et aux organismes
d'utilité publique pour le paiement des dépenses).

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes 2	Rembourse- ments nets	Avances nettes
	(millions de francs)		
1955 Moyenne ...	503	87	217
1956 Moyenne ...	561	109	275
1956 Juin	488	36	351
Juillet	520	64	392
Août	575	22	400
Septembre .	534	33	187
Octobre ...	685	217	207
Novembre .	604	16	169
Décembre .	644	87	309
1957 Janvier ...	647	647	318
Février ...	583	251	392
Mars	539	74	503
Avril	517	266	170
Mai	497	35	275
Juin	482	668	253

**VIII. — INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES³**

20

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus
	(millions de francs)
1955 Moyenne ...	1.670
1956 Moyenne ...	1.799
1956 Mai	1.602
Juin	2.123
Juillet	1.735
Août	2.057
Septembre .	1.666
Octobre ...	1.771
Novembre .	2.204
Décembre .	1.934
1957 Janvier ...	1.870
Février ...	1.722
Mars	1.707
Avril	2.026
Mai	1.811

¹ Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — ² Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — ³ Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p.c. du total, mais non compris les hypothèques légales. — ⁴ Non compris l'emprunt du Fonds des Routes dont l'émission n'est clôturée qu'en juillet.

FINANCES PUBLIQUES

I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

25¹

Fin de mois	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme ³			Dettes à court terme ⁴			Avoirs des partic. en C.C.P.	Dettes totales ⁵
	Intérieure			extérieure 1 2	intérieure	extérieure 2	totale	intérieure 5	extérieure 2	totale		
	directe	indirecte	totale									
1956 Avril	161.727	14.960	176.687	17.412	24.732	1.318	26.050	70.798	5.969	76.767	22.010	318.926
Mai	161.612	14.946	176.558	17.370	24.629	1.318	25.947	71.274	5.236	76.510	22.372	318.757
Juin	162.577	14.897	177.474	17.189	24.535	1.317	25.852	69.449	5.740	75.189	22.931	318.629
Juillet	164.251	14.835	179.086	17.209	24.447	1.318	25.765	65.673	5.007	70.680	22.555	315.295
Août	164.127	14.816	178.943	17.258	24.079	1.319	25.398	68.872	5.515	74.387	21.931	317.917
Septembre ...	164.020	14.800	178.820	17.236	24.007	1.318	25.325	67.784	5.513	73.297	21.567	316.245
Octobre	163.618	14.848	178.466	17.275	24.007	1.317	25.324	69.302	5.511	74.813	21.655	317.533
Novembre	167.636	14.831	182.467	17.412	24.407	1.322	25.729	64.757	6.637	71.394	21.898	318.900
Décembre	167.205	14.894	182.099	17.414	24.407	1.327	25.734	61.769	6.592	68.361	23.894	317.502
1957 Janvier	165.980	14.860	180.840	17.417	24.107	1.326	25.433	67.769	6.041	73.810	22.625	320.125
Février	166.048	14.839	180.887	17.438	23.951	1.327	25.278	69.544	5.778	75.322	21.851	320.776
Mars	165.736	14.814	180.550	17.397	23.951	1.328	25.279	68.891	5.800	74.691	22.462	320.379
Avril	172.773	14.794	187.567	17.399	22.671	1.329	24.000	67.870	5.715	73.585	22.722	325.273
Mai	172.647	14.777	187.424	17.389	22.671	1.331	24.002	67.682	5.506	73.188	22.378	324.381
Juin	172.110	15.533	187.643	17.192	22.435	1.329	23.764	66.101	5.221	71.322	23.344	323.265

¹ Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — ² Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — ³ Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — ⁴ Certificats à un an d'échéance au plus. — ⁵ Non compris la Dotation des Combattants.

II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

25²

Fin de mois	A 120 jours au maximum	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie 1	Créance consolidée sur l'Etat 2	Effets publics nationaux 3	
1953 Décembre	8.040	34.660	1.678	44.378
1954 Mars	5.449	34.660	1.781	41.890
Juin	7.983	34.660	1.790	44.433
Septembre	8.681	34.660	1.792	45.133
Décembre	7.939	34.660	1.792	44.391
1955 Mars	7.882	34.660	1.902	44.444
Juin	7.664	34.660	1.901	44.225
Septembre	8.047	34.660	1.913	44.620
Décembre	8.918	34.660	1.914	45.492
1956 Mars	7.517	34.660	2.069	44.246
Juin	7.283	34.660	2.066	44.009
Septembre	7.973	34.660	2.071	44.704
Décembre	5.989	34.660	2.072	42.721
1957 Mars	7.132	34.456	2.232	43.820
Juin	7.588	34.456	2.230	44.274

¹ Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la B.N.B. — ² Art. 8 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — ³ Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

III. — APERÇU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (millions de francs)

25³

Source : *Moniteur belge*.

Recettes	Du 1/I au 30/V/1957		Dépenses	Du 1/I au 30/V/1957	
	Pour compte exerc. 1956	Pour compte exerc. 1957		Pour compte exerc. 1956	Pour compte exerc. 1957
<i>Voies et moyens :</i>			<i>Dépenses ordinaires :</i>		
Impôts	6.120	30.402	Dettes publiques	2.873	3.920
Taxes, péages et redevances	63	1.193	Pensions	424	5.873
Revenus patrimoniaux	529	245	Dotations	4	147
Remboursements	265	258	Non-valeurs et remboursements	99	138
Produits divers	198	220	Administration { rémunérations	253	8.999
Impôts d'assainissement monétaire ...	133	62	générale { matériel	1.297	1.854
Recettes résultant de la guerre	289	277	Subventions	5.056	10.343
			Travaux	234	168
			Autres dépenses	445	1.509
Total ...	7.597	32.657	Total ...	10.685	32.951
<i>Recettes extraordinaires :</i>			<i>Dépenses extraordinaires :</i>		
Produits d'emprunts consolidés	91	7.725	Service de la dette publique	—	1
Diverses	28	124	Crédits relatifs aux avances	-1.515	1.659
			Crédits relatifs aux participations	—	148
			Crédits relatifs { immob. nouv. ...	— 108	7.087
			aux immobilis. { rest. du dom. pub.	8	267
			Autres dépenses	—	—
			Résorption du chômage	53	40
			Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	—	10
Total ...	119	7.849	Total ...	-1.562	9.212
TOTAL GENERAL ...	7.716	40.506	TOTAL GENERAL ...	9.123	42.163
Mali ...	1.407	1.657	Boni ...		

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1955 Moyenne mensuelle	2.678	1.301	2.335	6.314	—
1956 Moyenne mensuelle	2.862	1.379	2.617	6.858	—
1956 Mars	2.012	1.437	2.565	6.014	20.354
Avril	2.539	1.281	2.458	6.278	26.632
Mai	2.935	1.437	2.577	6.999	33.631
Juin	3.306	1.419	2.713	7.438	41.069
Juillet	5.946	1.389	2.736	10.071	51.140
Août	1.910	1.404	2.575	5.889	57.029
Septembre	2.431	1.361	2.553	6.345	63.374
Octobre	2.074	1.477	2.680	6.231	69.605
Novembre	2.066	1.436	2.811	6.313	75.918
Décembre	2.050	1.510	2.822	6.382	82.300
1957 Janvier	5.455	1.408	2.753	9.616	9.616
Février	2.241	1.385	2.685	6.311	15.927
Mars	2.459	1.416	2.810	6.685	22.612
Avril	2.411	1.421	2.718	6.550	29.162
Mai	3.104	1.500	2.755	7.359	36.521

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 mai 1957 pour les exercices 1956 et 1957

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1956 2		Exercice 1957		Mai 1957
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1957
I. Contributions directes 1	34.956	32.175	9.911	9.483	3.104
II. Douanes et accises	16.609	15.600	6.773	6.313	1.500
dont douanes	5.536	4.900	2.551	2.295	515
accises	10.163	10.421	3.793	3.910	883
taxes spéciales de consommat.	677		281		50
III. Enregistrement	31.408	29.706	13.717	12.724	2.755
dont enregistrement	3.044	2.600	1.441	1.155	279
successions	1.487	1.250	584	548	107
timbres et taxes assimilées ...	26.564	25.490	11.535	10.881	2.342
Total 1 ...	82.973	77.481	30.401	28.520	7.359
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 5.492		+ 1.881		+ 567

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1956 commencé le 1^{er} janvier 1956 s'est clôturé le 31 mars 1957.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

REVENUS ET EPARGNE

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

30²

Tableau rétrospectif

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligatoire 1	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfico	en perte			bénéfice	perte			
(millions de francs)										
1955 ²	13.798	10.054	3.744	147.912	98.267	26.831	1.809	15.492	42.395 ³	1.884
1956 ² p	13.908	10.357	3.551	159.656	104.021	32.266	2.107	17.971	42.304 ³	1.885
1955 Décembre	376	266	110	7.115	4.074	752	83	337	3.982	190
1956 Janvier	113	82	31	2.482	855	291	12	165	4.018	183
Février	200	156	44	719	1.728	402	14	198	3.287	142
Mars	1.529	1.184	345	11.309	9.037	2.343	204	1.262	3.250	142
Avril	2.714	2.052	662	24.500	13.012	3.566	434	1.858	3.955	182
Mai	2.813	2.173	640	40.594	31.002	7.334	298	4.292	3.119	136
Juin	1.559	1.169	390	23.077	13.733	4.355	240	2.359	3.393	151
Juillet	590	449	141	16.398	13.244	7.057	75	4.584	3.898	178
Août	215	149	66	1.998	1.545	406	21	291	3.009	124
Septembre ...	327	232	95	1.652	1.139	246	74	103	3.040	129
Octobre	553	427	126	11.343	4.625	1.882	207	1.008	3.397	152
Novembre	334	254	80	9.050	6.203	2.276	111	1.060	3.264	143
Décembre	351	249	102	7.938	4.044	832	134	388	4.675	224
1957 Janvier	119	90	29	2.402	884	298	14	179	⁴	⁴
Février	212	162	50	1.216	1.958	531	9	381	⁴	⁴

¹ En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

² Déduction faite des doubles emplois.

³ Au 31 décembre.

⁴ Chiffres non disponibles.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

31

a) Dépôts sur livrets des particuliers
à la Caisse d'Épargne ¹ (épargne pure)

(millions de francs)

Périodes	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période
1955 Moy. mens.	1.135	1.015	120	52.354 ²
1956 Moy. mens.	1.210	1.025	185	56.132 ²
1956 Avril	1.171	1.007	164	53.717
Mai	1.180	1.070	110	53.827
Juin	1.270	1.190	80	53.907
Juillet ...	1.445	1.037	408	54.315
Août	1.227	968	259	54.574
Septembre .	1.113	983	130	54.704
Octobre ...	1.263	1.048	215	54.919
Novembre .	834	1.177	-343	54.576
Décembre .	1.220	1.220	—	56.132 ²
1957 Janvier ...	1.896	936	962	57.094
Février . p	1.407	992	415	57.509
Mars ... p	1.263	1.172	91	57.600
Avril ... p	1.291	1.358	-67	57.533
Mai	1.434	1.242	192	57.725
Juin ... p	1.258	1.226	32	57.757

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés
à la Caisse de Retraite *

(millions de francs)

Périodes	Loi de 1865	Lois coordonnées de 1946		Employés (Lois des 10-3-1925 et 18-6-1930)	Totaux
		Versements obligat. (travailleurs manuels)	Versements facultatifs		
1954 Moy. mens.	4,7		12,3	26,3	
1955 Moy. mens.	4,9	1,5	11,0	26,2	43,6
1955 Août	3,6	1,6	10,4	25,8	41,4
Septembre .	3,0	1,7	11,2	26,3	42,2
Octobre ...	4,6	1,3	10,2	27,3	43,4
Novembre .	4,5	1,0	9,9	25,9	41,3
Décembre .	4,8	0,9	11,1	28,5	45,3
1956 Janvier ...	4,6	0,6	10,5	25,9	41,6
Février ...	2,7	0,4	10,5	25,9	39,5
Mars	4,6	0,4	11,0	27,8	43,8
Avril	3,9	0,4	10,6	27,2	42,1
Mai	3,2	0,4	10,6	27,7	41,9
Juin	6,5	0,3	10,0	27,2	44,0
Juillet	5,8	0,4	10,1	27,9	44,2
Août	5,5	0,3	9,6	27,9	43,3
Septembre .	3,8	0,3	10,1	27,7	41,9
Octobre ...	6,9	0,2	8,7	29,6	45,4

* Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 221,3 millions de francs en 1955 et de 238,2 millions de francs en 1956. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.)

Le montant des versements effectués auprès des organismes d'assurance agréés pour l'exécution de la loi du 18 juin 1930 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés, à l'exclusion des versements effectués à la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, s'élève pour les années 1954 et 1955 respectivement à 1.239 millions et 1.261 millions de francs.

¹ Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1955 : 6.557.757 et au 31 décembre 1956 : 6.597.866.

² Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)
Conditions d'utilisation et méthode d'établissement : voir notre Bulletin de mai 1949, p. 233

Périodes	Indice général *	Indices par industries																						
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques briqueteries	Industries verrières	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gaz et électricité	
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble				Lin, coton chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer 1		Ensemble 1
a) Indice des salaires horaires moyens																								
1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	110	112	113	112	113	109	118	110	119	106	106	112	104	106	114
1953 Juin	487	505	475	493	491	497	495	440	459	467	513	493	503	459	488	458	414	464	463	496	445	453	452	528
Septembre	487	499	480	485	497	497	492	444	464	469	512	489	501	458	488	457	414	481	461	491	449	455	454	530
Décembre	493	507	491	493	522	496	498	447	469	478	525	501	513	459	487	458	413	494	463	484	455	459	458	538
1954 Mars	494	501	485	494	513	498	498	445	478	479	524	506	515	462	485	466	428	511	495	479	450	458	457	533
Juin	503	523	495	509	533	499	507	468	486	486	530	513	521	480	494	472	440	514	497	496	459	460	460	556
Septembre	502	516	505	499	519	507	507	465	477	480	531	508	519	496	487	473	429	516	499	493	461	461	461	554
Décembre	507	531	507	509	529	510	512	468	497	489	536	516	526	499	485	475	428	516	503	493	472	463	465	558
1955 Mars	508	518	496	510	522	512	512	468	491	491	532	513	523	504	486	468	432	535	508	487	467	465	465	556
Juin	514	528	494	518	535	520	521	471	495	499	541	519	530	511	491	469	431	535	505	494	498	461	468	566
Septembre 2	513																							
Décembre	522																							
b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés																								
1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	110	112	111	111	114	109	120	112	118	107	126	113	—	—	115
1953 Juin	470	448	448	445	471	472	462	413	449	449	496	499	498	458	446	466	419	472	493	470	410	—	—	529
Septembre	470	445	448	440	478	472	461	411	457	453	490	506	498	458	442	459	419	472	491	458	410	—	—	531
Décembre	475	446	454	447	483	472	464	406	458	458	511	518	515	458	446	461	419	489	493	462	410	—	—	531
1954 Mars	478	458	454	452	481	474	466	408	468	463	507	524	515	462	440	465	431	499	516	459	410	—	—	539
Juin	483	465	457	462	485	477	472	428	469	467	512	523	518	476	448	472	431	502	520	468	410	—	—	553
Septembre	484	465	464	455	483	484	473	428	469	467	513	520	516	493	447	473	432	503	510	452	410	—	—	555
Décembre	488	467	463	464	492	488	479	426	469	474	516	530	523	493	438	472	431	503	519	465	410	—	—	555
1955 Mars	490	469	464	464	488	488	479	423	469	474	509	546	528	497	441	467	431	527	528	448	410	—	—	560
Juin	496	470	465	468	489	492	483	424	474	482	516	557	537	505	442	465	432	527	522	458	431	—	—	562
Septembre 2	496																							
Décembre	504																							
c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés																								
1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	111	112	112	112	113	106	116	113	118	106	119	108	—	—	116
1953 Juin	470	451	464	465	507	473	474	475	427	432	486	501	494	456	488	423	431	430	444	501	457	—	—	485
Septembre	469	448	464	457	505	477	473	475	432	435	483	498	490	456	481	418	431	430	443	499	457	—	—	486
Décembre	475	449	476	466	514	476	477	475	432	442	495	516	506	456	486	424	431	452	444	495	457	—	—	486
1954 Mars	475	452	473	470	515	479	480	475	444	446	493	513	503	456	485	429	442	462	467	487	457	—	—	495
Juin	479	457	473	477	524	481	485	495	444	448	492	514	503	475	471	433	442	465	476	495	457	—	—	510
Septembre	483	457	479	476	512	494	490	495	444	449	491	514	503	496	477	435	442	466	480	509	457	—	—	510
Décembre	489	460	481	483	523	496	495	500	466	449	515	527	521	497	482	433	442	466	505	520	457	—	—	511
1955 Mars	493	462	484	483	518	498	495	500	469	452	521	527	524	501	483	436	442	472	508	511	457	—	—	505
Juin	497	462	487	483	516	501	496	500	471	459	518	540	529	507	478	435	441	472	504	517	479	—	—	505
Septembre 2	498																							
Décembre	507																							

* L'indice général comprend les salaires dans les charbonnages et les industries chimiques.

1 Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

2 Etant donné que l'Institut National de Statistique élabore un indice des salaires pour certains secteurs, la présente publication est dorénavant limitée à la communication des indices généraux.

MOUVEMENT DES AFFAIRES

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Call money 1		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux					
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
1955 Moyenne	38	2,4	133,2	1,5	7,6	182,9	83,9	2,9	3,9	189,7	228,6	210,2	56,0	399,9	284,5
1956 Moyenne	38	2,3	127,2	1,6	10,0	206,4	94,5	3,2	5,6	213,5	237,3	222,5	63,3	436,0	300,6
1956 Avril	38	2,3	112,2	1,5	8,7	209,5	92,7	3,0	4,9	216,3	218,5	225,6	62,1	441,9	280,6
Mai	38	2,1	116,1	1,6	6,2	208,0	88,9	2,9	4,6	214,6	215,8	220,4	65,6	435,0	281,3
Juin	38	2,3	117,7	1,9	11,5	221,0	101,4	3,4	6,3	228,6	236,9	227,5	60,1	456,1	297,0
Juillet	38	2,2	115,5	2,0	9,2	211,2	103,4	3,1	6,9	218,5	235,0	219,2	57,7	437,8	292,7
Août	38	2,3	112,0	1,6	8,1	200,1	93,7	3,1	5,2	207,1	219,0	215,4	60,3	422,4	279,3
Septembre	38	2,4	119,8	1,5	9,1	190,6	90,4	3,7	9,0	198,2	228,3	207,0	58,0	405,2	286,3
Octobre	38	2,4	148,5	1,6	11,6	231,9	98,3	3,4	5,2	239,3	263,6	249,3	69,3	488,6	332,9
Novembre	38	2,1	150,7	1,6	16,2	211,5	99,2	3,5	6,9	218,7	273,0	231,8	74,5	450,6	347,6
Décembre	38	2,2	146,6	2,0	10,2	220,0	108,0	3,4	5,7	227,6	270,5	241,9	73,2	469,4	343,6
1957 Janvier	38	2,3	146,4	1,8	13,3	231,9	115,1	3,6	5,9	239,6	280,7	244,1	70,8	483,7	351,5
Février	38	2,2	110,3	1,4	8,2	213,6	97,7	2,9	4,7	220,1	220,9	222,8	62,3	442,9	283,1
Mars	38	2,3	132,3	1,6	12,0	227,6	109,4	3,9	5,6	235,4	259,3	234,0	68,6	469,4	328,0
Avril	38	2,0	124,9	1,8	15,1	230,2	109,8	2,9	4,8	236,9	254,6	247,7	71,3	484,6	325,9
Mai	38	2,1	128,1	1,9	7,7	238,2	118,1	3,2	4,8	245,4	258,7	248,7	69,6	494,1	328,3
Juin	38	2,1	115,6	1,7	8,1	214,5	105,9	2,9	4,8	221,2	234,4	224,6	63,7	445,9	298,1

1 Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call money.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global *	Avoirs des particuliers *	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation 2
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1955 Moyenne	703 ¹	28,3	20,8	30,5	76,2	30,3	76,2	213,3	91	3,84
1956 Moyenne	742 ¹	29,8	22,2	32,7	81,9	32,7	81,9	229,3	91	3,91
1956 Avril	720	29,5	22,6	31,3	77,8	31,9	77,8	218,8	91	4,00
Mai	723	30,2	22,7	31,1	77,3	30,3	77,3	215,9	92	3,83
Juin	725	30,7	22,9	33,4	83,2	32,0	83,2	231,8	91	3,73
Juillet	727	32,8	23,1	36,8	89,9	38,2	89,9	254,9	91	4,02
Août	730	29,6	22,4	32,5	80,6	33,2	80,6	226,9	91	3,81
Septembre	734	28,8	21,8	30,0	76,2	29,4	76,2	211,8	92	3,77
Octobre	737	29,1	21,9	32,6	84,2	33,9	84,2	234,9	91	3,85
Novembre	740	28,4	21,8	32,9	83,0	32,4	83,0	231,3	92	4,17
Décembre	742	29,5	22,0	35,3	85,2	32,4	85,2	238,2	91	4,09
1957 Janvier	744	31,5	22,4	40,2	103,5	42,2	103,5	289,5	91	4,55
Février	746	29,5	22,3	31,6	80,4	32,2	80,4	224,7	92	4,08
Mars	747	29,2	21,9	33,5	83,8	32,3	83,8	239,5	92	3,92
Avril	748	30,0	22,7	35,7	87,8	36,3	87,8	247,6	91	4,24
Mai	749	30,4	22,8	35,1	87,2	34,5	87,2	244,0	92	4,10
Juin	751	31,9	23,3	36,0	86,1	33,8	86,1	242,1	90	4,01

1 Au 31 décembre.

2 Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

* Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués

PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux						Produits chimiques			Peaux et cuirs
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques	
<i>Nombre de produits ...</i>	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1955 Moyenne	419	378	429	343	433	551	458	283	432	446	317	337	270	324
1956 Moyenne	430	391	444	385	455	568	486	297	466	454	320	341	270	326
1956 Mars	429	386	449	392	446	552	467	294	465	448	324	343	278	331
Avril	429	388	454	401	443	552	467	288	459	448	323	342	275	332
Mai	427	380	452	403	447	556	485	288	454	450	322	340	277	327
Juin	426	378	447	384	448	556	485	288	455	455	318	340	265	323
Juillet	426	400	423	381	450	556	485	292	461	457	316	340	259	322
Août	427	403	424	371	451	556	485	288	466	457	316	340	259	323
Septembre	428	393	437	369	451	556	488	288	466	458	316	340	261	322
Octobre	431	390	445	370	469	612	518	292	472	459	318	340	266	322
Novembre	439	396	459	395	480	612	518	324	482	459	321	341	273	325
Décembre	439	394	454	399	482	612	518	335	482	458	321	341	274	325
1957 Janvier	440	391	451	390	492	624	518	348	501	458	323	342	278	326
Février	440	380	442	386	490	624	518	348	496	454	333	353	284	325
Mars	441	393	430	377	489	624	518	348	494	454	334	354	287	328
Avril	443	403	430	369	496	661	520	340	494	455	337	358	286	329
Mai	443	390	449	357	491	661	520	338	474	464	329	356	266	328

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidérurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
<i>Nombre de produits ...</i>	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1955 Moyenne	386	677	489	375	405	317	485	421	244	471	460	524	408	505
1956 Moyenne	330	675	501	368	416	302	461	437	236	478	489	568	429	533
1956 Mars	323	679	507	366	391	304	476	430	236	477	487	561	422	561
Avril	309	685	507	366	392	304	476	426	236	478	487	562	426	550
Mai	273	678	496	365	401	301	468	423	235	478	486	564	427	527
Juin	300	678	496	366	419	303	452	423	235	478	484	563	428	516
Juillet	323	678	496	364	422	294	457	414	236	478	484	564	427	513
Août	333	678	496	364	422	298	443	437	236	478	489	564	433	525
Septembre	316	669	496	367	436	295	445	452	235	478	492	572	434	528
Octobre	337	669	496	364	436	284	443	455	237	479	495	583	436	517
Novembre	371	673	496	381	444	323	452	492	235	479	495	583	436	521
Décembre	373	673	496	380	452	310	453	488	236	479	497	586	439	515
1957 Janvier	317	673	495	380	453	307	465	462	236	479	505	612	440	513
Février	301	667	514	379	462	304	472	422	237	484	509	614	451	493
Mars	321	664	514	381	475	304	472	413	238	490	509	613	451	493
Avril	316	661	517	380	484	299	472	403	236	497	509	612	451	496
Mai	312	658	517	383	489	298	471	438	236	502	505	608	452	477

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE 45²
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats-Unis (Department of Labor Bureau Labor Statistics)	France (Statistique générale de la France)	Pays-Bas (Central Bureau voor de Statistiek)	Royaume-Uni (Board of Trade)		Suède (Administration du Commerce)	Suisse (Office fédéral de l'industrie, des Arts et Métiers et du Travail)	Allemagne occidentale (Statistisches Bundesamt)
					Matières de base 1	Produits manufacturés 2			
1955 Moyenne	101	101	98	102	105	104	104	101	103
1956 Moyenne	103	104	102	104	107	p108	109	103	106
1956 Avril	103	103	102	106	106	108	110	102	106
Mai	103	104	103	104	107	108	109	104	106
Juin	103	104	102	104	106	108	110	104	105
Juillet	103	104	101	103	106	108	109	103	104
Août	103	104	103	104	107	109	109	104	105
Septembre	103	105	102	104	108	109	108	104	105
Octobre	104	105	102	105	107	109	109	104	106
Novembre	106	105	103	107	109	109	109	105	107
Décembre	106	106	104	107	111	110	110	106	108
1957 Janvier	106	106	105	108	110	p110	110	105	107
Février	106	106	104	107	109	p110	109	105	107
Mars	106	106	104	107	p109	p110	109	105	106
Avril	107	106	p104	107	p110	p111	109	105	107
Mai	107	106	p106	107	p110	p111	109	106	p106
Juin	106		p106		p107	p111			

1 Matières de base (à l'exclusion de combustibles) utilisées dans les industries manufacturières non alimentaires.
2 Tous produits manufacturés autres que combustibles, produits alimentaires et tabac.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL 46
EN BELGIQUE

Base : moyenne 1953 = 100

Source : Ministère des Aff. écon. (Service de l'Index).

Périodes	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires	Services
Nombre de prod.	65	35	25	5
1955 Moyenne	100,8	101,6	99,2	101,0
1956 Moyenne	103,65	104,2	101,5	105,5
1956 Mai	103,3	104,0	101,1	104,3
Juin	103,58	104,2	101,5	104,6
Juillet	103,72	103,9	101,9	105,9
Août	103,84	104,0	102,0	106,6
Septembre	104,13	104,4	102,2	107,1
Octobre	104,61	105,0	102,5	107,5
Novembre	104,77	105,2	102,4	107,9
Décembre	105,45	106,2	102,7	108,5
1957 Janvier	105,88	106,3	103,5	109,1
Février	106,12	106,2	103,9	110,2
Mars	105,92	105,8	103,9	110,8
Avril	106,13	105,5	104,6	111,5
Mai	106,28	105,7	104,5	111,5
Juin	106,46	106,3	104,4	111,7
Juillet	107,32	107,6	104,4	112,0

PRODUCTION

50

I. — INDICES DE L'ACTIVITE ET DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Indices de l'activité industrielle Source : Institut National de Statistique						Indices de la production industrielle Source : Inst. de Recherches Econ. et Sociales						
	Indice général	Indice des industries extractives	Indices des industries manufacturières				Indice général	dont					
			Ensemble	Sidé-rurgie	Fabrications métalliques	Fila-tures		Tissages	Com-bustible et énergie	Métal-lurgie	Fabri-cations métal-liqués	Fila-tures	Tissages
1955 Moyenne	108,0	99,7	110,2	130,3	103,3	109,7	112,3	115,8	102,9	126,7	125,2	109,4	107,9
1956 Moyenne	p 113,6	99,2	117,6	140,9	109,4	114,1	121,0	122,4	104,3	136,8	134,7	114,6	115,2
1956 Mars	122,3	112,6	124,9	150,3	118,2	125,1	126,4	123,8	111,3	138,0	134,3	117,6	113,0
Avril	112,3	102,5	115,0	138,2	110,4	107,7	113,3	127,4	111,1	138,4	145,9	114,0	112,1
Mai	114,7	104,7	117,5	136,2	109,9	110,7	112,5	128,9	111,9	135,4	145,4	117,1	112,2
Juin	118,1	105,4	121,6	148,8	111,9	115,8	123,9	125,1	105,3	141,9	141,4	111,8	114,5
Juillet	95,6	84,1	98,8	118,7	91,8	80,0	103,4	109,3	89,0	116,9	125,1	81,5	94,4
Août	109,5	90,7	114,6	141,6	102,4	112,8	109,7	116,2	92,4	134,8	124,2	110,2	104,4
Septembre	113,3	92,5	119,0	142,0	111,7	114,0	124,6	123,4	96,2	138,4	136,2	116,4	121,4
Octobre	126,6	108,2	131,7	154,7	121,5	127,1	139,7	127,0	105,6	145,4	138,5	120,4	125,0
Novembre	p 120,3	102,3	125,3	142,4	108,9	123,0	139,7	129,3	109,9	141,7	137,8	133,3	138,4
Décembre	p 113,7	94,9	118,9	139,9	110,2	118,0	125,7	122,7	105,6	136,4	132,4	120,0	124,0
1957 Janvier	p 117,7	96,7	123,5	158,8	115,7	129,4	137,1	123,2	101,7	147,5	133,6	127,2	126,9
Février	p 113,5	94,9	118,0	146,3	112,2	121,7	130,9	128,8	106,3	146,4	147,9	129,5	132,2
Mars	p 120,5	102,2	125,6	158,4	115,3	131,0	133,1	127,7	104,8	147,2	142,6	128,4	127,4
Avril	p			152,0		122,5	133,1	130,0	104,9	146,6	145,9	125,5	130,1
Mai	p							132,0 ¹					

1 Programme.

II. — COMBUSTIBLES ET PRODUITS METALLURGIQUES

55¹

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de houille									
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total		
1936-1938 Moyenne	87	125	408	353	640	451	541	2.425 ¹	24,0	1.502
1955 Moyenne	87	120	344	306	602	401	845	2.498	24,6	371
1956 Moyenne	89	121	332	300	581	373	872	2.463	23,4	179
1956 Février	92	123	319	282	554	372	863	2.390	23,0	449
Mars	94	126	383	351	668	450	998	2.850	26,1	377
Avril	92	125	344	324	620	391	864	2.543	23,1	316
Mai	91	124	345	329	636	403	872	2.585	23,7	301
Juin	90	123	380	310	594	404	901	2.589	23,7	275
Juillet	84	116	252	224	452	286	828	2.042	20,1	240
Août	83	114	265	249	520	314	838	2.186	22,2	228
Septembre	82	114	305	275	527	341	778	2.226	22,7	218
Octobre	85	117	370	328	616	407	924	2.645	26,4	231
Novembre	88	121	363	312	587	372	901	2.535	24,3	236
Décembre	88	120	302	296	565	372	820	2.355	22,7	179
1957 Janvier	87	119	325	297	588	377	830	2.417	23,7	210
Février	90	122	333	296	583	361	820	2.393	22,6	209
Mars	90	124	349	303	606	382	897	2.537	23,9	218
Avril	89	121	334	303	615	377	840	2.469	23,3	232

¹ Y compris 82.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

55²

Sources : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines et Institut National de Statistique) — Ministère des Finances (Accises).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Pétroles bruts mise en œuvre (milliers de kilolitres)	Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers			Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne	435	3.831	142	855	—	37	261	253	202
1955 Moyenne	550	4.328	129	571	453	51	449	492	366
1956 Moyenne	606	4.621	152	589	522	50	480	532	397
1956 Mars	609	4.528	164	592	547	51	498	560	429
Avril	590	4.542	155	604	594	51	474	524	390
Mai	608	4.628	157	595	622	50	476	519	380
Juin	594	4.642	155	580	593	51	493	561	422
Juillet	605	4.667	120	584	552	49	451	463	320
Août	620	4.635	142	578	562	50	483	542	396
Septembre	609	4.717	147	572	352	51	479	525	405
Octobre	635	4.728	177	603	559	50	511	581	440
Novembre	608	4.732	171	599	425	50	481	536	403
Décembre	631	4.738	159	601	418	50	483	540	389
1957 Janvier	628	4.672	173	604	379	51	503	577	463
Février	577	4.699	173	612	326	51	461	521	430
Mars	638	4.688	172	614	422	51	508	579	459
Avril	618	4.707	153	589	445	51	498	557	438
Mai	635	4.726	144	584	524	51	p 507	p 565	p 437

III. — PRODUITS TEXTILES

56¹

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus dérus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1955 Moyenne .	731	6.337	193	7.378	511	1.996	1.474	2.655	592	3.513	6.176	2.371	586
1956 Moyenne ...	763	6.374	171	7.602	476	2.219	1.559	2.731	601	3.221	6.636	2.574	687
1956 Février ...	721	6.884	205	7.478	483	2.253	1.449	2.617	609	3.316	6.036	2.468	615
Mars	784	8.091	193	8.630	467	2.265	1.653	2.896	656	3.301	6.890	2.654	762
Avril	742	6.506	200	7.023	450	2.056	1.421	2.708	582	3.150	5.997	2.441	670
Mai	648	6.093	158	7.476	472	2.130	1.517	2.807	548	3.349	5.985	2.454	615
Juin	787	6.102	227	7.632	485	2.184	1.683	2.645	602	3.386	6.496	2.749	693
Juillet ...	585	4.837	121	4.480	363	1.659	1.257	1.927	492	2.634	5.259	2.420	528
Août	655	5.740	113	8.402	389	2.007	1.570	2.722	510	2.618	6.170	2.338	597
Septembre .	784	6.090	142	7.703	472	2.262	1.531	2.756	619	3.252	6.821	2.676	690
Octobre ...	952	6.685	176	8.178	559	2.612	1.746	2.998	661	3.508	7.895	2.922	789
Novembre .	795	6.255	158	8.923	529	2.585	1.692	2.999	691	3.362	8.092	2.811	833
Décembre .	860	6.288	138	7.601	476	2.369	1.671	2.949	625	3.281	7.426	2.419	787
1957 Janvier ...	851	6.911	216	8.763	568	2.533	1.717	3.130	681	3.218	7.726	2.841	813
Février ...	839	6.199	192	8.150	504	2.458	1.693	2.807	656	3.002	7.444	2.660	813
Mars	994	6.485	227	8.647	496	2.629	1.721	3.189	735	3.184	7.687	2.673	832
Avril	960	5.825	208	7.846	499	2.514	1.766	3.097	669	2.689	7.317	2.783	865

1 Y compris les tapis en jute.

2 Y compris couvertures et tapis en laine.

IV. — PRODUITS DIVERS

56²

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés			Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries 4	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson 5	
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis			Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de pavement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) 3	Déclarations en consomm.				Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
					finis	engrais finis						sucres bruts	sucres raffinés							
1936-1938 Moy. .	250 ¹	117 ²	154 ²				15,5 ¹					17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,9	7,2
1955 Moyenne .	391	151	148	17,4	16,3	10,9	22,8	4,0	190	12,7		30,2	15,2	267	21,3	13,2	21,5	4.473	3,8	35,9
1956 Moyenne .	389	154	184	19,6	18,9	13,3	23,8	4,3	176	10,8		25,8	16,2	182	23,6	13,1	22,0	4.934	3,7	36,0
1956 Mars	322	158	141	21,0	20,4	21,8	26,2	4,8	105	10,3		1,0	16,2	200	21,5	14,2	34,4	5.460	5,2	45,9
Avril	427	149	160	20,4	19,8	18,6	21,3	4,3	142	10,9		2,7	13,2	174	17,0	14,3	13,1	4.932	4,0	36,3
Mai	442	152	203	20,8	20,0	12,4	22,8	4,0	218	12,1		1,8	12,7	151	20,2	15,0	14,7	4.944	3,7	36,6
Juin	480	162	203	19,7	19,1	4,5	24,6	4,8	217	8,0		0,1	11,2	120	22,1	15,7	29,4	4.977	2,7	32,2
Juillet	486	140	229	19,9	19,1	2,2	19,2	2,9	219	9,1		—	12,0	90	23,2	13,9	23,5	4.127	3,3	30,4
Août	479	151	225	19,9	18,3	9,7	22,5	4,1	216	9,1		—	13,2	57	23,8	14,6	13,2	4.343	3,3	29,1
Septembre .	458	161	242	19,5	18,8	14,6	23,7	4,5	207	10,4		0,2	13,9	20	24,9	12,5	29,6	4.093	3,6	32,8
Octobre ...	455	169	276	20,6	20,2	17,3	26,6	4,8	221	13,0		100,3	25,3	82	23,2	11,8	24,6	6.057	4,2	39,9
Novembre .	376	162	229	18,8	17,6	15,3	24,8	4,5	192	14,0		151,8	28,1	48	40,6	13,0	20,4	5.085	3,4	32,7
Décembre .	365	158	147	17,0	15,1	15,7	23,5	4,1	158	13,1		49,0	22,7	182	30,5	12,1	27,1	5.324	3,3	40,7
1957 Janvier ...	317	166	155	17,3	13,4	16,8	28,1	4,6	128	13,1		2,9	16,5	160	23,9	11,4	17,3	5.552	3,7	42,4
Février ...	347	153	125	15,6	13,6	15,5	27,2	4,3	90	10,7		—	14,2	142	17,5	12,6	16,1	5.157	3,8	36,5
Mars	441	171	172	19,2	15,8	20,2	30,1	4,8	91	11,3		1,0	14,0	129	20,6	16,1	25,7	5.196	4,9	42,8
Avril	438	p166	p193	20,5	18,3	15,2	30,0	4,8	165	13,7		0,9	13,7	124	14,6	14,0	22,6	5.522		
Mai	p478			21,1	18,8	8,0	p29,7	p4,5	p246	p16,0		—	11,6	106	16,2	15,8	14,4	5.389		

1 Moyenne 1938.

2 Moyenne 1937-1938-1939.

3 Fin de période.

4 Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

5 Vente aux minques d'Ostende, Nieuport, Zeebrugge et Blankenberge; en 1936-1937-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprotts et crevettes.

V. — ENERGIE ELECTRIQUE *

(millions de kWh)

58

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production ¹				Importations (5)	Exportations (6)	Total énergie absorbée par les réseaux (7) = (4) + (5) - (6)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto- producteurs industriels ² (8)	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (8)			
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)					
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	438	5,5	2,2	441
1955 Moyenne	33,1	464	436	933	21,7	10,7	944
1956 Moyenne	36,1	508	443	987	28,9	22,3	994
1956 Mars	38,8	529	474	1.041	20,5	33,4	1.028
Avril	33,3	489	435	957	20,0	28,2	949
Mai	29,6	467	425	922	29,3	9,8	941
Juin	33,2	462	417	912	41,4	5,2	948
Juillet	23,0	423	387	833	32,5	6,1	859
Août	30,3	470	421	921	33,5	8,6	946
Septembre	32,9	487	414	934	37,9	6,0	966
Octobre	40,8	566	484	1.091	30,8	38,6	1.083
Novembre	40,7	567	477	1.085	29,5	44,2	1.070
Décembre	44,2	583	480	1.107	26,1	44,4	1.088
1957 Janvier	45,5	617	485	1.148	27,0	50,8	1.124
Février	39,9	543	445	1.028	32,5	51,0	1.010
Mars	42,3	554	465	1.061	28,6	16,8	1.073
Avril	34,6	531	450	1.016	22,7	11,2	1.026
Mai	32,0	538	465	1.035	19,0	16,4	1.038

* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1955 : 218; au début de l'année 1956 : 196.

¹ Production nette des centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

² Jusqu'en décembre 1955 : production brute.

VI. — GAZ

(Production, Importation et Exportation) ¹

(millions de mètres cubes)

59

Source : Ministère des Affaires économiques (Administration de l'Industrie).

Périodes	Production					Importations (6)	Exportations (7)	Solde importation exportation (8) = (6) - (7)	Total de gaz disponible en Belgique (9) = (5) + (8)
	des usines à gaz (1)	des cokeries		des charbon- nages (4)	total (5) = (1) + (2) + (4)				
		total (2)	dont production destinée aux fournitures industrielles directes (3)						
1955 Moyenne	0,62	158,71	91,74	12,77	172	0,31	3,94	-3,63	168
1956 Moyenne	0,38	171,18	98,73	15,33	187	0,40	5,76	-5,36	182
1956 Février	1,37	176,70	92,01	19,65	198	0,62	6,53	-5,91	192
Mars	0,29	177,32	101,52	16,69	194	0,41	6,47	-6,06	188
Avril	0,27	165,79	97,96	16,69	183	0,39	5,70	-5,31	177
Mai	0,31	169,66	99,78	14,38	184	0,41	5,85	-5,44	179
Juin	0,30	168,10	99,45	13,16	182	0,39	5,79	-5,40	176
Juillet	0,32	157,11	92,09	13,25	171	0,19	5,59	-5,40	165
Août	0,32	168,25	98,25	11,59	180	0,40	3,09	-2,69	177
Septembre	0,30	168,80	97,06	11,74	181	0,42	5,59	-5,17	176
Octobre	0,28	175,38	102,75	14,83	190	0,38	5,92	-5,54	185
Novembre	0,25	173,52	100,74	17,75	192	0,37	6,20	-5,83	186
Décembre	0,25	175,51	99,46	15,96	192	0,38	6,68	-6,30	185
1957 Janvier	0,25	183,75	101,81	18,28	202	0,44	7,46	-7,02	195
Février	0,22	162,87	92,70	16,55	180	0,35	6,52	-6,17	173
Mars	0,25	176,19	101,81	16,74	193	0,40	6,75	-6,35	187
Avril	0,23	172,81	103,46	17,89	191	0,38	6,16	-5,77	185

¹ La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du rest-gaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisation, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, rest-gaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production au gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours etc.

N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) est destinée à la distribution publique.

b) La production de gaz indiquée à la colonne (3) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.

c) La production de gaz renseignée à la colonne (4) comprend le gaz de charbonnage livré tel quel et le gaz de charbonnage réformé auxquels sont mélangés éventuellement des gaz de pétrole liquéfiés, réformés ou non.

d) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenés à 4.250 kcal, 0° C., 760 mm. Hg.

e) Le nombre total de cokeries (sociétés privées produisant du gaz) s'élève à 18 en 1955 et à 19 en 1956.

CONSOMMATION *

I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100

65²

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Indice général	Grands magasins à rayons multiples																				
		Alimentation				Habillement				Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie		Parf.			
		Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Années	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapell.	Total 1	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, Jouets, sports, voyage
1956 Mai	119	119	116	118	118	119	158	134	139	129	111	130	120	117	161	125	105	86	92	91	113	84
Juin	120	128	118	123	124	101	145	105	145	120	114	125	119	122	163	129	126	97	89	90	120	95
Juillet	121	103	104	129	106	101	160	130	172	135	115	120	117	119	160	126	121	111	88	92	129	122
Août	111	115	118	125	117	73	102	88	109	95	106	110	108	124	149	128	121	106	180	169	121	77
Septembre ..	113	121	126	115	122	92	104	99	102	98	117	126	121	117	196	131	116	96	190	176	107	49
Octobre ...	128	134	128	138	132	110	173	145	135	136	112	128	115	121	223	139	123	109	109	109	110	75
Novembre ..	163	152	223	141	175	117	167	115	176	151	125	99	113	121	194	133	154	260	147	163	150	367
Décembre ..	166	162	186	165	170	96	145	119	179	154	115	116	116	149	246	166	271	285	222	231	172	252
1957 Janvier ...	117	131	114	138	126	104	103	91	144	115	144	107	127	112	207	128	120	113	115	114	104	40
Février ...	105	128	116	124	124	93	67	68	96	84	109	122	115	117	184	129	107	95	96	96	99	45
Mars	122	137	125	143	134	132	134	109	119	114	127	139	132	126	181	135	118	105	102	102	112	67
Avril	130	136	135	145	136	120	183	135	139	133	128	138	132	125	174	133	121	120	105	107	118	97
Mai	127	131	123	140	129	113	150	127	136	127	117	144	130	129	188	139	115	108	105	106	119	92

1 Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans, patrons; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.
* Pour la consommation de sucre, voir tableau 562.

65³

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement			Coopératives										Magasins à succursales		Gros-sistes	
	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale
1956 Mai	144	116	100	117	102	122	119	123	109	90	89	138	117	108	110	p134	p128
Juin	124	88	103	125	109	126	103	108	105	99	123	116	107	191	104	p 99	p121
Juillet	120	94	126	113	99	118	88	198	97	105	153	139	122	112	134	p119	p117
Août	80	58	58	120	106	127	91	117	103	105	146	119	109	144	77	p 76	p136
Septembre ..	100	83	77	123	103	128	106	196	101	99	230	101	114	132	87	p103	p130
Octobre	150	146	103	130	110	133	137	159	111	108	115	122	112	135	107	p102	p133
Novembre ..	144	101	109	153	103	167	156	135	107	113	137	171	108	162	125	p113	p204
Décembre ..	132	97	141	140	112	150	136	105	107	135	116	164	129	131	138	p124	p164
1957 Janvier ..	113	96	134	128	102	136	123	163	98	96	61	102	98	138	p103	p 86	p126
Février	73	49	60	112	97	116	117	119	104	103	69	104	96	109	95	p 89	p106
Mars	138	106	85	121	109	125	120	156	105	94	80	107	121	114	100	p 92	p115
Avril	p183	145	124	p119	107	p123	p116	176	100	109	92	120	120	112	112	p134	
Mai	p157	125	106											115	p142		

II. — CONSOMMATION DE TABAC **66**

(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moy. .	16,2	49,4	430	1.097
1955 Moyenne .	13,1	44,7	720	788
1956 Moyenne .	14,4	47,9	740	770
1956 Juin	14,4	53,6	722	800
Juillet	12,4	46,4	830	798
Août	15,3	50,2	773	756
Septembre ..	17,1	56,1	772	766
Octobre ...	22,1	55,7	769	798
Novembre ..	17,3	47,5	865	757
Décembre ..	16,8	57,5	624	860
1957 Janvier ...	15,6	42,0	773	787
Février ...	14,2	41,8	741	652
Mars	12,3	35,1	724	698
Avril	13,7	43,9	833	710
Mai	15,2	44,7	904	803
Juin	16,0	56,8	968	826

III. — ABATTAGES DANS LES **67**

12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy. .	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1955 Moyenne .	21,0	3,7	10,9	31,3	5,6
1956 Moyenne .	19,1	3,5	9,5	33,9	5,1
1956 Avril	19,4	3,6	10,9	33,0	2,4
Mai	20,0	3,5	12,1	36,0	2,4
Juin	16,7	3,2	9,3	32,0	1,8
Juillet	16,6	3,4	8,6	31,0	1,5
Août	20,1	3,6	10,1	35,2	1,9
Septembre ..	17,7	3,4	8,1	31,0	2,8
Octobre ...	22,1	3,8	9,8	41,1	8,5
Novembre ..	18,1	2,6	7,4	33,7	10,5
Décembre ..	19,0	2,9	8,0	34,8	8,2
1957 Janvier ...	18,0	2,2	8,1	32,3	8,3
Février ...	18,3	2,8	7,7	32,2	5,4
Mars	17,5	2,8	10,2	30,7	5,0
Avril	18,9	2,7	9,0	35,3	3,5

TRANSPORTS

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70¹

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses ²	Total			
1938 Moyenne ¹	74	147	5	226	239	- 13	106
1955 Moyenne	319	604	111	1.034	996	38	96
1956 Moyenne	334	628	135	1.097	1.053	44	96
1956 Janvier	325	584	140	1.049	1.043	6	99
Février	271	566	126	963	1.050	- 87	109
Mars	308	706	137	1.151	1.063	88	92
Avril	328	624	129	1.081	1.010	71	93
Mai	326	624	128	1.078	1.045	33	97
Juin	320	650	153	1.123	1.063	60	95
Juillet	406	571	135	1.112	1.042	70	94
Août	385	603	132	1.120	1.076	44	96
Septembre	345	613	130	1.088	1.028	60	94
Octobre	326	703	136	1.165	1.081	84	93
Novembre	302	684	131	1.117	1.056	61	95
Décembre	359	610	144	1.113	1.079	34	97
1957 Janvier	<i>p</i> 330	657	104	1.091	1.071	20	99
Février	<i>p</i> 288	619	91	998	1.021	- 23	102
Mars	<i>p</i> 334	662	95	1.091	1.061	30	97

¹ Y compris le Nord-Belge.

² Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

b) Nombre de wagons fournis à l'industrie ¹

c) Statistique du trafic

70²

1° Trafic général

Périodes	A	B	C	A + C	Voyageurs		Wagons complets ²				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
					(milliers)				(millions)	(milliers)	(millions)
1938 Moyenne ³	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1955 Moyenne	279	100	67	346	19,4	654	5.745	175	261	111	547
1956 Moyenne	279	93	68	347	20,4	694	5.874	184	264	129	577
1956 Mars	305	108	78	383	21,2	685	6.463	201	295	153	649
Avril	277	96	64	341	21,0	692	5.851	185	257	109	551
Mai	284	96	63	347	20,6	721	5.772	186	244	117	547
Juin	301	96	71	372	19,5	697	6.267	203	277	127	607
Juillet	258	80	63	321	18,8	747	5.331	169	260	117	546
Août	272	84	63	335	18,9	718	5.773	177	264	124	565
Septembre	274	83	65	339	20,0	671	5.647	180	254	115	549
Octobre	316	102	72	388	21,2	700	6.655	220	282	138	640
Novembre	295	100	73	368	21,6	713	6.316	202	266	138	606
Décembre	272	96	78	350	21,9	733	6.028	179	274	151	604
1957 Janvier	266	96	75	341	<i>p</i> 22,2	725	5.908	168	272	166	606
Février	254	95	70	324	<i>p</i> 20,5	<i>p</i> 664	5.530	168	257	137	562
Mars	277	98	77	354	<i>p</i> 21,2	<i>p</i> 697	6.026	183	275	141	599
Avril	273	95	69	342			5.813				568
Mai	277	95	74	351			5.975				586

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

¹ Wagons chemins de fer et particuliers.

² Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

³ Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

c) Statistique du trafic

2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic ¹

Périodes	Tonnes-km.	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Huiles industrielles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)										
1955 Moyenne	547	5.745	185	2.425	79	946	792	1.011	27	259	21
1956 Moyenne	577	5.874	181	2.306	83	980	918	1.016	25	298	67
1956 Janvier	541	5.592	108	2.392	82	961	861	796	19	304	69
Février	516	4.799	114	1.972	84	798	897	488	23	348	75
Mars	649	6.463	180	2.644	97	1.063	1.040	1.004	27	338	70
Avril	551	5.851	122	2.335	83	1.007	878	1.092	24	242	68
Mai	547	5.772	114	2.326	76	898	880	1.131	26	256	65
Juin	607	6.267	92	2.371	74	1.036	1.012	1.247	22	342	71
Juillet	546	5.331	81	2.006	68	919	768	1.133	16	272	68
Août	565	5.773	97	2.130	78	1.037	879	1.188	20	281	63
Septembre	549	5.647	97	2.076	74	994	888	1.137	55	265	61
Octobre	640	6.655	391	2.510	87	1.084	1.030	1.136	30	318	69
Novembre	606	6.316	503	2.538	92	932	894	974	17	301	65
Décembre	604	6.028	269	2.371	98	1.037	992	864	24	308	65
1957 Janvier	606	5.908	123	2.461	98	1.006	996	793	25	341	65
Février	562	5.530	107	2.355	78	919	951	738	22	296	64
Mars	599	6.026	130	2.494	76	999	1.011	917	27	298	74

¹ Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

B. — Service interne belge ¹

Périodes	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Huiles industrielles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. trans- portés (milliers)
1955 Moyenne	3.028	95	1.596	29	180	307	688	8	122	3	1.201
1956 Moyenne	3.055	86	1.591	30	175	334	682	4	138	15	965
1956 Janvier	2.866	28	1.636	33	156	338	530	1	128	16	690
Février	2.229	31	1.380	25	111	297	256	1	115	13	368
Mars	3.300	39	1.826	38	170	369	676	2	164	16	795
Avril	3.140	30	1.636	35	193	324	771	1	131	19	818
Mai	3.142	24	1.625	31	181	322	807	1	134	17	790
Juin	3.319	28	1.645	26	186	383	872	1	162	16	906
Juillet	2.690	29	1.331	21	169	272	715	1	135	17	778
Août	2.979	30	1.465	23	183	312	810	5	137	14	792
Septembre	2.971	33	1.426	26	186	336	788	30	133	13	768
Octobre	3.595	272	1.753	31	206	383	772	7	156	15	1.734
Novembre	3.408	360	1.720	34	173	328	639	1	136	17	2.000
Décembre	3.024	126	1.650	33	183	341	549	2	128	12	1.135
1957 Janvier	2.874	26	1.665	36	148	360	494	1	129	15	556
Février	2.809	25	1.648	29	146	348	471	1	129	12	551
Mars	3.070	28	1.709	31	159	372	605	1	143	22	708

¹ Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

* Le chiffre pour avril s'élève à 627.

III. — MOUVEMENT DES PORTS

71¹

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²
chargés				sur lest								
1955 Moyenne	1.144	2.830	1.439	979	163	1.234	3.632	1.636	697	3.640	1.643	934
1956 Moyenne	1.299	3.172	1.865	1.087	206	1.279	4.032	1.850	719	3.957	1.821	1.194
1956 Juin	1.343	3.245	1.912	1.149	197	1.504	4.253	1.920	734	4.078	1.856	1.166
Juillet	1.363	3.366	2.031	1.111	220	1.066	4.324	1.990	781	4.238	1.943	1.319
Août	1.308	3.402	2.205	1.076	231	1.468	4.371	2.044	744	4.384	2.076	1.424
Septembre	1.259	3.013	1.690	1.025	216	1.192	4.292	1.966	765	4.298	1.977	1.348
Octobre	1.327	3.342	2.202	1.120	223	1.205	4.621	2.097	840	4.377	1.996	1.344
Novembre	1.261	3.097	2.002	1.050	204	1.189	4.286	1.960	746	4.239	1.948	1.321
Décembre	1.330	3.240	1.971	1.069	234	1.129	4.342	1.993	744	4.147	1.926	1.257
1957 Janvier	1.378	3.287	2.074	1.155	251	1.242	4.368	1.957	750	4.196	1.936	1.222
Février	1.295	2.900		1.081	172		3.733	1.779	742	3.723	1.748	1.054
Mars	1.408	3.231		1.198	211		4.145	1.937	833	4.012	1.839	1.106
Avril	1.296	3.193		1.108	185		4.121	1.918	807	4.036	1.911	1.135
Mai	1.321	3.306		1.134	191		4.159	1.929	751	4.023	1.897	1.178
Juin	1.213	3.158		1.032	192		3.819	1.756	670	3.709	1.715	1.087

¹ Trafic international. — ² Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

71²

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises ¹	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Entrées	Sorties
(milliers de tonnes métriques)								
1955 Moyenne	184	154	155	182	152	118	144	155
1956 Moyenne	196	178	216	195	177	82	143	92
1956 Juin	191	183	201	186	178	97	163	108
Juillet	201	175	234	197	187	80	164	96
Août	197	193	262	191	178	59	178	91
Septembre	199	189	278	201	203	77	165	109
Octobre	209	211	240	217	209	77	173	98
Novembre	185	176	263	185	179	70	140	103
Décembre	197	164	216	191	148	66	156	76
1957 Janvier	207	162	222	210	180	103	164	85
Février	233	162		224	157			
Mars	238	169		238	172			
Avril	209	149		218	149			
Mai	207	194		205	192			
Juin	239	194		233	189			

¹ Trafic international.

IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés														
	Trafic intérieur	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics	Trafic intérieur	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics	Trafic intérieur	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
1955 Moyenne ..	7.161	3.845	3.379	698	15.083	1.881	1.370	1.319	167	4.737	184,8	92,1	84,8	23,1	384,8
1956 Moyenne ..	7.348	3.713	3.230	578	14.869	1.930	1.372	1.218	139	4.659	186,0	89,5	79,2	19,7	374,4
1956 Janvier ...	6.839	3.120	3.054	626	13.639	1.886	1.145	1.157	150	4.338	186,8	71,6	74,8	22,0	355,2
Février ...	2.701	1.140	1.069	217	5.127	716	457	442	51	1.666	51,8	22,0	24,8	7,7	106,3
Mars	7.186	3.448	3.055	702	14.391	1.978	1.251	1.191	167	4.587	197,5	77,4	76,3	23,1	374,3
Avril	7.585	3.934	3.628	728	15.875	1.976	1.389	1.371	171	4.907	196,2	98,7	90,7	24,0	409,6
Mai	7.955	4.297	3.689	727	16.668	2.107	1.573	1.345	170	5.195	201,3	105,4	92,0	23,8	422,5
Juin	8.152	4.181	3.824	652	16.809	2.054	1.581	1.414	158	5.207	195,5	103,1	94,5	21,9	415,0
Juillet	7.879	3.967	3.538	634	16.018	2.005	1.483	1.323	155	4.966	204,0	95,8	86,6	22,4	408,8
Août	7.730	4.401	3.710	582	16.423	2.023	1.591	1.362	147	5.123	194,6	104,8	89,0	22,2	410,6
Septembre ...	8.240	4.216	3.379	483	16.318	2.125	1.544	1.273	115	5.057	206,3	101,6	79,1	17,3	404,3
Octobre ...	8.434	4.368	3.725	516	17.043	2.185	1.605	1.391	126	5.307	210,7	107,8	87,9	17,6	424,0
Novembre ...	7.835	3.739	3.115	498	15.187	2.075	1.388	1.177	121	4.761	192,9	91,3	80,5	16,3	381,0
Décembre ...	7.635	3.748	3.070	572	15.025	2.026	1.454	1.172	136	4.788	194,5	93,9	74,7	18,1	381,2
1957 Janvier ...						1.897	1.393	1.097	117	4.504					

COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

75

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	(0) Produits alimen- taires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(3) Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	(5) Produits chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- alement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chan- dises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commercielle (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions en p.c.
<i>Importations.</i>														
Valeurs (millions de francs)														
1955 Moyenne	1.589	177	2.725	1.208	164	645	2.796	1.918	529	99	11.850	2.879		
1956 Moyenne	1.807	191	3.046	1.519	143	732	3.203	2.376	579	39	13.635	2.982		
1956 Avril	1.562	184	2.886	1.359	125	701	3.479	2.341	556	48	13.241	2.956		
Mai	1.799	194	2.966	1.441	142	710	3.456	2.374	578	39	13.699	3.024		
Juin	1.672	216	3.275	1.346	97	702	2.905	2.869	572	33	13.687	2.934		
Juillet	1.618	171	2.866	1.511	118	671	3.176	2.453	533	39	13.156	2.751		
Août	1.704	170	2.993	1.687	121	666	3.329	1.948	564	31	13.213	2.654		
Septembre	1.826	195	3.005	1.298	130	759	2.824	2.214	671	34	12.956	2.826		
Octobre	2.043	221	3.355	1.868	141	807	3.577	2.435	694	33	15.174	2.876		
Novembre	2.115	208	3.070	1.700	164	802	3.131	2.587	602	32	14.411	3.000		
Décembre	2.450	248	3.591	1.813	171	859	3.364	2.524	528	32	15.580	3.240		
1957 Janvier	2.261	207	3.553	1.976	241	914	3.407	2.275	529	34	15.397	3.275		
Février	1.721	185	3.083	1.805	218	848	3.320	2.478	599	28	14.285	3.265		
Mars											14.717	3.123		
Avril											14.924	3.172		
<i>Exportations.</i>														
1955 Moyenne	415	20	870	778	92	781	6.730	1.291	458	145	11.580	4.547	- 270	97,7
1956 Moyenne	518	26	907	807	90	854	7.744	1.511	560	160	13.177	5.169	- 458	96,6
1956 Mai	637	27	970	933	123	900	8.064	1.825	529	167	14.175	4.869	+ 476	103,5
Juin	511	30	949	949	65	911	8.253	1.478	556	171	13.873	4.717	+ 186	101,4
Juillet	399	29	793	786	71	802	7.059	1.558	516	135	12.148	4.773	-1.008	92,3
Août	452	29	697	888	68	851	6.864	1.537	571	174	12.131	4.511	-1.082	91,8
Septembre	498	25	861	781	101	794	7.830	1.350	607	144	12.991	4.979	+ 35	100,3
Octobre	528	26	1.109	753	57	836	8.417	1.641	690	177	14.234	5.676	- 940	93,8
Novembre	562	29	942	761	102	836	7.558	1.305	581	170	12.846	5.038	-1.565	89,1
Décembre	566	27	1.026	732	60	866	7.980	1.433	592	148	13.430	5.624	-2.150	86,2
1957 Janvier	537	31	988	665	103	1.003	8.810	1.539	562	170	14.408	5.965	- 989	93,6
Février	480	25	932	754	108	850	7.542	1.358	546	136	12.733	5.892	-1.552	89,1
Mars											14.782	6.004	p+ 64	p100,4
Avril											13.429	5.697	-1.495	90,0
Mai											13.903	5.166		
<i>Importations.</i>														
Quantités (milliers de tonnes)														
1955 Moyenne	256	9,8	2.273	1.245	13,4	123	153	35,4	5,2	1,9	4.116			
1956 Moyenne	285	17,4	2.444	1.459	11,2	145	160	42,1	5,8	2,0	4.572			
1956 Avril	228	10,6	2.462	1.370	9,9	169	170	51,2	5,4	2,7	4.479			
Mai	230	11,4	2.449	1.417	11,0	149	162	42,3	6,0	2,2	4.530			
Juin	249	12,2	2.708	1.333	7,2	139	159	50,0	6,2	1,6	4.665			
Juillet	245	62,1	2.644	1.483	9,2	124	160	47,4	5,8	1,9	4.783			
Août	269	9,5	2.785	1.532	9,3	123	159	33,8	5,9	1,6	4.978			
Septembre	299	9,7	2.695	1.246	10,6	132	147	36,6	6,7	1,7	4.585			
Octobre	363	42,1	2.707	1.771	10,7	135	185	54,5	7,0	1,5	5.276			
Novembre	372	11,2	2.442	1.615	11,9	150	160	34,7	6,2	1,4	4.804			
Décembre	373	12,4	2.387	1.631	13,2	181	168	35,7	5,5	1,3	4.808			
1957 Janvier	320	36,6	2.248	1.680	16,8	195	167	29,8	5,6	1,7	4.701			
Février	247	9,8	2.292	1.430	14,9	166	164	44,1	5,7	1,3	4.375			
Mars											4.712			
Avril											4.705			
<i>Exportations.</i>														
1955 Moyenne	71	1,8	408	853	6,6	306	811	29,6	5,0	54,6	2.547			
1956 Moyenne	70	2,2	490	704	6,0	332	839	30,4	5,7	69,8	2.549			
1956 Mai	98	2,3	602	865	7,4	351	862	39,0	6,0	78,4	2.911			
Juin	63	2,7	580	823	4,6	398	952	30,9	5,9	81,2	2.941			
Juillet	45	2,2	572	666	4,7	334	829	35,8	4,7	51,9	2.545			
Août	51	4,6	538	758	4,5	353	853	39,2	5,6	82,0	2.689			
Septembre	63	2,0	604	647	7,1	332	865	23,7	5,6	59,8	2.609			
Octobre	71	1,7	520	617	3,9	298	882	30,8	5,9	76,5	2.508			
November	82	1,9	535	631	7,1	336	847	21,5	6,2	81,6	2.550			
Décembre	73	1,7	495	637	4,0	298	802	22,0	5,6	50,5	2.388			
1957 Janvier	60	1,8	451	497	6,5	368	942	23,8	6,0	58,4	2.415			
Février	56	1,3	407	565	6,6	302	748	23,5	5,7	46,3	2.161			
Mars											2.462			
Avril											2.357			
Mai											2.691			

CHOMAGE

I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81¹

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyenne journalière			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)						(milliers)			
1956 Juin	97	127	225	78	35	113	1.868	852	2.720
Juillet	96	91	187	73	25	98	2.101	734	2.835
Août	85	204	289	67	33	100	1.539	755	2.294
Septembre	93	85	178	66	21	87	1.983	639	2.622
Octobre	85	86	171	66	23	89	1.526	533	2.059
Novembre	93	146	239	74	35	109	1.706	814	2.520
Décembre	118	214	332	89	53	142	2.505	1.489	3.994
1957 Janvier	122	194	316	102	77	179	2.439	1.853	4.292
Février	116	162	278	98	51	149	2.339	1.229	3.568
Mars	112	92	204	86	26	112	2.594	770	3.364
Avril	96	80	176	78	24	102	1.723	521	2.244
Mai	89	83	172	71	23	94	1.632	536	2.168
Juin				66	27	93			

II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81²

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											
(milliers)													

Moyenne journalière par mois

1956 Juin	—	—	24	113,1	21,9	18,5	18,6	29,5	13,0	6,5	3,1	0,2	1,8
Juillet	—	—	29	97,7	18,5	17,4	15,8	26,9	8,6	6,0	2,7	0,2	1,6
Août	—	—	23	99,7	16,3	16,4	13,2	24,0	15,9	7,7	4,4	0,2	1,6
Septembre	—	—	30	87,3	17,3	15,6	13,7	22,3	7,8	6,0	2,7	0,3	1,6
Octobre	—	—	23	89,5	18,6	15,5	15,1	21,6	7,5	6,3	2,9	0,4	1,6
Novembre	—	—	23	109,1	22,9	19,2	18,6	24,8	8,7	7,1	4,5	1,1	2,2
Décembre	—	—	28	142,1	29,1	23,7	26,2	32,0	11,3	9,0	6,0	2,1	2,7
1957 Janvier	—	—	24	178,7	36,1	29,6	30,3	38,1	14,8	12,1	9,5	3,9	4,2
Février	—	—	24	148,7	31,0	24,5	26,6	31,7	11,7	9,4	7,1	3,2	3,5
Mars	—	—	30	112,4	25,8	19,2	19,1	24,2	8,7	7,3	5,0	0,9	2,2
Avril	—	—	22	102,0	23,6	17,4	16,6	22,9	8,4	6,6	4,2	0,4	1,9
Mai	—	—	23	94,3	21,1	16,3	15,1	21,4	8,3	6,3	3,7	0,3	1,8
Juin	—	—	29	93,6	19,0	17,0	13,8	20,8	8,9	7,9	3,8	0,5	1,9

Moyenne journalière par semaine

1957 Juin	2	8	6	90,9	19,5	16,4	13,2	20,9	8,2	7,0	3,6	0,3	1,8
	9	15	5	91,6	19,7	16,2	14,5	20,7	8,2	6,5	3,7	0,3	1,8
	16	22	6	89,7	19,0	16,2	13,8	20,5	8,4	6,3	3,5	0,3	1,7
	23	29	6	93,3	18,8	17,0	14,1	20,5	8,5	8,2	4,0	0,4	1,9
Juillet	30	6/7	6	102,0	18,3	19,0	13,6	21,3	11,2	11,2	4,2	1,1	2,1
	7	13	6	105,6	19,1	19,2	12,9	21,1	13,4	12,1	4,2	1,3	2,3
	14	20	6	90,4	18,7	16,7	12,4	20,8	8,7	6,8	3,7	0,6	2,0

III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81³

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Total			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1955 Moyenne	114,2	58,2	172,4	75,1	41,4	116,5	39,1	16,8	55,9
1956 Moyenne	101,4	43,4	144,8	61,4	29,7	91,1	40,0	13,7	53,7
1956 Juin	70,9	42,2	113,1	49,6	28,2	77,8	21,3	14,0	35,3
Juillet	61,1	36,6	97,7	47,3	25,1	72,4	13,8	11,5	25,3
Août	66,1	33,6	99,7	43,2	23,7	66,9	22,9	9,9	32,8
Septembre	55,2	32,1	87,3	42,6	23,4	66,0	12,6	8,7	21,3
Octobre	56,9	32,6	89,5	42,6	23,7	66,3	14,3	8,9	23,2
Novembre	74,6	34,5	109,1	48,9	24,9	73,8	25,7	9,6	35,3
Décembre	101,1	41,0	142,1	62,8	26,4	89,2	38,3	14,6	52,9
1957 Janvier	138,9	39,8	178,7	73,6	27,9	101,5	65,3	11,9	77,2
Février	111,7	37,0	148,7	70,5	27,0	97,5	41,2	10,0	51,2
Mars	78,6	33,8	112,4	61,4	25,1	86,5	17,2	8,7	25,9
Avril	70,4	31,6	102,0	55,7	22,6	78,3	14,7	9,0	23,7
Mai	63,9	30,4	94,3	49,2	21,6	70,8	14,7	8,8	23,5
Juin	64,6	29,0	93,6	46,9	19,4	66,3	17,7	9,6	27,3

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

814

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameublement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussures	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels-restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total	
Chômeurs complets																										
1956	Avril	8,5	0,4	0,9	0,8	2,1	1,4	16,8	4,1	9,8	1,3	0,8	0,7	14,7	5,5	2,1	6,2	8,1	—	—	4,0	3,2	0,3	7,9	0,9	100,5
	Mai	5,0	0,4	0,8	0,7	1,5	1,3	13,0	3,3	8,8	1,3	0,7	0,6	13,6	5,0	2,0	5,2	7,2	—	—	3,4	3,0	0,2	7,4	1,0	85,4
	Juin	4,7	0,4	0,7	0,6	1,4	1,2	11,3	2,9	8,0	1,1	0,7	0,5	12,4	4,9	1,9	4,4	6,5	—	—	3,0	2,9	0,2	7,1	1,0	77,8
	Juillet	5,5	0,4	0,7	0,5	1,2	1,2	10,6	2,6	7,3	1,0	0,6	0,5	11,5	5,1	1,8	3,5	6,0	—	—	1,9	2,8	0,2	6,7	0,8	72,4
	Août	3,9	0,4	0,7	0,5	1,2	0,9	9,9	2,4	7,0	1,0	0,5	0,5	10,4	5,0	1,7	3,2	5,7	—	—	1,8	2,7	0,2	6,5	0,8	66,9
	Septembre	3,4	0,4	0,7	0,5	1,4	1,1	9,7	2,3	6,7	1,0	0,6	0,5	9,5	4,4	1,6	3,1	5,5	—	—	3,2	2,6	0,2	6,8	0,8	66,0
	Octobre	2,4	0,4	0,7	0,5	2,5	1,1	10,1	2,4	7,0	0,9	0,5	0,5	8,9	4,0	1,5	3,0	5,5	—	—	4,1	2,6	0,2	6,8	0,7	66,3
	Novembre	4,8	0,4	0,7	0,6	3,0	1,2	12,4	2,7	7,4	0,9	0,5	0,5	8,9	4,5	1,6	3,2	5,8	—	—	4,5	2,6	0,2	6,8	0,7	73,9
	Décembre	8,3	0,4	0,8	0,7	3,9	1,3	17,4	3,9	8,5	1,0	0,5	0,6	9,5	5,5	1,7	4,0	6,4	—	—	4,3	2,7	0,2	6,9	0,7	89,2
1957	Janvier	9,2	0,5	0,9	0,8	4,7	1,4	22,8	4,3	9,1	1,0	0,6	0,6	10,0	6,2	1,9	4,8	7,2	—	—	4,6	2,7	0,2	7,3	0,7	101,5
	Février	9,0	0,5	0,9	0,8	4,5	1,4	21,6	3,9	8,8	1,1	0,6	0,6	9,5	5,3	1,8	5,1	7,0	—	—	4,4	2,7	0,2	7,1	0,7	97,5
	Mars	7,6	0,4	0,8	0,6	3,1	1,4	17,7	3,4	8,3	1,0	0,6	0,6	8,8	4,1	1,7	5,3	6,7	—	—	4,1	2,6	0,2	6,8	0,7	86,5
	Avril	6,9	0,5	0,8	0,6	1,7	1,4	15,5	3,0	8,4	1,0	0,6	0,5	8,1	3,6	1,6	5,1	6,0	—	—	3,1	2,5	0,2	6,4	0,8	78,3
Chômeurs partiels et accidentels																										
1956	Avril	0,5	0,3	0,0	0,1	0,3	0,5	1,9	0,8	1,8	0,4	0,2	0,2	10,9	4,1	2,6	1,7	1,9	5,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	34,2
	Mai	0,5	0,2	0,1	0,0	0,2	0,4	1,2	0,7	1,5	0,4	0,2	0,1	10,1	3,5	2,7	1,4	1,6	4,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	29,8
	Juin	1,7	0,2	3,9	0,0	0,4	0,4	1,5	0,6	1,4	0,3	0,1	0,1	8,2	4,4	3,9	1,7	1,7	4,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	35,4
	Juillet	0,8	0,2	0,0	0,0	0,4	0,5	1,3	0,6	1,3	0,2	0,2	0,1	7,0	4,3	2,5	1,1	1,4	2,7	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	25,3
	Août	0,9	0,2	11,2	0,0	0,3	0,2	1,2	0,6	1,3	0,3	0,2	0,1	5,9	3,7	1,3	1,1	1,3	2,3	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	32,8
	Septembre	0,8	0,3	0,3	0,0	0,4	0,3	1,2	0,6	1,3	0,2	0,1	0,1	5,2	3,1	1,3	1,1	1,2	3,1	0,0	0,2	0,2	0,0	0,3	0,0	21,3
	Octobre	0,8	0,5	0,0	0,1	0,3	0,4	2,5	0,7	1,4	0,2	0,1	0,1	4,7	3,3	1,7	1,2	1,3	3,1	0,0	0,3	0,2	0,0	0,3	0,0	23,2
	Novembre	1,0	0,7	0,1	0,3	0,3	0,3	11,2	1,4	2,1	0,2	0,1	0,1	4,8	4,2	1,7	1,1	1,6	3,2	0,0	0,3	0,2	0,0	0,3	0,0	35,2
	Décembre	1,4	1,0	0,2	0,5	0,5	0,4	16,6	3,2	4,2	0,5	0,2	0,1	6,3	7,5	2,7	1,5	2,3	2,9	0,0	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	52,9
1957	Janvier	1,7	1,5	0,3	1,0	0,8	0,3	41,4	4,0	3,5	0,4	0,1	0,2	5,2	6,2	1,4	1,7	3,3	3,2	0,0	0,4	0,3	0,0	0,3	0,0	77,2
	Février	1,6	1,4	0,1	0,6	0,7	0,3	21,4	2,2	2,2	0,4	0,1	0,2	5,0	4,4	1,1	1,8	3,0	3,7	0,0	0,4	0,3	0,0	0,3	0,0	51,2
	Mars	0,5	0,4	0,1	0,1	0,4	0,4	3,5	0,8	1,4	0,3	0,1	0,2	4,0	3,1	1,0	1,8	2,0	4,8	0,0	0,4	0,3	0,0	0,3	0,0	25,9
	Avril	0,5	0,4	0,1	0,1	0,2	0,4	2,0	0,7	1,7	0,4	0,1	0,1	4,3	3,1	1,3	1,4	1,8	4,2	0,0	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	23,7
Total des chômeurs contrôlés																										
1956	Avril	9,0	0,7	0,9	0,9	2,3	1,9	18,7	4,9	11,6	1,7	1,0	0,9	25,6	9,6	4,7	7,9	10,1	5,0	0,0	4,3	3,5	0,3	8,2	1,0	134,7
	Mai	5,5	0,6	0,9	0,7	1,7	1,7	14,2	4,0	10,2	1,6	0,9	0,7	23,7	8,6	4,7	6,6	8,8	4,0	0,0	3,7	3,3	0,3	7,8	1,0	115,2
	Juin	6,4	0,6	4,6	0,6	1,7	1,6	12,7	3,6	9,4	1,4	0,8	0,7	20,6	9,3	5,7	6,1	8,2	4,0	0,0	3,3	3,2	0,2	7,4	1,0	113,1
	Juillet	6,2	0,6	0,7	0,6	1,6	1,7	11,9	3,2	8,6	1,3	0,7	0,6	18,4	9,3	4,3	4,6	7,5	2,7	0,0	2,1	3,1	0,2	6,9	0,9	97,7
	Août	4,8	0,6	11,9	0,5	1,5	1,1	11,1	3,0	8,3	1,3	0,7	0,6	16,3	8,8	3,0	4,3	7,0	2,3	0,0	2,0	2,9	0,2	6,7	0,8	99,7
	Septembre	4,2	0,7	1,0	0,6	1,7	1,5	11,0	2,8	8,0	1,2	0,7	0,6	14,6	7,4	2,9	4,2	6,7	3,1	0,0	3,5	2,8	0,2	7,1	0,8	87,3
	Octobre	3,2	0,9	0,7	0,6	2,9	1,4	12,6	3,1	8,4	1,1	0,6	0,6	13,6	7,3	3,2	4,2	6,8	3,1	0,0	4,4	2,8	0,2	7,1	0,7	89,5
	Novembre	5,8	1,1	0,9	0,8	3,3	1,5	23,6	4,1	9,4	1,1	0,6	0,6	13,7	8,7	3,3	4,3	7,4	3,2	0,0	4,8	2,9	0,2	7,1	0,7	109,1
	Décembre	9,7	1,4	0,9	1,1	4,5	1,7	34,1	7,1	12,7	1,4	0,7	0,7	15,8	12,9	4,4	5,5	8,8	2,9	0,0	4,7	3,0	0,2	7,2	0,7	142,1
1957	Janvier	10,9	2,0	1,3	1,8	5,4	1,7	64,2	8,3	12,6	1,4	0,7	0,8	15,2	12,4	3,3	6,5	10,5	3,2	0,0	4,9	3,0	0,3	7,6	0,7	178,7
	Février	10,7	1,9	1,0	1,4	5,3	1,7	43,0	6,0	11,0	1,4	0,8	0,8	14,5	9,6	2,9	6,9	10,0	3,7	0,0	4,8	2,9	0,3	7,4	0,7	148,7
	Mars	8,2	0,8	0,9	0,7	3,4	1,8	21,2	4,2	9,7	1,3	0,7	0,8	12,8	7,2	2,7	7,1	8,7	4,8	0,0	4,5	2,9	0,3	7,0	0,7	112,4
	Avril	7,4	0,8	0,9	0,7	1,9	1,9	17,4	3,7	10,1	1,4	0,7	0,7	12,5	6,6	2,9	6,6	7,8	4,2	0,0	3,4	2,8	0,2	6,6	0,8	102,0

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES ¹ (millions de francs)

85¹

Rubriques	1956 30 septembre	1956 31 octobre	1956 30 novembre	1956 31 décembre	1957 31 janvier	1957 28 février	1957 31 mars	1957 30 avril
ACTIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	2.911	3.019	3.016	5.647	3.015	3.005	4.626	3.016
Prêts au jour le jour	2.432	2.276	2.051	1.957	1.596	1.760	1.727	1.706
Banquiers	4.409	4.227	4.439	4.602	4.521	4.789	4.224	5.083
Maison-mère, succursales et filiales ...	849	820	688	826	890	1.048	954	1.026
Autres valeurs à recevoir à court terme	4.667	4.544	4.799	4.655	4.289	4.254	4.343	4.394
Portefeuille-effets	47.345	49.354	48.347	44.983	46.332	45.833	47.834	46.635
a) Portefeuille commercial ²	14.688	15.709	16.090	14.436	14.577	14.098	16.313	15.161
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	11.900	11.853	11.636	9.962	10.460	10.906	9.598	9.707
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 %	20.757	21.792	20.621	20.585	21.294	20.829	21.923	21.767
Reports et avances sur titres	1.247	1.267	1.296	1.216	1.225	1.265	1.261	1.413
Débiteurs par acceptations	9.805	10.082	10.331	11.071	11.252	11.243	11.517	11.112
Débiteurs divers	20.380	20.754	20.659	21.051	20.856	21.253	20.291	22.035
Portefeuille-titres	23.647	24.043	24.209	25.580	26.980	27.153	27.527	26.911
a) Valeurs de la réserve légale	286	286	286	289	289	289	290	293
b) Fonds publics belges	20.983	21.324	21.545	22.384	23.816	23.846	24.268	23.817
c) Fonds publics étrangers	127	124	77	79	46	78	78	78
d) Actions de banques	1.088	1.124	1.124	1.120	1.120	1.121	1.121	1.125
e) Autres titres	1.163	1.185	1.177	1.708	1.709	1.819	1.770	1.598
Divers	907	894	918	909	919	878	724	898
Capital non versé	5	5	5	5	5	5	5	5
Total disponible et réalisable ...	118.604	121.285	120.758	122.502	121.880	122.486	125.033	124.234
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	8	8	8	6	6	6	19	19
Immeubles	963	968	962	973	973	972	986	986
Participation dans les filiales immobil.	267	267	267	267	267	267	267	267
Créances sur filiales immobilières	318	315	317	324	319	322	324	320
Matériel et mobilier	124	126	127	116	117	117	119	120
Total de l'immobilisé ...	1.680	1.684	1.688	1.686	1.682	1.684	1.715	1.712
Total général actif ...	120.284	122.969	122.446	124.188	123.562	124.170	126.748	125.946
PASSIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis	371	424	353	325	546	537	1.298	1.270
Emprunts au jour le jour	64	57	57	10	36	29	17	34
Banquiers	7.943	8.268	8.602	9.323	9.096	9.648	10.008	10.185
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.405	1.577	1.906	2.269	1.771	1.630	1.643	1.829
Acceptations	9.805	10.081	10.331	11.071	11.252	11.243	11.517	11.112
Autres valeurs à payer à court terme	2.362	2.594	2.419	2.265	2.712	3.038	2.324	2.603
Créditeurs pour effets à l'encaissement	742	823	819	873	860	853	828	817
Dépôts et comptes courants	81.969	83.065	81.663	82.138	81.124	81.014	83.381	81.654
a) A vue et à un mois au plus ³ ...	70.218	71.091	70.307	71.575	70.030	70.042	72.066	70.261
b) A plus d'un mois	11.751	11.974	11.356	10.563	11.094	10.972	11.315	11.393
Obligations et bons de caisse	4.201	4.229	4.225	4.310	4.303	4.335	4.381	4.327
Montants à libérer sur titres et partic.	633	650	622	620	620	658	619	620
Divers	3.357	3.739	3.988	3.425	3.677	3.608	3.125	3.681
Total de l'exigible ...	112.852	115.507	114.985	116.629	115.997	116.592	119.141	118.132
C. Non exigible :								
Capital	4.250	4.280	4.280	4.331	4.331	4.336	4.336	4.560
Fonds indispos. par prime d'émission ...	175	175	175	175	175	175	175	154
Réserve légale (art. 13, A. R. 185) ...	290	290	290	293	293	293	294	297
Réserve disponible	2.643	2.643	2.643	2.687	2.689	2.696	2.725	2.724
Provisions	74	74	73	73	77	78	77	79
Total du non exigible ...	7.432	7.462	7.461	7.559	7.565	7.578	7.607	7.814
Total général passif ...	120.284	122.969	122.446	124.188	123.562	124.170	126.748	125.946

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

² L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts paraétatiques s'élevait aux 30 septembre, 31 octobre, 30 novembre, 31 décembre 1956, 31 janvier, 28 février, 31 mars et 30 avril 1957 respectivement à 7.186, 6.445, 6.564, 9.809, 8.991, 10.018, 10.795 et 10.997 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

³ Y compris les dépôts inscrits en carnets ou livrets sur lesquels il peut être disposé à concurrence de 5.000 francs par période de quatorze jours, et, à concurrence de 50.000 francs maximum, par période de quatorze jours, moyennant un préavis de quatorze jours au moins. Pour les mois de septembre, octobre, novembre, décembre 1956, janvier, février, mars et avril 1957 ces dépôts s'élevaient respectivement à 10.649, 10.688, 10.600, 10.668, 10.922, 11.004, 10.985 et 10.778 millions de francs.

(millions de francs)

Rubriques	1957 28 mai	1957 29 mai	1957 6 juin	1957 18 juin	1957 20 juin	1957 27 juin	1957 4 juillet	1957 11 juillet
ACTIF								
Encaisse en or	42.209	42.435	42.477	42.477	42.108	42.108	42.133	42.133
Avoirs sur l'étranger	3.036	2.731	2.729	2.753	2.589	2.354	2.391	2.397
Devises étrangères et or à recevoir	987	987	987	488	488	488	488	489
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P.	8.817	8.817	8.769	8.769	8.573	8.573	8.450	8.450
b) pays membres de l'U.E.P.	351	364	406	413	409	424	538	582
c) autres pays	802	794	790	786	779	771	790	768
Débiteurs pour change et or, à terme ...	13	—	—	—	—	—	—	—
Effets commerciaux sur la Belgique	11.591	12.111	12.122	11.321	11.329	11.917	12.663	14.118
Avances sur nantissement	757	1.857	1.593	1.606	1.450	1.679	2.048	2.452
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor	7.215	7.390	8.290	8.690	7.290	7.690	7.690	7.865
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	40	184	317	235	1.170	942	1.965	886
c) autres effets publics belges	153	181	190	148	107	111	131	175
Monnaies divisionnaires et d'appoint ...	678	673	658	688	691	694	655	643
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	1	1	2	2	2	2	2	1
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.456	34.456	34.456	34.456	34.456	34.456	34.456	34.456
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	2.233	2.233	2.232	2.232	2.233	2.230	2.236	2.236
Immeubles, matériel et mobilier	1.318	1.318	1.318	1.318	1.318	1.318	1.318	1.318
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	921	921	921	921	922	923	921	922
Divers	501	698	672	498	528	533	860	894
	116.079	118.151	118.929	117.801	116.441	117.213	119.735	120.785

PASSIF

Billets en circulation	108.508	109.343	110.827	109.810	109.044	109.625	111.999	112.245
Comptes courants :								
Compte ordinaire ...	14	6	3	17	22	24	15	21
Comptes Accord de Trésor public	20	20	20	20	20	20	20	20
Coop. Economique								
Taxe exceptionnelle de conjonct. (Loi du 12-3-1957) ...	—	—	—	—	—	—	—	—
Banques à l'étranger : comptes ordin.	179	179	187	180	179	225	225	220
Comptes courants divers	1.063	1.889	1.101	1.247	1.177	1.358	1.203	1.277
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiements :								
Pays membres de l'U.E.P.	703	1.074	1.202	1.421	878	758	1.110	1.729
Autres pays	354	397	376	370	369	369	375	406
Total des engagements à vue	110.841	112.908	113.716	113.065	111.689	112.379	114.947	115.918
Provisions spéciales :								
Convention du 14-9-54 : S.N.C.I.	525	525	475	475	475	475	450	450
Convention du 11-5-55 : S.N.C.I.	—	—	—	—	—	—	—	—
Devises étrangères et or à livrer	1.003	992	994	505	505	570	505	503
Caisse de Pensions du Personnel	921	921	921	921	922	923	921	922
Divers	549	565	583	595	610	626	672	752
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	1.840	1.840	1.840	1.840	1.840	1.840	1.840	1.840
	116.079	118.151	118.929	117.801	116.441	117.213	119.735	120.785

DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1956 31 octobre	1956 30 novembre	1956 31 décembre	1957 31 janvier	1957 28 février	1957 31 mars	1957 30 avril	1957 31 mai
ACTIF								
Encaisse or	6.106	6.108	6.110	6.111	6.118	6.135	6.139	6.032
Avoirs en monnaies convertibles en or ...	3.682	3.494	3.405	3.228	3.109	2.858	2.728	2.501
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes	1	6	225	27	1	—	1	1
Certificats du Trésor belge	1.572	1.423	1.355	1.327	1.453	1.407	1.307	1.268
Autres avoirs	1.824	1.872	2.375	2.541	1.880	2.021	1.253	950
Avoirs en autres monnaies	29	30	32	35	36	33	36	31
Monnaies étrangères et or à recevoir	—	—	1	1	—	—	2	—
Débiteurs pour change et or à terme	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi	104	123	108	55	29	27	64	104
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	82	80	28	2	22	61	29	7
Avoirs aux Offices des Chèques postaux ...	6	10	9	10	4	7	8	12
Avances (Stat. : art. 6, § 1, n° 4, litt. a et c) à des organismes créés ou régis par des disp. lég. partic. ou dont les engag. sont garantis par le Congo belge	—	—	—	—	—	—	56	113
Effets publics belges émis en francs cong.	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993	3.902	3.700
Fonds publics (stat. : art. 6, § 1, n° 12 et 13. Stat. : art. 6, § 2, n° 4, al. 2) .	998	991	1.011	1.010	1.009	1.012	1.015	979
Immeubles, matériel et mobilier	—	—	—	—	—	—	154	166
Divers	215	221	228	230	235	242	244	245
	161	192	120	118	127	135	143	146
	18.773	18.543	19.000	18.688	18.016	17.931	17.081	16.255

PASSIF

Billets et monnaies métalliques en circul.	5.232	5.195	5.495	5.438	5.448	5.390	5.317	5.370
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo Belge	5.850	5.664	5.343	5.278	5.277	5.068	4.837	4.713
Ruanda-Urundi	655	755	511	543	516	701	765	729
Comptes courants divers	2.133	2.155	2.067	2.103	1.754	1.683	1.815	2.047
Valeurs à payer	190	288	442	222	250	226	217	178
<i>Total des engagements à vue</i>	14.060	14.057	13.858	13.584	13.245	13.068	12.951	13.037
Créditeurs pour change et or à terme ...	—	—	2	2	—	—	2	—
Engagements en francs belges :								
A vue	645	704	1.192	795	928	1.037	794	724
A terme	2.888	2.606	2.543	3.092	2.777	2.423	2.149	1.538
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles	49	47	17	17	18	1	1	2
En autres devises	7	8	8	7	7	9	7	7
Monnaies étrangères et or à livrer	301	277	617	413	243	572	345	150
Divers	483	504	423	438	458	481	492	391
Capital	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement	190	190	190	190	190	190	190	256
	18.773	18.543	19.000	18.688	18.016	17.931	17.081	16.255

Mois		Comptes chèques postaux 1	Mois		Dépôts à vue dans les banques 2 3
1956	Avril	4,00	1956	Mars	1,82
	Mai	3,83		Avril	2,15
	Juin	3,73		Mai	2,20
	Juillet	4,02		Juin	2,09
	Août	3,81		Juillet	2,09
	Septembre	3,77		Août	1,83
	Octobre	3,85		Septembre	1,79
	Novembre	4,17		Octobre	1,92
	Décembre	4,09		Novembre	2,14
1957	Janvier	4,55	1957	Décembre	2,26
	Février	4,08		Janvier	2,06
	Mars	3,92		Février	2,05
	Avril	4,24		Mars	2,03
	Mai	4,10		Avril	2,28
	Juin	4,01		Mai	2,25

1 Voir tableau n° 86.

2 Méthode d'établissement : voir notre *Bulletin d'Information et de Documentation* d'octobre 1950, p. 222.

3 Nouvelle série : chiffres réduits en mois-type de 25 jours.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONETAIRE INTERIEUR

(en milliards de francs)

Dates	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale détenue par					Total du stock monétaire	Pourcentage de monnaie fiduciaire	Mouvements du stock monétaire total	
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire	le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés	les entreprises et particuliers **			Stock de monnaie scripturale				
					Comptes courants à la Banque Nationale de Belgique	Avoirs en comptes chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paraétatiques					Total
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (4) + (8)	(10) = (8) + (9)	(11) = (8) / (10)	(12)	
1953 30-9	5,9	100,1	104,4	7,3	0,5	19,7	46,3	66,5	73,8	178,2	58,6	+ 2,4
31-12	5,9	101,6	105,9	7,1	0,6	19,9	46,8	67,3	74,4	180,3	58,7	+ 2,1
1954 31-3	5,9	98,8	102,9	7,5	0,5	19,6	46,4	66,5	74,0	176,9	58,2	- 3,4
30-6	5,9	100,2	104,3	8,1	0,7	20,2	49,0	69,9	78,0	182,3	57,2	+ 5,4
30-9	5,9	101,2	105,2	7,9	0,5	19,1	47,5	67,1	75,0	180,2	58,4	- 2,1
31-12	5,9	102,7	106,7	7,4	0,5	20,6	48,4	69,5	76,9	183,6	58,1	+ 3,4
1955 31-3	5,9	104,0	107,5	7,1	0,4	19,0	50,7	70,1	77,2	184,7	58,2	+ 1,1
30-6	5,8	105,3	108,6	7,3	0,6	20,4	50,7	71,7	79,0	187,6	57,9	+ 2,9
30-9	5,7	106,4	109,7	7,4	0,3	20,0	50,0	70,3	77,7	187,4	58,5	- 0,2
31-12	5,6	107,6	110,7	7,9	0,6	21,0	52,5	74,1	82,0	192,7	57,5	+ 4,1
1956 31-1	5,6	104,7	107,8	7,3	0,4	21,3	50,1	71,8	79,1	186,9	57,7	- 5,8
29-2	5,5	106,1	109,2	6,4	0,4	21,0	51,4	72,8	79,2	188,4	58,0	+ 1,5
31-3	5,4	106,4	109,5	7,5	0,4	21,0	52,6	74,0	81,5	191,0	57,3	+ 2,6
30-4	5,4	107,0	110,0	6,9	0,4	21,7	52,8	74,9	81,8	191,8	57,4	+ 0,8
31-5	5,4	107,2	110,1	6,9	0,4	22,0	53,5	75,9	82,8	192,9	57,1	+ 1,1
30-6	5,4	108,4	111,4	6,7	0,3	22,6	54,1	77,0	83,7	195,1	57,1	+ 2,2
31-7	5,4	110,1	113,1	6,0	0,4	22,3	52,6	75,3	81,3	194,4	58,2	- 0,7
31-8	5,4	109,9	113,0	6,5	0,3	21,6	53,5	75,4	81,9	194,9	58,0	+ 0,5
30-9	5,4	109,8	112,8	7,7	0,4	21,2	53,9	75,5	83,2	196,0	57,6	+ 1,1
31-10	5,4	110,7	113,6	5,8	0,3	21,3	54,7	76,3	82,1	195,7	58,1	- 0,3
30-11	5,4	110,0	112,9	5,7	0,3	21,6	54,2	76,1	81,8	194,7	58,0	- 1,0
31-12	5,4	111,5	114,4	6,4	0,6	21,9	55,6	78,1	84,5	198,9	57,5	+ 4,2
1957 31-1	5,4	109,8	112,6	6,4	0,4	22,3	53,9	76,6	83,0	195,6	57,6	- 3,3
28-2	5,4	110,4	113,2	6,2	0,5	21,6	53,6	75,7	81,9	195,1	58,0	- 0,5
31-3	5,2	110,9	113,6	7,2	0,4	21,5	55,5	77,4	84,6	198,2	57,3	+ 3,1
30-4	5,2	110,5	113,3	7,1	0,4	22,4	54,2	77,0	84,1	197,4	57,4	- 0,7
30-5	5,3	110,7	113,6	6,7	0,3	22,1	54,8	77,2	83,9	197,5	57,5	+ 0,1

* Déduction faite des encaisses des organismes émetteurs de monnaie.

** Y compris des organismes paraétatiques administratifs.

1 Mouvement par rapport au 30 juin 1953.

BILANS INTEGRÉS DES ORGANISMES MONÉTAIRES

(en milliards de francs)

Dates	Stock monétaire				Avoirs extérieurs nets				Créances sur le Trésor et sur d'autres emprunteurs publics			Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résidant en Belgique		Divers			Comptes pour balance	Total	Sous déduction de					Différence (20) - (21) à (25)			
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale			Total	Avoirs et engagements à vue (montants nets)		Autres avoirs et engagements nets (montants nets)	Total	Dettes de l'Etat	Dettes d'autres emprunteurs publics ¹	Avances au Fonds des Rentes	Total 1	Logés dans les organismes monétaires	Pour mémoire Logés dans et hors des organismes monétaires	Solde des opérations du Crédit Communal de Belgique, de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et du Fonds Monétaire autres qu'à court terme ¹			Opérations spécifiques de prêts et emprunts avec des organismes financiers non monétaires	Solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux	Total	Engagements quasi monétaires des organismes émetteurs de monnaie envers l'économie nationale			Emprunts obligataires (banques de dépôts)		
		détenue par les entreprises et particuliers	détenue par les pouvoirs publics	Total		B.N.B.	Banques privées															Détenus par les entreprises et particuliers	Dépôts en devises détenus par les entreprises et particuliers			Détenus par le Trésor	Ecart entre les fonds propres et immobilisations et participations (Banque Nationale, Institut de Réescampte et banques de dépôts)
1951 31 décembre	99,1	62,0	7,4	69,4	168,5	+50,2	-5,8	+1,4	45,8	105,1	1,3	1,6	108,0	36,2	42,1	+1,1	+0,7	-2,0	+2,1	191,9	-14,1	-2,4	-1,1	-5,2	-0,6	168,5	
En p.c. de (20)	51,6	32,3	3,9	36,2	87,8	26,2	-3,0	0,7	23,9	54,8	0,7	0,8	56,3	18,9		0,5	0,4	-1,1	1,1	100,0	-7,3	-1,5	-0,6	-2,7	-0,3	87,8	
1952 31 décembre	102,0	65,1	7,4	72,5	174,5	+51,0	-4,3	+3,7	50,4	115,2	1,4	0,3	116,9	36,5	43,3	—	-0,1	-1,6	+0,2	202,3	-18,6	-1,6	-1,4	-5,2	-1,0	174,5	
En p.c. de (20)	50,4	32,2	3,7	35,9	86,3	25,2	-2,1	1,8	24,9	56,9	0,7	0,2	57,8	18,0		—	—	-0,8	0,1	100,0	-9,2	-0,8	-0,7	-2,5	-0,5	86,3	
1953 31 décembre	105,9	67,3	7,1	74,4	180,3	+52,4	-4,8	+2,7	50,3	120,4	1,6	—	122,0	38,7	45,4	-0,4	+0,1	-1,9	+1,0	209,8	-20,6	-1,5	-0,2	-5,3	-1,9	180,3	
En p.c. de (20)	50,5	32,0	3,4	35,4	85,9	25,0	-2,3	1,3	24,0	57,4	0,8	—	58,2	18,4		-0,2	—	-0,9	0,5	100,0	-9,8	-0,7	-0,1	-2,6	-0,9	85,9	
1954 30 juin	104,3	69,9	8,1	78,0	182,3	+49,7	-4,8	+2,9	47,8	121,9	1,8	0,2	123,9	38,2	46,2	—	+1,0	-1,9	+2,6	211,6	-19,6	-1,6	-0,1	-5,5	-2,5	182,3	
En p.c. de (20)	49,3	33,1	3,8	36,9	86,2	23,5	-2,3	1,4	22,6	57,6	0,8	0,1	58,5	18,0		—	0,5	-0,9	1,3	100,0	-9,3	-0,7	—	-2,6	-1,2	86,2	
31 décembre	106,7	69,5	7,4	76,9	183,6	+50,5	-3,7	+1,5	48,3	119,9	1,9	1,2	123,0	41,7	49,8	+1,5	+1,0	-1,2	+1,6	215,9	-21,3	-2,0	-0,1	-6,0	-2,9	183,6	
En p.c. de (20)	49,4	32,2	3,4	35,6	85,0	23,4	-1,7	0,7	22,4	55,5	0,9	0,6	57,0	19,3		0,6	0,5	-0,5	0,7	100,0	-9,9	-0,9	—	-2,8	-1,4	85,0	
1955 30 juin	108,6	71,7	7,3	79,0	187,6	+52,9	-4,8	+2,7	50,8	121,1	2,6	0,9	124,6	43,0	50,1	+1,4	+1,3	-2,0	+2,2	221,3	-22,4	-1,7	-0,1	-6,1	-3,4	187,6	
En p.c. de (20)	49,0	32,4	3,3	35,7	84,7	23,9	-2,1	1,2	23,0	54,7	1,2	0,4	56,3	19,4		0,6	0,6	-0,9	1,0	100,0	-10,2	-0,8	—	-2,8	-1,5	84,7	
30 septembre	109,7	70,3	7,4	77,7	187,4	+54,3	-4,8	+2,9	52,4	120,9	2,4	1,4	124,7	41,5	49,5	+2,4	+1,3	-1,9	+1,0	221,4	-22,2	-2,0	-0,1	-6,2	-3,5	187,4	
En p.c. de (20)	49,5	31,8	3,3	35,1	84,6	24,5	-2,1	1,3	23,7	54,6	1,1	0,6	56,3	18,7		1,1	0,6	-0,8	0,4	100,0	-10,1	-0,9	—	-2,8	-1,6	84,6	
31 décembre	110,7	74,1	7,9	82,0	192,7	+56,1	-4,8	+3,4	54,7	122,4	2,9	0,7	126,0	44,4	52,0	+2,9	+1,3	-1,8	+0,9	228,4	-23,4	-2,4	-0,1	-6,0	-3,8	192,7	
En p.c. de (20)	48,5	32,4	3,5	35,9	84,4	24,6	-2,1	1,4	23,9	53,6	1,3	0,3	55,2	19,4		1,2	0,6	-0,8	0,5	100,0	-10,2	-1,1	—	-2,6	-1,7	84,4	
1956 31 mars	109,5	74,0	7,5	81,5	191,0	+58,8	-4,9	+3,6	57,5	121,8	2,9	0,7	125,4	43,4	52,0	+2,0	+1,1	-1,6	+0,5	228,2	-24,5	-2,4	-0,1	-6,2	-4,0	191,0	
En p.c. de (20)	48,0	32,4	3,3	35,7	83,7	25,8	-2,1	1,5	25,2	53,4	1,3	0,3	55,0	19,0		0,9	0,4	-0,7	0,2	100,0	-10,7	-1,1	—	-2,7	-1,8	83,7	
30 juin	111,4	77,0	6,7	83,7	195,1	+59,2	-3,8	+3,1	58,5	124,2	3,5	1,4	129,1	42,1	52,6	+1,6	+1,4	-1,4	+1,9	233,2	-24,5	-2,8	-0,1	-6,6	-4,1	195,1	
En p.c. de (20)	47,8	33,0	2,9	35,9	83,7	25,4	-1,6	1,3	25,1	53,3	1,5	0,6	55,4	18,1		0,6	0,6	-0,6	0,8	100,0	-10,5	-1,2	—	-2,8	-1,8	83,7	
30 septembre	112,8	75,5	7,7	83,2	196,0	+59,2	-5,1	+2,3	56,4	123,4	3,6	1,3	128,3	45,1	55,3	+2,2	+1,4	-1,9	+1,8	233,3	-23,6	-2,6	—	-6,9	-4,2	196,0	
En p.c. de (20)	48,3	32,4	3,3	35,7	84,0	25,4	-2,2	1,0	24,2	52,9	1,5	0,5	54,9	19,3		1,0	0,6	-0,8	0,8	100,0	-10,1	-1,1	—	-3,0	-1,8	84,0	
31 décembre	114,4	78,1	6,4	84,5	198,9	+56,9	-6,1	+3,2	54,0	123,4	4,1	2,0	129,5	49,0	58,4	+2,7	+1,2	-1,6	+0,6	235,4	-22,3	-3,2	—	-6,7	-4,3	198,9	
En p.c. de (20)	48,6	33,2	2,7	35,9	84,5	24,2	-2,6	1,3	22,9	52,4	1,7	0,8	54,9	20,8		1,2	0,5	-0,6	0,3	100,0	-9,5	-1,4	—	-2,8	-1,8	84,5	
1957 31 mars	113,6	77,4	7,2	84,6	198,2	+53,2	-6,2	+3,4	50,4	129,2	4,0	0,7	133,9	50,1	60,3	+0,2	+1,2	-1,5	+1,5	235,8	-23,3	-3,3	—	-6,6	-4,4	198,2	
En p.c. de (20)	48,2	32,8	3,1	35,9	84,1	22,6	-2,6	1,4	21,4	54,8	1,7	0,3	56,8	21,2		0,1	0,5	-0,6	0,6	100,0	-9,9	-1,4	—	-2,8	-1,8	84,1	

* Y compris les comptes d'organismes paraétatiques administratifs.
¹ Chiffres rectifiés.

ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE

(mouvements en milliards de francs)

85⁴

Périodes	Variations du stock monétaire	Variations des liquidités quasi monétaires				Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires (6) = (1) + (5)	Solde des opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital avec les pouvoirs publics et des donations officielles)	Financement monétaire des pouvoirs publics 1	Monétisation de la dette de l'Etat et autres fonds publics	Mouvements des crédits d'es-compte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers nationaux, logés dans les organismes monétaires	Variations de l'écart entre fonds propres et immobilisations + participations des organismes monétaires	Emprunts obligataires des banques de dépôts	Soldes des opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire, du Crédit Communal et de la Caisse Nationale de Crédit professionnel 1	Divers		Comptes pour balance	Total (17) = de (7) à (16)
		Dépôts à terme et comptes spéciaux des exportateurs vers l'U.E.P.	Dépôts en devises de nationaux	Avoirs du Trésor	Total									Opérations spécifiques de prêts et d'emprunts avec des organismes financiers non monétaires	Soldes des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
1951 Année	+ 12,5	+ 1,5	+ 0,5	+ 1,0	+ 3,0	+ 15,5	+ 11,0	+ 4,3	- 1,6	+ 3,0	- 0,6	- 0,3	+ 0,3	- 0,2	+ 0,2	- 0,6	+ 15,5
1952 Année	+ 6,0	+ 4,4	- 0,8	+ 0,3	+ 3,9	+ 9,9	+ 7,1	+ 5,3	+ 0,3	+ 0,3	—	- 0,4	- 1,0	- 0,8	+ 0,4	- 1,3	+ 9,9
1953 1 ^{er} semestre	+ 1,3	+ 0,7	—	- 0,9	- 0,2	+ 1,1	- 1,1	+ 1,9	+ 1,1	- 0,4	—	- 0,2	- 1,6	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,6	+ 1,1
2 ^e semestre	+ 4,5	+ 1,3	- 0,1	- 0,3	+ 0,9	+ 5,4	+ 0,1	+ 3,9	—	+ 2,6	- 0,1	- 0,7	+ 1,3	- 0,5	- 0,5	- 0,7	+ 5,4
Total ...	+ 5,8	+ 2,0	- 0,1	- 1,2	+ 0,7	+ 6,5	- 1,0	+ 5,8	+ 1,1	+ 2,2	- 0,1	- 0,9	- 0,3	+ 0,1	- 0,3	- 0,1	+ 6,5
1954 1 ^{er} semestre	+ 2,0	- 1,0	+ 0,1	- 0,1	- 1,0	+ 1,0	- 3,8	+ 1,7	+ 1,2	- 0,5	- 0,2	- 0,6	+ 0,4	+ 0,9	—	+ 1,9	+ 1,0
2 ^e semestre	+ 1,3	+ 1,7	+ 0,4	—	+ 2,1	+ 3,4	- 0,9	- 1,3	+ 2,0	+ 3,5	- 0,5	- 0,4	+ 1,5	—	+ 0,7	- 1,2	+ 3,4
Total ...	+ 3,3	+ 0,7	+ 0,5	- 0,1	+ 1,1	+ 4,4	- 4,7	+ 0,4	+ 3,2	+ 3,0	- 0,7	- 1,0	+ 1,9	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,7	+ 4,4
1955 1 ^{er} semestre	+ 4,0	+ 1,1	- 0,2	—	+ 0,9	+ 4,9	+ 1,9	+ 1,4	+ 1,0	+ 1,3	- 0,1	- 0,5	- 0,1	+ 0,3	- 0,7	+ 0,4	+ 4,9
2 ^e semestre	+ 5,1	+ 1,0	+ 0,6	—	+ 1,6	+ 6,7	+ 2,2	+ 2,1	+ 1,0	+ 1,4	+ 0,1	- 0,4	+ 1,5	- 0,1	+ 0,2	- 1,3	+ 6,7
Total ...	+ 9,1	+ 2,1	+ 0,4	—	+ 2,5	+ 11,6	+ 4,1	+ 3,5	+ 2,0	+ 2,7	—	- 0,9	+ 1,4	+ 0,2	- 0,5	- 0,9	+ 11,6
1956 1 ^{er} trimestre	- 1,7	+ 1,1	—	—	+ 1,1	- 0,6	+ 3,2	- 1,4	+ 0,2	- 1,0	- 0,2	- 0,2	- 1,0	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,6
2 ^e trimestre	+ 4,1	—	+ 0,4	—	+ 0,4	+ 4,5	+ 1,9	+ 1,4	+ 1,3	- 1,3	- 0,4	- 0,1	- 0,4	+ 0,4	+ 0,2	+ 1,5	+ 4,5
3 ^e trimestre	+ 0,8	- 0,9	- 0,2	—	- 1,1	- 0,3	- 1,0	- 2,1	+ 0,3	+ 3,0	- 0,3	- 0,1	+ 0,7	—	- 0,5	- 0,3	- 0,3
4 ^e trimestre	+ 2,9	- 1,2	+ 0,5	—	- 0,7	+ 2,2	- 1,3	- 0,7	+ 1,0	+ 3,9	+ 0,2	- 0,1	+ 0,5	- 0,3	+ 0,3	- 1,3	+ 2,2
Total ...	+ 6,1	- 1,0	+ 0,7	—	- 0,3	+ 5,8	+ 2,8	- 2,8	+ 2,8	+ 4,6	- 0,7	- 0,5	- 0,2	- 0,1	+ 0,2	- 0,3	+ 5,8
1957 1 ^{er} trimestre	- 0,7	+ 1,0	+ 0,1	—	+ 1,1	+ 0,4	- 1,4	+ 3,5	- 1,3	+ 1,1	+ 0,1	- 0,1	- 2,5	—	+ 0,1	+ 0,9	+ 0,4

* Mouvement des crédits directs aux pouvoirs publics + solde de leurs opérations en capital avec l'étranger. (Pouvoirs publics : Etat et pouvoirs subordonnés).
1 Chiffres rectifiés.

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE (milliards de francs français)

86¹

Rubriques	1956 6 décembre	1957 10 janvier	1957 7 février	1957 7 mars	1957 4 avril	1957 9 mai	1957 6 juin	1957 4 juillet
ACTIF								
Encaisse or	301	301	301	301	301	301	301	201
Prêt d'or au Fonds de Stabilisation des changes ¹	—	—	—	—	—	—	—	100
Disponibilités à vue à l'étranger	68	49	33	33	23	12	12	12
Monnaies divisionnaires	15	13	14	14	14	13	13	12
Comptes courants postaux	42	48	39	48	44	38	40	42
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes ²	91	48	34	26	22	—	—	—
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique	4	4	4	4	4	4	4	4
Prêts sans intérêts à l'Etat ³	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 ⁴ ...	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat ⁵	179	179	175	175	172	175	175	175
Avances spéciales à l'Etat ¹	—	—	—	—	—	—	—	197
Bons du Trésor achetés ⁶	—	—	—	—	—	—	68	—
Portefeuille d'escompte	1.690	1.790	1.818	1.807	1.917	1.964	1.976	2.018
<i>Effets escomptés sur la France</i>	675	702	713	724	725	773	767	799
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	0,5	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> ⁷	32	34	27	28	31	24	19	13
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i>	983	1.054	1.078	1.055	1.161	1.167	1.190	1.206
Effets négociables achetés en France ⁸	264	286	279	316	304	307	297	276
Avances à 30 jours sur effets publics	16	16	15	25	19	24	20	16
Avances sur titres	11	10	11	11	13	11	12	12
Avances sur or	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales ⁹	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement	20	25	19	19	29	25	23	35
Divers	55	56	61	69	67	68	68	63
Total ...	3.232	3.301	3.279	3.324	3.405	3.418	3.485	3.639
PASSIF								
Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	2.983	3.059	3.032	3.066	3.112	3.120	3.125	3.201
Comptes courants créditeurs	156	150	153	166	204	223	264	339
<i>Compte courant du Trésor public</i> ...	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
<i>Comptes courants des accords de coopération économique</i>	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
<i>Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères</i>	88	77	76	99	131	150	188	259
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue</i>	68	73	77	67	73	73	76	80
Capital de la Banque	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital ¹⁰	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Réserves mobilières légales ⁹	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	93	92	93	92	89	74	96	99
Total ...	3.232	3.301	3.279	3.324	3.405	3.418	3.485	3.639

¹ Convention du 26 juin 1957 approuvée par la loi du 26 juin 1957.

² Convention du 27 juin 1940.

³ Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 18 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.

⁴ Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941. 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.

⁵ Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1^{er} septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1^{er} octobre 1947.

⁶ Convention du 29 mai 1957 approuvée par la loi du 29 mai 1957.

⁷ Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.

⁸ Décret du 17 juin 1938.

⁹ Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1843, loi du 9 juin 1857.

¹⁰ Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

BANK OF ENGLAND
(millions de £)

86²

Rubriques	1956 5 décembre	1957 9 janvier	1957 6 février	1957 6 mars	1957 10 avril	1957 8 mai	1957 5 juin	1957 10 juillet
-----------	--------------------	-------------------	-------------------	----------------	------------------	---------------	----------------	--------------------

Département d'émission

ACTIF

Dette de l'Etat	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics	1.960	1.960	1.910	1.910	1.960	1.960	1.985	2.035
Autres titres	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or	3	3	3	3	3	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire	1.975	1.975	1.925	1.925	1.975	1.975	2.000	2.050
Monnaies d'or et lingots	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	1.975	1.975	1.925	1.925	1.975	1.975	2.000	2.050

PASSIF

Billets émis :								
En circulation	1.938	1.928	1.863	1.886	1.927	1.948	1.966	2.013
Au Département bancaire	37	47	62	39	48	27	34	37
	1.975	1.975	1.925	1.925	1.975	1.975	2.000	2.050

Département bancaire

ACTIF

Fonds publics	254	254	229	224	199	202	213	238
Autres titres :								
Escomptes et avances	14	11	23	34	52	65	45	18
Titres	17	17	18	20	19	19	19	19
Billets	38	47	62	39	48	27	34	37
Monnaies	2	2	2	2	2	2	3	2
	325	331	334	319	320	315	314	314

PASSIF

Capital	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves	3	4	4	4	3	3	3	3
Dépôts publics :	14	18	14	11	20	9	14	18
Y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes								
Autres dépôts :								
Banquiers	220	220	228	218	210	211	211	204
Autres comptes	73	74	73	71	72	77	71	74
	325	331	334	319	320	315	314	314

FEDERAL RESERVE BANKS ¹

86³

(millions de \$)

Rubriques	1956 5 décembre	1957 9 janvier	1957 6 février	1957 6 mars	1957 10 avril	1957 8 mai	1957 5 juin	1957 10 juillet
ACTIF								
Certificats-or	20.467	20.389	20.695	20.764	20.774	20.789	21.089	21.097
Fonds de rachat des billets des F.R.	857	880	867	859	848	852	841	848
Total des réserves de certificats-or	21.324	21.269	21.562	21.623	21.622	21.641	21.930	21.945
Billets F.R. d'autres banques	286	476	520	447	366	373	305	308
Autres encaisses	313	379	478	465	403	364	326	330
Escompte et avances	570	346	839	797	1.227	804	538	908
Prêts à l'économie privée	1	1	1	1	1	1	1	1
Acceptations achetées directement	26	34	29	23	25	23	20	23
Acceptations détenues en vertu d'une con- vention de rachat	10	5	—	—	3	—	—	—
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets	1.476	1.680	474	166	305	386	215	554
Certificats	10.932	10.933	10.933	11.362	11.562	11.362	11.362	11.362
Billets	9.154	9.154	9.154	8.571	8.571	8.571	8.571	8.572
Obligations	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802
Total achetés directement ...	24.364	24.569	23.363	22.901	23.040	23.121	22.950	23.290
Détenus en vertu d'une convention de rachat	89	—	84	—	182	59	158	40
Total des fonds publics	24.453	24.569	24.447	22.901	23.222	23.180	23.108	23.330
Total des prêts et des fonds publics	25.060	24.955	24.316	23.722	24.478	24.008	23.667	24.262
Avoirs sur banques étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés	4.766	4.780	4.431	4.577	4.333	4.500	4.479	4.653
Immeubles	74	74	74	75	76	77	78	79
Autres avoirs	231	269	198	120	103	153	204	248
Total actif ...	52.054	52.202	51.579	51.029	51.381	51.116	50.989	51.825

EXIGIBLE

Billets de la Federal Reserve	27.155	27.165	26.652	26.540	26.447	26.359	26.481	26.852
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	18.999	19.233	19.189	18.545	18.922	18.779	18.536	18.868
Trésor américain — compte général ...	338	363	314	406	377	365	380	408
Etrangers	310	327	386	320	334	353	360	344
Autres	279	282	239	210	308	234	269	279
Total dépôts	19.926	20.205	20.128	19.481	19.941	19.731	19.545	19.899
Moyens de trésor. avec disponib. différée	3.670	3.591	3.518	3.682	3.610	3.719	3.610	3.672
Autres engagements et dividendes courus	26	17	15	17	19	19	22	15
Total exigible ...	50.777	50.978	50.319	49.720	50.017	49.828	49.658	50.438

COMPTES DE CAPITAL

Capital libéré	321	326	328	330	331	332	332	333
Surplus (section 7)	694	748	748	748	748	748	748	748
Surplus (section 13b)	28	28	28	28	27	27	27	28
Autres comptes de capital	234	122	162	203	258	181	224	278
Total passif ...	52.054	52.202	51.579	51.029	51.381	51.116	50.989	51.825
Engagements éventuels sur acceptations achetées p ^r correspondants étrangers ...	51	54	62	58	64	63	63	65
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	2	2	2	2	2	2	2	2
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	45,3 %	44,9 %	46,1 %	47,0 %	46,6 %	47,0 %	47,6 %	46,9 %

¹ Situation globale des douze banques de réserve fédérales.

NEDERLANDSCHE BANK
(millions de florins)

86⁴

Rubriques	1956 10 décembre	1957 7 janvier	1957 4 février	1957 4 mars	1957 8 avril	1957 6 mai	1957 11 juin	1957 8 juillet
ACTIF								
Effets, promesses et obligat. escomptés ¹	40	92	82	58	60	33	23	28
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 ^e , de la loi bancaire de 1948)	—	103	—	65	—	—	—	—
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	460	460	460	460	460	460	460	460
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts) ²	138	287	41	181	161	43	48	123
<i>sur titres, etc.</i> ²	137	285	39	179	160	42	47	122
<i>sur produits et cédules</i>	1	2	2	2	1	1	1	1
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi ban- caire de 1948)	—	—	36	—	—	23	52	62
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-1947	200	200	200	200	200	200	200	200
Lingots et monnaies	3.234	3.197	3.160	3.103	3.084	3.056	3.058	3.058
<i>Monnaies et lingots d'or</i>	3.230	3.192	3.154	3.097	3.078	3.050	3.050	3.050
<i>Monnaies d'argent, etc.</i>	4	5	6	6	6	6	8	8
Créances et titres libellés en monnaies étrangères ³ ⁴	771	735	721	699	716	722	728	667
Moyens de paiement étrangers ³	0,4	0,3	0,3	0,5	1,0	0,6	1,0	1,0
Créances en florins résultant d'accords de paiement ⁴	192	204	185	207	233	235	229	229
Placement du capital, des réserves, du fonds des pensions et du fonds de pré- vision	154	154	154	153	153	137	142	143
Immeubles et inventaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers	44	48	51	57	59	38	37	36
	5.234	5.481	5.091	5.185	5.128	4.948	4.979	5.008

PASSIF								
Capital	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de réserve	25	25	25	25	25	20	20	20
Réserves spéciales	108	108	108	108	108	105	105	105
Fonds de prévis. du personnel temporaire	2	2	2	2	2	1	1	1
Billets en circulation	3.874	3.955	3.916	3.960	3.945	3.988	4.006	4.059
Accréditifs en circulation	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes courants	1.115	1.281	914	973	947	756	769	742
<i>Trésor public</i>	209	293	—	121	121	—	—	—
<i>Trésor public, compte spécial</i>	368	368	368	368	368	218	230	230
<i>Avoirs des banques aux Pays-Bas</i>	358	425	382	341	316	359	338	290
<i>Engagements résultant d'accords de paiement</i>	131	136	100	85	95	79	100	131
<i>Autres avoirs de non-résidents</i>	18	19	24	22	25	21	17	15
<i>Autres engagements</i>	31	40	40	36	22	79	84	76
Engagements libellés en monnaies étrang.	25	20	18	9	9	8	7	9
Comptes divers	65	70	88	88	72	50	51	52
	5.234	5.481	5.091	5.185	5.128	4.948	4.979	5.008

¹ Dont Certificats du Trésor (escomptés directe- ment par la Banque)	—	—	—	—	—	—	—	—
² Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1938 — <i>Staatsblad</i> , n ^o 99)	18	18	18	18	18	18	18	18
³ Conformément aux dispositions des articles 1 (a) et 3 (b) de l'arrêté royal du 27 juin 1956 (Stb. 857) le montant convertible de ces deux postes réunis s'élève à	185	157	182	181	187	195	219	191
⁴ Dans ces postes sont comprises des créances consolidées pour un montant de	92	90	89	88	86	85	85	71
N. B. — Soldes en florins résultant d'accords de paiements et placés en bons du Trésor néerlandais	22	20	19	19	15	14	12	12
Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat	139	140	136	134	134	135	133	133

SVERIGES RIKSBANK

(millions de kr.)

86⁵

Rubriques	1956 30 novembre	1956 31 décembre	1957 31 janvier	1957 28 février	1957 30 mars	1957 30 avril	1957 31 mai	1957 29 juin
ACTIF								
Monnaies et lingots d'or	584	586	564	564	556	550	509	509
Surplus de valeur d'or	787	790	760	760	749	740	686	686
Fonds publics étrangers *	755	803	861	845	945	870	925	973
Effets sur l'étranger *	68	70	67	64	69	67	70	71
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers *	214	199	152	116	143	175	218	228
Autres avoirs sur l'étranger	1	1	1	1	1	—	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	4.010	4.390	4.140	4.103	4.322	4.326	4.411	4.493
Effets payables en Suède *	14	13	13	13	12	10	10	9
Prêts nantis *	13	7	7	7	7	8	114	7
Avances en comptes courants *	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts sur ventes à tempérament	53	53	54	54	54	54	54	53
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or)	26	23	29	31	33	31	32	30
Chèques et effets bancaires	21	16	3	5	15	8	4	3
Autres valeurs actives intérieures	26	46	63	61	46	42	47	49
Quota de la Suède au F.M.I.	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D.	103	103	103	103	103	103	103	103
Total ...	7.199	7.624	7.341	7.251	7.579	7.508	7.708	7.739

PASSIF								
Billets en circulation ¹	5.315	5.598	5.334	5.337	5.271	5.359	5.299	5.461
Effets bancaires	3	4	1	1	2	2	2	6
Dépôts en comptes courants :	317	504	470	372	462	286	356	230
Institutions officielles	199	260	291	269	316	139	213	103
Banques commerciales	113	241	175	93	143	143	137	123
Autres déposants	5	3	4	10	3	4	6	4
Dépôts	507	519	518	522	826	838	1.012	1.011
Comptes d'ajustements de change	354	356	356	356	357	357	357	373
Autres engagements	97	37	27	28	28	37	54	61
Capital	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfice pour 1956	—	—	31	31	31	31	31	—
Fonds Monétaire International	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	75	75	73	73	71	67	66	66
Total ..	7.199	7.624	7.341	7.251	7.579	7.508	7.708	7.739

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.

¹ Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée est de 6.000 millions de Kr. en vertu de la loi n° 240 du 1er juin 1956.

Rubriques	1956 31 octobre	1956 30 novembre	1956 31 décembre	1957 31 janvier	1957 28 février	1957 31 mars	1957 30 avril	1957 31 mai
ACTIF								
Encaisse en or	4	4	4	4	4	4	4	4
Or à l'étranger dû par l'Etat	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse ¹	12	11	10	9	8	7	6	6
Portefeuille d'escompte	406	399	427	404	393	357	350	354
Effets reçus à l'encaissement	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants	86	76	107	71	114	101	119	93
Disponibilités en devises à l'étranger	71	71	74	71	71	72	77	71
Titres émis ou garantis par l'Etat	63	63	61	61	61	73	73	73
Immeubles	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers	886	867	856	820	834	857	855	861
Créances diverses	3	3	3	3	3	3	4	3
Avances provisoires à l'Etat	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte courant du Trésor ²	—	49	131	154	52	77	70	82
Placements en titres pour le compte du Trésor	330	335	345	345	340	350	350	350
Services divers pour le compte de l'Etat ..	9	17	17	13	16	15	20	17
Dépenses diverses	25	26	32	1	3	5	6	7
Total de l'actif ...	2.462	2.488	2.634	2.523	2.466	2.488	2.501	2.488
PASSIF								
Billets en circulation ³	1.602	1.620	1.818	1.654	1.633	1.647	1.653	1.644
Chèques et autres dettes à vue ⁴	15	13	21	13	11	13	15	12
Comptes courants à vue	82	97	102	89	88	105	109	110
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques	582	581	503	600	564	557	555	554
Créditeurs divers	137	141	146	151	151	146	152	153
Comptes courants du Trésor public :								
ordinaire	6	—	—	—	—	—	—	—
spécial	2	—	—	—	—	—	—	—
Comptes courants des Accords de coopération économique	8	7	8	11	13	12	8	5
Capital	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire	2	2	2	2	2	2	2	2
Fonds de réserve extraordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours	25	26	33	2	3	5	6	7
Total du passif et du patrimoine ...	2.462	2.488	2.634	2.523	2.466	2.488	2.501	2.488
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)	3.810	3.714	3.723	3.589	3.466	3.394	3.378	2.815
Circulation du Trésor (net)	38	40	41	40	39	37	37	
Circulation bancaire et du Trésor (net) ..	1.638	1.659	1.858	1.693	1.670	1.683	1.688	
Moyens de paiement	4.613	4.667	4.976	4.732	4.656	4.707	4.719	
Escomptes effectués	50	131	225	52	46	119	174	57
Avances effectuées	413	349	598	340	407	328	405	338
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation	5.861	5.134	6.166	6.206	5.658	5.088	5.691	5.483
¹ Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor	11	10	8	8	8	6	5	5
² Solde du fonds spécial	—	2	2	2	2	2	2	2
³ Comprend les billets auprès du Trésor	1	1	1	1	1	1	2	
⁴ Comprend valeurs et assignations	11	10	15	11	10	11	11	10

• Provisoire.

BANK DEUTSCHER LÄNDER
(millions de D.M.)

86⁷

Rubriques	1956 7 décembre	1957 7 janvier	1957 7 février	1957 7 mars	1957 6 avril	1957 7 mai	1957 7 juin	1957 6 juillet
ACTIF								
Or	5.796	6.231	6.531	6.931	7.334	7.661	8.085	8.584
Avoirs auprès de banques étrangères	11.299	11.019	11.183	11.299	11.023	11.243	11.387	11.461
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger	725	779	745	679	728	771	787	714
Avoirs en comptes chèques postaux	80	127	91	89	77	100	80	82
Effets sur l'intérieur	799	886	713	652	631	676	459	363
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt des administrations de l'Etat ...	25	11	65	122	—	48	80	26
Monnaies divisionnaires allemandes	40	61	82	75	76	68	70	70
Prêts sur créances de compensation	—	—	—	—	—	—	—	—
Avances et crédits à court terme	63	25	28	25	28	52	38	30
Titres	74	66	74	79	82	82	85	89
Créances sur les pouvoirs publics	1.536	1.536	1.537	1.537	1.537	1.537	1.537	1.537
a) créances de compensation	914	914	915	915	915	915	915	915
b) titres d'obligations	622	622	622	622	622	622	622	622
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale	391	391	391	391	391	391	391	391
Autres valeurs actives	135	183	111	112	70	38	37	29
	20.963	21.315	21.551	21.991	21.977	22.667	22.986	23.376

PASSIF

Billets en circulation	14.430	13.747	13.437	13.971	13.908	14.309	14.651	14.713
Dépôts :								
a) des banques centrales des Länder ...	1.349	2.135	1.725	1.795	1.768	2.312	2.123	1.793
b) des Administrations de l'Etat : ...	3.957	3.857	4.882	4.680	4.768	4.435	4.673	4.830
<i>comptes de contre-valeur de l'Etat</i> ..	188	187	201	165	163	147	138	135
<i>autres avoirs</i>	3.769	3.670	4.681	4.515	4.605	4.288	4.535	4.695
c) administrations alliées	141	130	117	144	132	124	134	328
d) autres	96	123	80	117	120	126	180	175
Engagements résultant des transactions avec l'étranger	216	583	587	547	622	701	553	841
Autres valeurs passives	394	360	343	357	241	242	254	278
a) provisions	185	184	184	184	237	237	237	209
b) autres	209	176	159	173	4	5	17	69
Capital social	100	100	100	100	100	100	100	100
Réserves légales et autres	280	280	280	280	318	318	318	318
	20.963	21.315	21.551	21.991	21.977	22.667	22.986	23.376

BANQUE NATIONALE SUISSE
(millions de francs suisses)

86⁸

Rubriques	1956 7 décembre	1957 7 janvier	1957 7 février	1957 7 mars	1957 6 avril	1957 7 mai	1957 7 juin	1957 6 juillet
ACTIF								
Encaisse or	7.046	7.108	7.062	6.999	6.931	6.866	6.837	7.080
Disponibilités à l'étranger	559	570	553	543	478	463	615	524
<i>pouvant servir de couverture</i>	559	570	553	543	478	463	615	524
<i>autres</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Suisse	192	249	171	125	119	125	126	144
<i>Effets de change</i>	187	227	171	125	119	125	126	144
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i>	5	22	—	—	—	—	—	—
Avances sur nantissement	68	105	38	27	29	37	39	30
Titres	46	46	45	46	45	45	45	45
<i>pouvant servir de couverture</i>	—	—	—	1	—	—	—	—
<i>autres</i>	46	46	45	45	45	45	45	45
Correspondants en Suisse	14	9	9	11	9	12	11	15
Autres postes de l'actif	36	43	34	28	30	28	27	28
Total ...	7.961	8.130	7.912	7.779	7.641	7.576	7.700	7.866

PASSIF								
Fonds propres	48	48	48	48	49	49	49	49
Billets en circulation	5.477	5.558	5.272	5.340	5.409	5.431	5.455	5.514
Engagements à vue	2.255	2.343	2.420	2.217	2.012	1.924	2.019	2.122
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i>	1.684	1.749	1.907	1.832	1.661	1.478	1.550	1.747
<i>Autres engagements à vue</i>	571	594	513	385	351	446	469	375
Autres postes du passif	181	181	172	174	171	172	177	181
Total ..	7.961	8.130	7.912	7.779	7.641	7.576	7.700	7.866

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION (*)

(au 30 juin 1957)

(en % depuis la date indiquée)

86⁹

Allemagne	11 janvier 1957.	4,50	Grande-Bretagne	7 février 1957	5,—
Autriche	17 novemb. 1955	5,—	Grèce	1 mai 1956	10,—
Belgique	6 décemb. 1956	3,50 ¹	Irlande	26 mai 1956	5,—
Congo belge et Ruanda-Urundi	6 avril 1953	3,50 ²	Italie	6 avril 1950	4,—
Danemark	25 mai 1955	5,50	Norvège	14 février 1955	3,50
Espagne	10 septemb. 1956	4,25	Pays-Bas	22 octobre 1956	3,75 ³
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	24 août 1956	3,—	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Finlande	19 avril 1956	6,50	Suède	11 juillet 1957	5,—
France	11 avril 1957	4,—	Suisse	15 mai 1957	2,50
			Turquie	6 juin 1956	6,—

(*) Canada : depuis le 1^{er} novembre 1956, taux d'escompte fixé le jeudi de chaque semaine.

¹ Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2. Depuis le 25 juillet 1957 : 4,50 %.

² Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

³ Depuis le 17 juillet 1957 : 4,25 %.

Situations en milliers de francs suisses or
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

ACTIF	30 avril 1957		31 mai 1957		30 juin 1957		PASSIF	30 avril 1957		31 mai 1957		30 juin 1957	
		%		%		%			%		%		%
I. Or en lingots et monnayé	489.729	21,6	453.401	20,5	626.602	27,3	I. Capital :						
II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue	54.352	2,4	55.963	2,5	53.723	2,3	Actions libérées de 25 %	125.000	5,5	125.000	5,6	125.000	5,4
III. Portefeuille réescomptable :	835.049		774.670		610.715		II. Réserves :	21.252	0,9	21.252	1,0	21.663	0,9
1. Effets de commerce et acceptations de banque	65.962	2,9	68.880	3,1	67.394	2,9	1. Fonds de Réserve légale	7.909		7.909		8.320	
2. Bons du Trésor	769.087	33,9	705.790	31,9	543.321	23,6	2. Fonds de Réserve générale	13.343		13.343		13.343	
IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.	23.802	1,0	24.144	1,1	26.252	1,1	III. Dépôts (or) :	593.207		547.087		703.413	
V. Dépôts à terme et avances :	137.008		151.488		184.679		Banques centrales :						
1. Or :							a) de 3 à 6 mois	66.412	2,9	20.708	0,9	65.533	2,8
a) à 3 mois au maximum	12.894	0,6	12.878	0,6	—	—	b) à 3 mois au maximum	320.737	14,1	366.478	16,6	474.858	20,7
b) de 3 à 6 mois	—	—	—	—	12.879	0,6	c) à vue	49.668	2,2	34.521	1,6	37.637	1,6
c) de 6 à 9 mois	12.850	0,6	12.850	0,6	—	—	2. Autres déposants :						
d) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—	a) de 3 à 6 mois	4.326	0,2	4.326	0,2	65.568	2,9
e) à plus d'un an	—	—	—	—	—	—	b) à 3 mois au maximum	147.039	6,5	116.795	5,3	56.310	2,4
2. Monnaies :							c) à vue	5.025	0,2	4.259	0,2	3.507	0,2
a) à 3 mois au maximum	16.166	0,7	108.398	4,9	111.646	4,9	IV. Dépôts (monnaies) :	1.368.795		1.358.144		1.286.192	
b) de 3 à 6 mois	95.098	4,2	17.362	0,8	60.154	2,6	1. Banques centrales :						
c) à plus d'un an	—	—	—	—	—	—	a) à plus d'un an	57.663	2,6	57.301	2,6	35.775	1,6
VI. Autres effets et titres :	658.865		684.017		727.660		b) de 9 à 12 mois	1.431	0,1	1.434	0,1	21.384	0,9
1. Or :							c) de 6 à 9 mois	13.328	0,6	13.355	0,6	1.437	0,1
a) à 3 mois au maximum	130.031	5,7	22.291	1,0	86.460	3,8	d) de 3 à 6 mois	31.685	1,4	34.765	1,6	44.943	2,0
b) de 3 à 6 mois	16.807	0,7	117.252	5,3	60.328	2,6	e) à 3 mois au maximum	905.724	39,9	1.038.885	46,9	965.995	42,0
c) de 6 à 9 mois	15.514	0,7	15.553	0,7	—	—	f) à vue	182.560	8,1	37.934	1,7	37.290	1,6
d) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—	2. Autres déposants :						
2. Monnaies :							a) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—
a) à 3 mois au maximum	446.817	19,7	481.095	21,7	490.693	21,3	b) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	154.261	6,7
b) de 3 à 6 mois	7.283	0,3	9.256	0,4	39.626	1,7	c) de 3 à 6 mois	275	0,0	275	0,0	—	—
c) de 6 à 9 mois	3.416	0,2	—	—	—	—	d) à 3 mois au maximum	173.217	7,6	171.565	7,7	7.267	0,3
d) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	5.826	0,3	e) à vue	2.912	0,1	2.630	0,1	17.840	0,8
e) à plus d'un an	38.997	1,7	38.570	1,7	44.727	1,9	V. Divers	28.918	1,3	15.443	0,7	16.868	0,7
VII. Actifs divers	1.377	0,1	1.517	0,1	1.480	0,1	VI. Dividende payable le 1^{er} juillet 1957	—	—	—	—	6.411	0,3
VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne	68.291	3,0	68.291	3,1	68.291	3,0	VII. Compte de profits et pertes :	4.852	0,2	13.065	0,6	6.355	0,3
<i>Total actif</i> ...	2.268.473	100,0	2.213.491	100,0	2.299.402	100,0	Report de l'exercice social clos le 31 mars 1956	4.852		4.852		—	—
							Bénéfice de l'exercice social clos le 31 mars 1957	—		8.213		—	—
							Report à nouveau ...	—		—		6.355	—
							VIII. Provision pour charges éventuelles	126.449	5,6	133.500	6,0	133.500	5,8
							<i>Total passif</i> ...	2.268.473	100,0	2.213.491	100,0	2.299.402	100,0

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)					Dépôts à long terme :	228.909		228.909		228.909
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des postes (échus)	221.019		221.019		1. Dépôts des Gouvernements créanciers au Compte de Trust des Annuités (voir note 3)	152.606		152.606		152.606
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		2. Dépôt du Gouvernem. allemand	76.303		76.303		76.303
<i>Total</i> ...	297.200		297.200		Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)	68.291		68.291		68.291
					<i>Total</i> ...	297.200		297.200		297.200

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier, les effets et autres titres détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus l'or sous dossier, les avoirs en banque, les effets et autres titres détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustees ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1^{er} avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés y afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — La Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.880.—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

IV. — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

 88¹

 Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable
 en millions d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

ACTIF	Début des opérat. 1-7-1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable								
		Juin 1953	Déc. 1953	Juin 1954	Déc. 1954	Juin 1955	Déc. 1955	Juin 1956	Déc. 1956	Mai 1957
I. Disponibilités.										
a) Montant de l'eng. du gouv. des E.U.A. (\$)	350,0	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5
b) Or en lingots	—	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	248,3	290,6	264,3	137,6
c) Solde du compte courant (dollars)	—	17,1	20,1	174,7	46,2	50,6	4,0	17,9	0,5	13,6
d) Bons Trésor E.U.A. au prix d'achat	—	142,6	177,9	92,4	100,2	72,3	—	5,9	1,5	35,6
II. Soldes init. débit. attribués pr l'exercice finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.	350,0	436,2	474,5	543,6	422,9	399,4	375,8	437,9	389,8	310,3
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	44,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni	150,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	215,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50)										
Autriche	—	—	—	—	—	—	—	0,7	—	—
Danemark	—	40,4	62,5	97,6	97,4	122,7 ³	106,0	100,4	93,2	93,8
France	—	312,0	312,0	312,0	241,4	148,9	86,6	74,6	217,1	332,2 ⁴
Islande	—	1,8	3,4	5,6	4,5	4,6	5,2	5,2	5,4	5,4
Italie ¹	—	12,0	83,9	122,3	116,9	182,7	179,0	162,0	156,2	169,5
Norvège	—	49,7	79,8	89,2	98,6	107,3	114,2	100,7	88,2	79,0
Royaume-Uni	—	530,3	559,4	485,4	343,4	275,9	344,3	323,6	352,4	321,1
Turquie	—	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
Portugal	—	—	—	—	—	0,2	0,2	—	—	—
	—	976,2	1131,0	1142,1	932,2	872,3	865,5	797,2	942,5	1031,0
IV. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des sold. init. crédit. attribués à titre de prêt ²										
Norvège	—	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Turquie	—	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
	—	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0
V. Divers										
	565,3	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1306,7	1276,3	1270,1	1367,3	1456,3
PASSIF										
I. Fonds de roulement	286,3	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6
II. Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.										
Autriche	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	115,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	50,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	279,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	201,3	201,3	201,3	148,3	162,3	165,3	181,9	183,4	161,5
Allemagne	—	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0
Autriche	—	19,3	42,0	42,0	42,0	1,0	1,0	—	2,4	1,4
Grèce	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	—
Pays-Bas	—	213,0	213,0	206,7	181,2	182,8	171,4	125,2	110,0	98,6
Portugal	—	38,5	33,5	29,6	6,5	—	—	—	—	—
Suède	—	121,3	136,6	104,7	40,3	9,0	13,3	2,4	11,3	20,5
Suisse	—	150,0	150,0	150,0	150,0	123,8	100,9	78,5	69,8	41,1
	—	1043,4	1076,4	1034,3	868,3	778,9	751,9	688,0	677,0	623,1
IV. Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota)										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	34,7	34,8	15,7	—	—	—	—	—	—
Allemagne	—	38,7	160,6	303,8	197,9	233,5	230,2	298,4	407,4	550,2
Autriche	—	—	13,6	30,8	2,0	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	7,6	—	—	—	—	—	—	—
Portugal	—	11,5	—	—	—	—	—	—	—	—
Suisse	—	4,1	32,5	31,3	17,6	—	—	—	—	—
	—	89,0	249,1	381,6	217,5	233,5	230,2	298,4	407,4	550,2
V. Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50).	—	40,0	40,0	30,0	30,0	20,0	20,0	10,0	10,0	10,0
VI. Divers	—	3,4	3,4	3,2	2,7	2,7	2,6	2,1	1,3	1,4
	565,3	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1306,7	1276,3	1270,1	1367,3	1456,3

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — 1 Y compris un crédit de 59,7 millions d'unités de compte (juin 1955), 56,0 millions d'unités de compte (décembre 1955), 89,0 millions d'unités de compte (juin 1956), 83,2 millions d'unités de compte (décembre 1956), et 48,5 millions d'unités de compte (mai 1957), accordé à l'Italie en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. — 2 Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 10 septembre 1950. — 3 Y compris un crédit de 6,7 millions d'unités de compte accordé au Danemark en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. 4 Y compris un crédit de 20,1 millions d'unités de compte accordé à la France en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950.

UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS — OPERATIONS POUR LE MOIS DE MAI 1957

(en millions d'unités de compte)

 88²

Pays Membres (et leurs zones monétaires) *	Excédent (+) ou déficit (-) net pour le mois	Régulé par ¹				Crédit remboursé au cours du mois par le pays membre (+) ou au pays membre (-) en vertu d'accords bilatéraux d'amortissement	Position au 31 mai 1957 Créance du pays membre (+) ou dette du pays membre (-) vis-à-vis de l'Union
		Versement (ou remboursement) d'or		Octroi (ou remboursement) de crédit			
		par le pays membre	au pays membre	au pays membre	par le pays membre		
Autriche	+ 3,1	—	2,3	—	0,8	—	+ 1,4
Belgique-Luxembourg	- 11,6	8,7	—	2,9	—	- 2,0	+ 161,5 ²
Danemark	- 8,2	6,1	—	2,0	—	+ 1,1	- 93,7
France	- 78,9	59,2	—	19,7	—	+ 2,0	- 332,1
Allemagne	+ 138,6	—	103,9	—	34,6	- 1,8	+ 850,2
Grèce	- 5,6	{ 4,5 (a) 0,8	—	0,3	—	—	—
Islande	- 0,4	0,3	—	0,1	—	+ 0,0	- 5,4
Italie	- 4,4	3,3	—	1,1	—	—	- 169,5
Pays-Bas	- 0,6	0,5	—	0,2	—	- 1,6	+ 98,7
Norvège	+ 0,4	—	0,3	—	0,1	+ 1,1	- 79,0 ²
Portugal	- 8,1	8,1 (b)	—	—	—	—	néant ³
Suède	+ 13,4	—	10,0	—	3,3	- 0,7	+ 20,5
Suisse	- 10,1	7,6	—	2,5	—	- 1,1	+ 41,2
Turquie	- 6,8	6,8 (c)	—	—	—	—	- 30,0 ²
Royaume-Uni	- 20,9	15,7	—	5,2	—	+ 3,0	- 321,1
Totaux	+ 155,5	121,5	116,6	34,0	38,9	+ 7,3	+1.173,3 -1.031,0

* L'Irlande est comprise dans la zone monétaire du Royaume-Uni qui comprend également les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni et les pays non participants de la zone sterling.

¹ Les règlements sont effectués pour 75 % en or (ou en dollars) et pour 25 % en crédit, à l'exception des cas suivants :

(a) Grèce — Régulé par un versement d'or (ou de dollars) effectué à l'Union, conformément à l'article 10(bis).

(b) Portugal — Le quart de ce montant correspond à la fraction de son déficit dont le Portugal aurait eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit, mais qu'il a préféré régler temporairement en or (ou en dollars), conformément à l'article 11(d).

(c) Turquie — Régulé intégralement par un versement d'or (ou de dollars) effectué à l'Union, conformément à l'article 13(a).

² L'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise a en outre accordé à l'Union un crédit spécial de 50,0 millions d'u.c. dont 10 millions d'u.c. n'ont pas encore été remboursés. De même, les dettes vis-à-vis de l'Union indiquées ci-dessus ne comprennent pas les soldes initiaux attribués à titre de prêt à la Norvège et à la Turquie, soit 10 millions et 25 millions d'u.c. respectivement.

³ Ce chiffre ne comprend pas le montant correspondant à la fraction de ses déficits dont le Portugal aurait eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit, mais qu'il a préféré régler temporairement en or (ou en dollars) conformément à l'article 11(d) et (e). Après exécution des opérations pour mai ce montant s'élève à 20,1 millions d'u.c.

A la suite des opérations relatives au mois de mai 1957, les avoirs en or et les avoirs convertibles de l'Union, qui s'élevaient à 385,5 millions d'u.c. après les opérations pour avril 1957, ont été portés à 390,3 millions d'u.c.

TABLE DES MATIERES

STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

MARCHE DE L'ARGENT.	Tabl.	PRODUCTION.	
Ia. — Taux officiels d'escompte et de prêts	2	I. — Indices de l'activité et de la production industrielle	50
Ib. — Taux du call et des certificats de trésorerie à très court terme	2	II. — Combustibles et produits métallurgiques	55 ¹ et 55 ²
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	4	III. — Produits textiles	56 ¹
III. — L'argent au jour le jour	8	IV. — Produits divers	56 ²
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission	86 ⁹	V. — Énergie électrique	58
		VI. — Gaz	59
METAUX PRECIEUX.		CONSOMMATION.	
Cours des métaux précieux	9	I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100	65 ² et 65 ³
MARCHE DES CHANGES.		II. — Consommation de tabac	66
I. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles	10 ¹	III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
II. — Cours officiels fixés par la Banque Nationale de Belgique	10 ²	TRANSPORTS.	
MARCHE DES CAPITAUX.		I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :	
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14	a) recettes et dépenses d'exploitation	70 ¹
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15 ¹	b) wagons fournis à l'industrie	70 ²
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15 ²	c) trafic :	
IV. — Rendement de titres à revenu fixe cotés à la Bourse de Bruxelles	16	1° trafic général	70 ²
V. — Émissions des sociétés industrielles et commerciales :		2° grosses marchandises	70 ³
Tableau rétrospectif	17 ¹	A) ensemble du trafic	
Émissions des sociétés congolaises en janvier et février 1957 :		B) service interne belge	
Détail des émissions	17 ²	II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70 ⁴
Groupement par importance du capital	17 ²	III. — Mouvement des ports :	
Émissions des sociétés belges en janvier et février 1957	17 ³	a) Port d'Anvers	71 ¹
Groupement par importance du capital	17 ⁴	b) Port de Gand	71 ²
VI. — Emprunts des pouvoirs publics	18	IV. — Mouvement général de la navigation intérieure	72
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal	19	COMMERCE EXTERIEUR.	
VIII. — Inscriptions hypothécaires	20	Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)	75
FINANCES PUBLIQUES.		CHOMAGE.	
I. — Situation de la Dette publique	25 ¹	I. — Chômage complet et partiel	81 ¹
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25 ²	II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province ...	81 ²
III. — Aperçu de l'exécution des budgets	25 ³	III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés	81 ³
IV. — Rendement des impôts	26	IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions	81 ⁴
REVENUS ET EPARGNE.		STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.	
I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises :		I. — Belgique et Congo belge :	
Tableau rétrospectif	30 ²	Situations globales des banques	85 ¹
II. — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	31	Banque Nationale de Belgique :	
a) Dépôts sur livrets des particuliers à la Caisse d'Épargne;		Situations hebdomadaires	85 ²
b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite.		Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi :	
III. — Indice trimestriel des salaires	32	Situations mensuelles	85 ³
MOUVEMENT DES AFFAIRES.		Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	85 ⁵
I. — Activité des Chambres de Compensation	35	Stock monétaire intérieur	85 ⁴
Mouvement du débit		Bilans intégrés des organismes monétaires	85 ⁴
II. — Mouvement des chèques postaux	36	Origines des variations du stock monétaire	85 ⁴
PRIX.		II. — Banques d'émission étrangères.	
a) Indices des prix de gros en Belgique	45 ¹	Situations :	
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45 ²	Banque de France	86 ¹
c) Indices des prix de détail en Belgique	46	Bank of England	86 ²
		Federal Reserve Banks	86 ³
		Nederlandsche Bank	86 ⁴
		Sveriges Riksbank	86 ⁵
		Banca d'Italia	86 ⁶
		Bank Deutscher Länder	86 ⁷
		Banque Nationale Suisse	86 ⁸
		Taux d'escompte	86 ⁹
		III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle ...	87
		IV. — Union Européenne de Paiements :	
		Résumé de la situation financière	88 ¹
		Règlement de la position des pays membres	88 ²